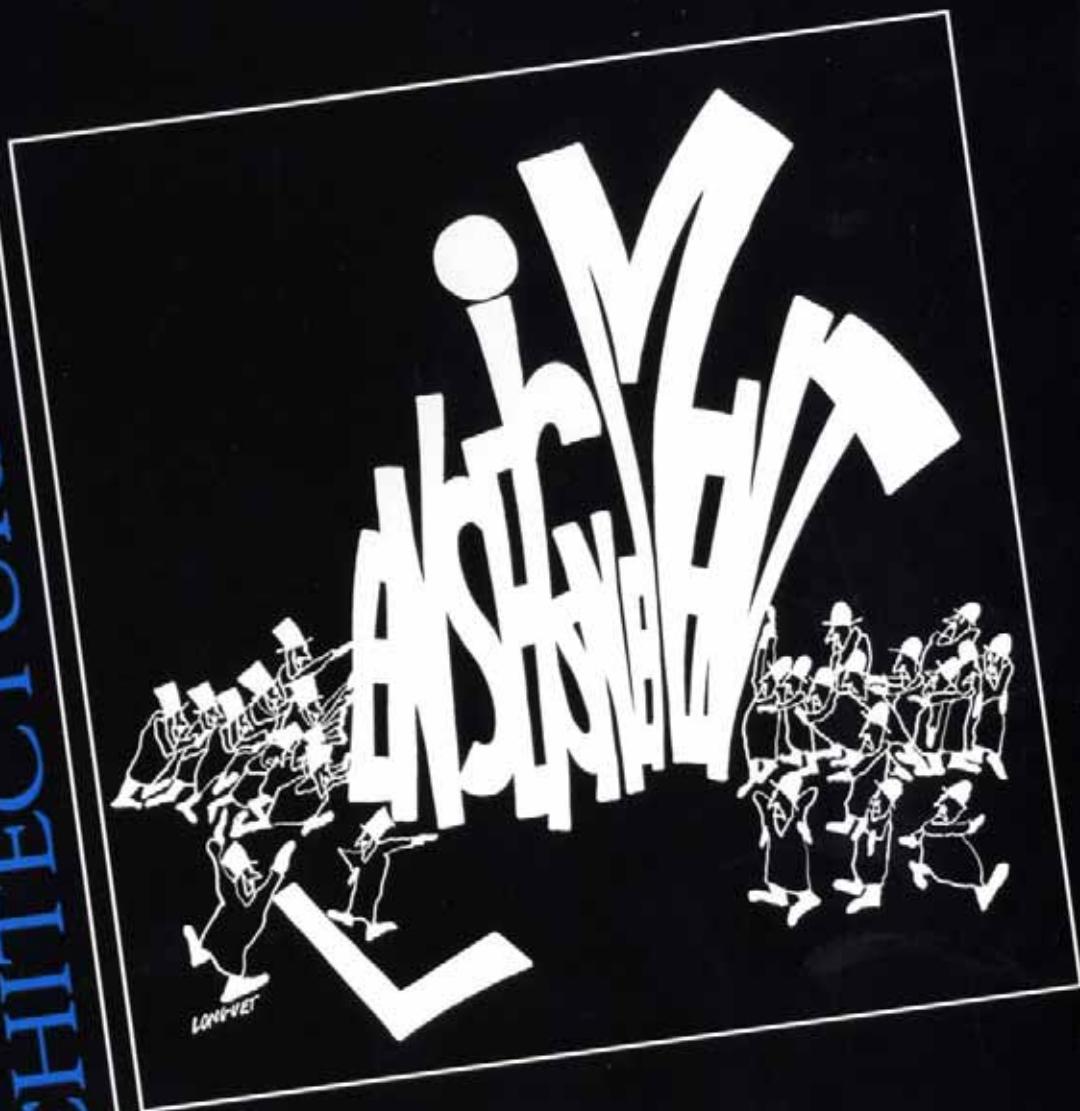


SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES ARCHITECTES



TRIBUNE D'HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE



De la S.A.D.G. à la S.F.A.,
histoire d'une société
d'architectes
Deuxième partie : 1940 - 1992
par Eve Jouannais

TRIBUNE D'HISTOIRE
DE L'ARCHITECTURE

Eve Jouannais

De la S.A.D.G. à la S.F.A.

Histoire d'une société d'architectes

Deuxième partie :
1940-1992





Pour la première fois une Société d'architectes a écrit son histoire.

Après de longues et patientes recherches dans nos archives et auprès des présidents en poste depuis près de trente ans, nous avons pu, grâce à ce deuxième tome, peut être sommairement, achever la rédaction des pages souvent heureuses et parfois tristes de notre longue histoire.

L'essentiel ne consistait pas seulement à créer notre mémoire, mais à démontrer à nos successeurs que les bases amicales et culturelles de notre Société n'avaient d'égales que sa faculté d'être, depuis son origine, un lieu privilégié d'accueil, de réflexion, d'échanges et d'action mais à prouver également qu'une poignée d'architectes bénévoles et passionnés ont été capables, non seulement de lui donner une audience reconnue de tous mais de triompher parfois d'une fâcheuse adversité.

C'était aussi une occasion exceptionnelle de rendre à ces derniers un hommage tout particulier pour tout ce qu'ils ont légué à l'Architecture et aux Architectes.

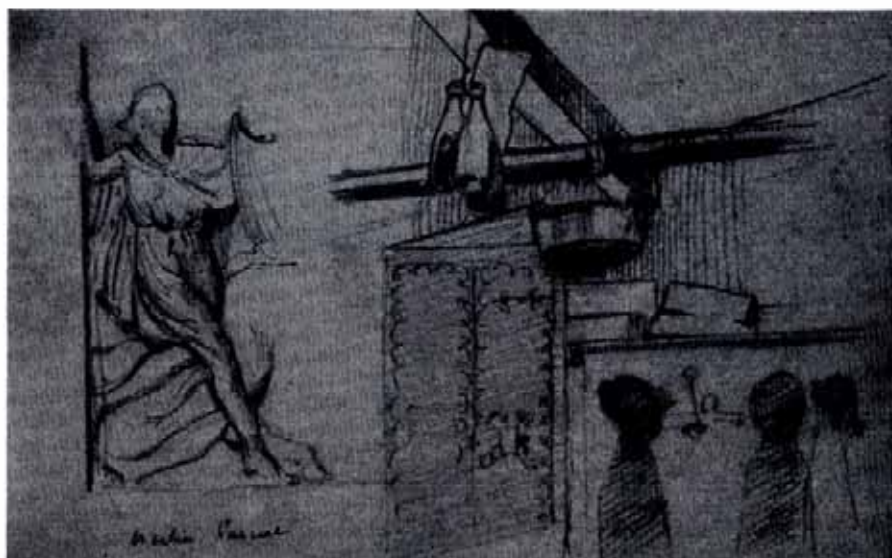
Il appartiendra aux futurs responsables, en s'appuyant sur ces bases, de faire preuve d'imagination, de volonté et d'adapter inlassablement nos structures et nos buts aux mutations d'une profession et d'un monde en perpétuelle évolution.

En remerciant vivement ceux qui ont participé à leur élaboration, je forme le vœu qu'un jour très prochain ces deux ouvrages, confondus en un seul volume plus documenté et illustré, deviennent à la fois un témoignage et une référence dans le vaste monde de l'architecture ainsi qu'un outil indispensable à la construction du futur de notre Société.

Claude Ducoux
*Président
de la Société Française
des Architectes*

SOMMAIRE

4	Introduction
7	1939-1966 : LA SADG DANS TOUS LES DÉBATS
7	La SADG pendant la seconde guerre mondiale
9	Les tentatives d'organisation de la profession
9	La création de l'Ordre des Architectes
13	L'évolution de la SADG dans les années 1950/60
23	LA SADG AUTOUR DES ÉVÉNEMENTS DE 1968
23	L'effervescence de la fin des années 1960
27	Les événements de mai 1968 et la SADG
32	L'après 1968
34	L'aventure AMC
48	DE LA SADG À LA SFA
48	Vers la Société Française des Architectes
55	La Série Nationale des Prix
67	LES ANNÉES 1980 : LE RENOUVEAU DE LA SADG OU LA NAISSANCE DE LA SFA
67	« La traversée du désert »
69	Le tournant de la SFA : déplacement et réflexion
72	Enrichissement et diversification
76	La SADG et la SFA
80	LES PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ
80	LES PRÉSIDENTS DE LA SOCIÉTÉ



Dessin de Sauvage

Introduction

C'est dans une période internationale critique que débute ce deuxième volume de l'histoire de la Société des Architectes Diplômés par le Gouvernement. C'était en 1939, la seconde guerre mondiale venait d'éclater, et les architectes vivaient ce drame au même titre que l'ensemble de la population.

Comme pendant la première partie de son existence, l'évolution de la SADG après 1940 doit être replacée dans le cadre de l'évolution générale de la profession d'architecte. La SADG était, depuis sa création, une des sociétés d'architectes les plus influentes en France. Elle avait réussi à s'imposer comme un interlocuteur de premier ordre auprès des pouvoirs publics et était la plus représentative des architectes diplômés.

Cependant, la SADG, ainsi que la plupart des autres groupements d'architectes, tentait d'obtenir depuis de nombreuses années la création d'un organisme ordinal, similaire à celui des avocats. Ce fut sous le gouvernement de Vichy qu'une réglementation de la profession fut votée, accordant aux architectes diplômés une reconnaissance officielle. La création de l'Ordre des Architectes devait marquer une étape essentielle de l'histoire de la profession : le titre d'architecte correspondait désormais exclusivement à une compétence reconnue.

« Jusqu'au 31 décembre 1940 n'importe qui pouvait devenir architecte ; depuis le 1er janvier 1941 cela est interdit, il faut maintenant justifier de ses capacités »*.

La SADG fut donc, pour une part importante, à l'origine de la création de cet Ordre ; elle fut également la première à en être affectée. En effet, elle avait joué jusque-là le rôle d'un organisme professionnel, diffusant des informations techniques et juridiques parallèlement à ses activités amicales et d'organisme culturel.

La première partie de ce second volume traite de l'évolution lente et progressive de la SADG, entre 1939 et 1966, dont l'identité fut remise en cause et qui peu à peu céda la place, en importance et en effectifs, à l'Ordre dont elle était au départ la principale initiatrice. Il y eut entre les deux institutions, durant cette période, connivence parfaite.

La SADG resta, jusqu'aux événements de 1968, le lieu principal où se retrouvaient les anciens élèves architectes de l'École des Beaux-Arts et où se débattaient de nom-

breux sujets touchant à la profession. Sous les présidences de Jacques Duvaux et Stéphane Claude, la vie de la SADG se maintint autour d'activités très similaires à celles d'avant guerre. Cela ne l'empêchait pas de perdre de sa substance au profit de l'Ordre des Architectes et, alors que celui-ci prenait de plus en plus d'importance, la SADG semblait doucement s'endormir.

Cependant, durant les trois années qui précédèrent les événements de 1968, la SADG, présidée par Otello Zavaroni, connut une certaine effervescence. Grâce à l'arrivée de nouveaux membres, notamment au sein du conseil d'administration, cette période fut marquée par le développement de nouvelles activités, aussi bien culturelles que professionnelles. Comme le faisait remarquer le secrétaire général, Léon Humblet, dans son allocution à l'assemblée générale du 14 décembre 1967 : « En 1966, selon le vœu émis par le Président Stéphane Claude, notre Président Otello Zavaroni commandait « En avant toutes... » et, en 1967, tout naturellement, l'on était en pleine manœuvre ».

Ainsi, le bulletin de la Société, dont la conception fut confiée à d'anciens élèves de Zavaroni, se transforma en une véritable revue professionnelle. *Architecture-Mouvement-Continuité*, qui parut sous la houlette de la SADG jusqu'à l'automne 1981, fut lancée avec l'idée qu'il fallait réapprendre à parler d'architecture et provoquer une réflexion de fond sur son devenir en favorisant le dialogue avec d'autres disciplines. Elle participait d'une volonté de renouvellement intellectuel d'une profession dont la production, à la fin des années soixante, était très critiquée par les jeunes architectes. On atteignait la phase ultime de la Reconstruction, avec la réalisation des derniers grands ensembles marquant les paysages périurbains d'une certaine pauvreté formelle. Par la suite, *Architecture-Mouvement-Continuité* refléta les préoccupations de toute une génération d'architectes qui, à partir du milieu des années 1970, commença à accéder à la commande publique grâce au lancement de nouveaux concours. La revue s'inscrivait à l'origine, dans un projet plus général dont l'ambition était d'amener l'ensemble de la profession à repenser non seulement la théorie mais aussi l'organisation de la pratique architecturale que l'APREX (Association Professionnelle d'Exercice), créée à la SADG également en 1967, avait pour rôle de promouvoir.

Alors que la SADG se ranimait, le mouvement de mai 1968 éclata, remettant en cause son institution de référence : l'École des Beaux-Arts. En effet, le fonctionnement de l'École avait très peu évolué depuis le début du siècle et montrait des signes de vieillissement. Les réformes amorcées à partir de 1962 n'avaient pas suffi à enrayer les contestations des étudiants qui jugeaient l'enseignement qu'ils recevaient insuffisant et obsolète, surtout d'un point de vue théorique.

Les événements de Mai 68 provoquèrent l'éclatement de l'École des Beaux-Arts et la remise en cause fondamentale de son système éducatif. La SADG vit ainsi sa source essentielle d'adhérents s'éparpiller en différentes tendances peu intéressées à jouer un rôle dans une amicale d'anciens élèves d'une École qu'elles rejetaient. Par ailleurs, une partie des jeunes architectes qui avait participé à la mise en œuvre de la politique d'Otello Zavaroni, quitta la Société pour s'investir dans la mise sur pied des Unités Pédagogiques d'Architecture (UPA) qui étaient venues entre temps se substituer à l'École des Beaux-Arts.

Dans une deuxième phase donc, la SADG se trouva confrontée à une crise importante. Il n'était certes pas évident, pour les plus anciens, de voir rejeter avec autant de violence la valeur d'une École qu'ils avaient mis du temps à faire reconnaître. Cependant, la Société décida que, plutôt que de se laisser marginaliser, et au risque de perdre progressivement toute substance, il était préférable de favoriser l'établissement d'une discussion sur la réorganisation de l'enseignement. Ce fut à l'initiative du président Louis G. Noviant, élu en 1969, que des débats furent organisés sur ce sujet à la SADG, rassemblant des enseignants de différentes UPA. Entre 1969 et le milieu des années 1970, ce problème de réorganisation de l'enseignement prit une place importante dans les activités de la Société.

En 1974, sous la présidence d'Henri Clément, la SADG décida, en accord avec la Fédération Nationale du Bâtiment, de se lancer dans la création d'une nouvelle série de prix : la Série Nationale des Prix. Cet outil d'estimation des prix du bâtiment devait se substi-

tuer à l'ancienne Série Centrale que la SADG et la Société Centrale (devenue Académie d'Architecture) éditaient en commun depuis le début du siècle. L'idée qui présida à l'élaboration de la Série Nationale était de créer un outil moderne et fiable d'estimation des prix du bâtiment en même temps que de réactiver une source de revenus qui baissait d'année en année. Pour diverses raisons, cette entreprise ne fut jamais équilibrée et dut être abandonnée à la suite d'une directive gouvernementale favorisant la libre concurrence. Les pratiques de l'ingénierie s'étendant au marché privé de la construction, les professionnels du bâtiment se détournèrent définitivement de la Série Nationale. L'abandon de cet outil, marquait aussi la fin d'une époque et d'un certain esprit. Les mentalités avaient évolué ; le mouvement de mai 1968 en était un indice parmi d'autres ; la SADG allait s'en rendre compte à ses dépens.

La fin des années 1970 fut marquée par le début des difficultés financières. La SADG avait énormément investi dans l'élaboration de la Série Nationale, et le déséquilibre de son budget commençait à devenir préoccupant. Durant toute sa présidence, Gérard Benoit mena un double combat en vue de faire aboutir le projet de la Série Nationale et d'autre part de maintenir le rôle de la SADG dans les débats professionnels.

Quand, en 1980, la Société prit le nom de Société Française des Architectes (SFA), elle était en pleine récession. Ce changement de nom survint au début de la période sans doute la plus critique de l'histoire de la Société. Les sommes investies dans la Série Nationale avaient fini d'épuiser toutes ses ressources. Les autres activités étaient devenues trop lourdes à supporter, aggravant encore la situation financière. Lorsque Pierre Alexandre en devint président en 1982, la SFA était en pleine déroute et totalement exsangue. Les dettes s'étaient accumulées, le recrutement était tari, certains membres démissionnaient. Il fallut alors négocier au plus vite et, malgré tout, dans les meilleures conditions possibles, le passif financier de la SADG/SFA. Les négociations notamment avec la Fédération Nationale du Bâtiment furent souvent âpres. Afin de rétablir l'équilibre de ses comptes, la SFA dut vendre une partie de son patrimoine.

La SADG/SFA perdit donc en quelques années une partie importante de ses richesses et de ses membres. Son investissement dans la Série Nationale en fut certainement une des causes directes. Mais la raison de cet échec fut, sans aucun doute, très liée à la situation générale de l'économie du bâtiment qui, depuis 1974, connaissait une crise importante, ainsi qu'à l'éclatement de l'enseignement de l'architecture dans les Unités Pédagogiques.

Par ailleurs, la SFA fut contrainte d'accepter le fait qu'elle ne pouvait plus maintenir la place qu'elle occupait auparavant. Elle avait pu échapper à l'asphyxie mais il fallait néanmoins qu'elle restreigne en partie ses ambitions, notamment celle de continuer à avoir un rôle médiateur pour la profession.

Une fois les comptes apurés, la question qui se posait était de savoir quelle politique devait être adoptée par la SFA. Il fallait, d'une part, qu'elle définisse des domaines d'activités et, d'autre part, qu'elle se donne les moyens de les développer. Dans un premier temps la SFA organisa des conférences, des expositions, des voyages. En déménageant dans des locaux plus petits et en louant ce qu'elle possédait encore au 100 rue du Cherche-Midi, la SFA retrouva une capacité d'action et put envisager un avenir. Progressivement, elle réintégra une place dans l'actualité architecturale, en développant surtout ses activités culturelles.

La SADG a connu depuis la deuxième guerre mondiale bien des vicissitudes. Elle fut néanmoins une actrice de premier plan dans les différentes étapes de restructuration de la profession d'architecte. C'est d'ailleurs plus généralement, l'histoire de cette profession qui se profile derrière celle de la SADG. La SADG fut, surtout jusqu'en 1968, totalement impliquée dans les débats sur les architectes et sur l'Architecture. Elle évolua par la suite, se maintenant comme lieu ouvert à la réflexion.

La Société Française des Architectes d'aujourd'hui, comme la Société des Architectes Diplômés par le Gouvernement d'hier, reste donc une plate-forme de rencontres et de discussions.

* PV SADG du Conseil d'Administration du 16-01-1941.

1939-1966 : LA SADG DANS TOUS LES DEBATS



Jacques Duvaux,
président de la SADG
de 1939 à 1960.

LA SADG PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Jacques Duvaux fut élu Président de la SADG au début de l'année 1939, alors que des mesures de guerre étaient adoptées dans tout le pays, prenant peu à peu le pas sur les activités habituelles. Les projets de réglementation de la profession, le problème des îlots insalubres, ou encore la création d'un Centre de Documentation, d'un Service de Renseignements des Matériaux (SRM) et l'organisation de la Mutuelle des Architectes Français (MAF) furent autant de préoccupations que la SADG dut laisser momentanément de côté. En revanche, les pouvoirs publics avaient souvent recours aux architectes de la SADG pour la construction de bases de défense et, d'une manière générale, pour tous les travaux du Génie de l'armée. Quand le conflit entra dans sa phase active, de nombreux architectes furent mobilisés dans différentes sections de combat. La fameuse compagnie F1 de camouflage, créée en 14/18, comprenant surtout des Grands Prix de Rome, fut reconstituée pour l'occasion.

En marge du conflit, la SADG prit quelques initiatives d'intérêt général comme la création de l'Office Technique pour la protection des populations civiles contre les Bombardements (OTB). Elle mit en place pour ses membres un « service de guerre » et organisa une caisse de secours permettant d'assurer une aide financière aux plus nécessiteux. Cette caisse était alimentée par les architectes de la Société et en particulier de nombreux dons furent envoyés par les groupes SADG étrangers.

Durant cette période, la Société fit plus souvent œuvre sociale que professionnelle. La situation était difficile et les marques de solidarité étaient d'un réconfort très important. Elle s'organisa afin de maintenir un contact

1
Il y eut des promotions de prisonniers.

entre ses membres, qui s'étaient trouvés rapidement dispersés sur tout le territoire français. Les prisonniers firent l'objet d'une attention particulière. Boille et Bernard, deux architectes de la SADG détenus en Allemagne, réussirent même à obtenir des livres et des fournitures et organisèrent des concours d'École et des diplômes **1**.

Cependant, les pénuries de chauffage obligèrent bientôt la SADG à se replier dans une partie de ses locaux ; l'absence de papier réduisit les possibilités de communication en interdisant notamment la parution du Bulletin. Une permanence du secrétariat fut organisée à Nevers et deux vice-présidents intérimaires furent nommés. A partir de 1940, un autre bureau de la SADG s'installa à Lyon.

L'armistice de 1940 et la mise en place du Gouvernement Pétain à Vichy, laissaient la France coupée en deux. Le pays entra dans une phase de relative accalmie durant laquelle une partie de l'activité économique commença à reprendre.

Ce fut alors que le débat sur l'organisation des professions du bâtiment refit surface. Une partie de la France avait été bombardée, des villes détruites, laissant des milliers de personnes sans abri. Les professionnels du bâtiment prirent les devants en réclamant du nouveau Gouvernement, une réglementation de ce secteur d'activité.



Le Havre, qui avait été entièrement bombardé pendant la seconde guerre mondiale fut reconstruit après 1945 (par les frères Perret, non SADG).

LA CREATION DE L'ORDRE DES ARCHITECTES

2
Sur "Les devoirs professionnels de l'Architecte envers lui-même, ses confrères, ses clients, ses entrepreneurs", annexe à l'article 118 du règlement de la Société Centrale, 1895 - publié dans le tome 1 de l'histoire de la SADG.

3
PV du 19-09-1940

Depuis fort longtemps l'organisation de la profession d'architecte posait problème et revenait régulièrement à l'ordre du jour. Une première étape avait été franchie avec l'institution, en 1867, du diplôme d'architecte de l'École des Beaux-Arts. Néanmoins, aucune loi ni aucune règle n'obligeaient à faire appel à ces architectes Diplômés Par Le Gouvernement (DPLG). Ces derniers se retrouvaient donc en concurrence avec d'autres architectes qui devaient leur titre à leur pratique, mais dont la compétence n'était garantie par aucun diplôme. Le code Guadet **2**, établi à la fin du XIXe siècle par l'architecte Julien Guadet était la seule règle professionnelle à laquelle les architectes pouvaient se référer.

Ce fut finalement avec le Gouvernement de Vichy que les architectes DPLG obtinrent une réglementation de leur profession. Bien que la situation politique dans laquelle cette réglementation s'inscrivait était contestable, la création de l'Ordre des Architectes, en décembre 1940, représentait une victoire très importante pour tous les architectes DPLG : il leur était enfin accordé la reconnaissance d'une compétence professionnelle précise basée sur un enseignement spécifique.

L'Ordre des Architectes n'était pas une initiative du Gouvernement de Vichy, mais bien un projet des architectes eux-mêmes. En effet, si les textes créant l'Ordre des Architectes furent promulgués en 1940 et 1941, la réglementation de la profession était, depuis dix ans, l'objet répété de projets émanant, de manière plus ou moins directe, des sociétés d'architectes comme la SADG. Dès l'automne 1940, la SADG, par l'intermédiaire de son président Jacques Duvaux, proposa aux autorités, un projet de réglementation touchant à plusieurs points de la profession : une réforme de l'enseignement, la création de l'Ordre des Architectes, la mise au point d'un programme de travaux des bâtiments, distincts des Travaux Publics, la reprise des travaux de construction et la mise en route de la reconstruction des régions dévastées **3**.

LES TENTATIVES D'ORGANISATION DE LA PROFESSION

4
Et cependant, parmi les projets de lois sur la profession d'architecte, il y en eut un présenté par un groupe de députés communistes, Paul Vaillant-Couturier en tête.

5
Entretien avec Jean Dorian.

Les architectes soutenaient que, à l'exemple des avocats, leur profession devait, à travers un organisme ordinal reconnu par l'État, se discipliner elle-même. Déjà, en 1921, deux sénateurs, rapportant un projet de Loi sur l'usurpation des titres, avaient mis l'accent sur la nécessité de réglementer, et ce dans l'intérêt général, la profession d'architecte. En 1933, 1936, 1937 des propositions de loi participant du même esprit furent déposées sans jamais trouver suffisamment d'écho auprès des gouvernements. En 1938, enfin, un projet de loi fut déposé par le Gouvernement qui reprenait les propositions antérieures. Ce projet, était semble-t-il sur le point d'aboutir en juillet 1939 lorsque la guerre éclata.

Avant 1939, l'instabilité ministérielle avait rendu les tractations difficiles. Mais d'autres facteurs expliquent que le dossier ait alors traîné : à partir de 1936, le Gouvernement du Front Populaire avait donné la priorité aux lois sociales. La création d'un Ordre des Architectes pouvait sembler secondaire par rapport à cette priorité et pouvait donc attendre **4**. De plus, le Front Populaire **5** n'était pas particulièrement favorable à la création d'un organisme professionnel de type corporatif. Enfin, les architectes DPLG étaient, malgré tout, très largement appuyés par les corps d'État : l'accès aux postes d'architectes départementaux, com-

⁶ C'est d'ailleurs en partie pour cette raison que les DPLG se retrouvaient au sein de la SADG qui, ayant réussi à s'imposer comme regroupement de professionnels, donnait un crédit certain à ses membres en même temps que le pouvoir de se défendre.

⁷ Article paru dans la Revue des Deux Mondes de décembre 1940 et dont des extraits furent donnés dans le Bulletin de la SADG.

⁸ A cette époque, les architectes juifs étaient exclus.

⁹ Dans le premier texte de la Loi, celui de décembre 1940, la date butoir était le 1er septembre 1934. Elle fut repoussée à 1939 dans la Loi du 21 septembre 1941.

munaux, des grandes villes ou encore des services publics leur était réservé en priorité. Le corps des PTT, par exemple, employait pour la construction de ses bâtiments, exclusivement des architectes diplômés. Le fait de détenir le diplôme d'architecture de l'École Nationale des Beaux-Arts donnait donc de vrais avantages qui n'avaient pas forcément besoin, aux yeux du législateur, d'être confirmés par une nouvelle institution.

Il n'en restait pas moins que, comme le titre n'était pas obligatoirement lié à l'enseignement, ceux qui avaient par leurs études une formation se sentaient sans arrêt menacés par l'ingérence de non-professionnels, notamment des ingénieurs et des métteurs ⁶. De plus, la multiplicité des sociétés d'architectes nuisait beaucoup à leur crédibilité professionnelle. Enfin et surtout, la mauvaise qualité de la construction en France entre les deux guerres, l'état catastrophique d'une activité professionnelle soit disant envahie par des « techniciens » sans formation architecturale dont certains se révélaient incompetents, justifiaient largement une remise en ordre.

Quand, en 1940, il sembla enfin possible de créer l'Ordre des Architectes, diverses démarches furent entreprises. Ce fut notamment Louis Hauteccœur, directeur général de l'École des Beaux-Arts qui fut chargé de mener à bien les négociations et qui, en accord avec la SADG, fit les démarches nécessaires auprès du Gouvernement de Vichy.

Stéphane Claude raconte qu'en attendant sa démobilisation en 1940, il rencontra à Vichy un officier de l'État Major de Pétain, le colonel Ménard, qu'il avait eu l'occasion de connaître pendant la guerre. Cet officier était chargé de lire tout le courrier concernant la réorganisation des professions du bâtiment, et en particulier la création d'un Ordre des Architectes. Il accepta très volontiers de confier le dossier à Stéphane Claude qui lui remit une note de synthèse. Intéressé par la question, le colonel Ménard écrivit un article sur le rôle social de l'architecte ⁷.

Au même moment, le médecin de Pétain poussait à la création d'un Ordre pour sa profession, ce qui favorisa peut-être la revendication des architectes. Les textes de lois, instituant les deux Ordres, furent votés dès la fin de l'année 1940.

L'organisation de l'Ordre des Architectes

Le texte du 31 décembre 1940 créant « un Ordre des Architectes constitué par les architectes remplissant les conditions fixées par la Loi » établissait les règles générales de la profession, l'organisation de l'institution en différents conseils et les conditions d'inscription ainsi que des dispositions spéciales concernant les autres instances professionnelles et les cas particuliers. Il était stipulé que, pour porter le titre et exercer la profession, il fallait désormais être français, jouir de ses droits civiques ⁸, être titulaire d'un diplôme unique déterminé par arrêté et être inscrit au tableau de l'Ordre. Des mesures transitoires permettaient à plusieurs catégories de personnes de continuer à exercer et de devenir architecte de plein droit : les titulaires des diplômes délivrés par les écoles d'architecture reconnues par l'État jusqu'en 1942, les architectes qui exerçaient déjà la profession au 1er septembre 1939 ⁹ et qui payaient patente depuis cinq ans au moins et ceux qui, à la même date, étaient architectes de l'État ou des collectivités publiques. Pouvaient également être dispensés du diplôme, les commis principaux d'agences d'architectes âgés de trente-cinq ans au moins au 1er septembre 1939 et ayant travaillé de manière continue douze ans et plus dans un cabinet d'architecte patenté, à condition de passer un examen d'État. Un recours était accordé à qui exerçait la profession depuis moins de cinq ans. Des mesures particulières étaient enfin prévues pour les étrangers.

Il fallait que l'Ordre des Architectes s'organise à l'échelle nationale et régionale. Un conseil national supérieur de douze membres et des conseils régionaux furent créés. Des circonscriptions territoriales furent définies,



Dîner au bar du Chariton avec les présidents des conseils régionaux de l'Ordre, après une réunion du Conseil de la SADG. On peut reconnaître en haut : Mme Malette, MM Grosborne, Laborde, de Chaizelle ; en bas : Mme Malette, Mr J. Dorian et Mr Paillasson.

chacune devant accueillir un conseil régional constitué de sept membres, ou de onze membres pour les circonscriptions de plus de cent inscrits. Seul le conseil de la région parisienne comptait vingt-et-un membres. En 1945, aux élections des conseils régionaux, une très grande majorité de membres de la SADG furent élus : cent-quarante contre trente-six DPLG non SADG et quatre-vingt non diplômés. Vingt furent élus aux présidences, contre cinq DPLG non SADG et trois non diplômés. Enfin, neuf membres de la SADG siégèrent au Conseil Supérieur de l'Ordre. La SADG accueillit même, au 100 rue du Cherche-Midi, le conseil de l'Ordre de la région parisienne jusqu'en 1946.

Le Conseil Supérieur de l'Ordre des Architectes (CSOA) bénéficia donc des hommes et des compétences de la SADG, à tel point que Jacques Duvaux fut élu président du Conseil Supérieur de l'Ordre à la fin de l'année 1953. Il se retrouva donc, jusqu'à l'élection en 1961 de Stéphane Claude à la tête de la SADG, président des deux organismes. Par ailleurs, de nombreux membres de la SADG prirent place dans les conseils régionaux. Les questions débattues au sein

des commissions de la SADG - commissions de l'urbanisme, des matériaux, de la législation, des concours publics, de l'enseignement, etc. - faisaient l'objet de rapports qui nourrirent naturellement la réflexion au sein du CSOA. Il était important que désormais les architectes parlent d'une seule voix et se présentent de manière unitaire. La SADG n'en continuait pas moins d'animer ses propres commissions, établissant des rapports précis susceptibles de servir de base de réflexion à l'Ordre.

Les indéterminations de l'Ordre

Cependant, le premier texte définissant les missions de l'architecte et rendant son intervention obligatoire pour toutes les constructions, ne fut jamais ratifié. Le recours à un architecte n'était donc toujours pas obligatoire. En d'autres termes, les textes de 1940 réglementaient le titre mais non pas l'exercice de la profession.

« Le recours à un architecte constitue pour toute personne qui désire construire, une garantie dont l'étendue et l'efficacité résultent de la mission et des devoirs mis à la charge des architectes français. [...] par les études qui lui ont permis d'accéder à un diplôme et de s'inscrire à l'Ordre, l'architecte justifie de connaissances approfondies ¹⁰. »

¹⁰
"Guide de l'Architecte" de
P.R. Waltz et M. Puget éd.
MAF 1963.

Plus de vingt ans après la création de l'Ordre des Architectes, un texte modifiant le statut établi en 1940, fut soumis aux pouvoirs publics. Ce texte, dont l'élaboration débuta en 1942, définissait plus clairement la mission de l'architecte et rendait son intervention obligatoire et exclusive. En 1958, une commission inter-ministérielle se réunit pendant près d'un an afin de mettre au point les articles modifiant la loi de 1940 pour que l'exercice de la profession d'architecte soit soumis à des conditions précises définies légalement. Aux dires de Stéphane Claude, qui fit partie de cette commission au titre de vice-président de la Confédération Générale des Architectes Français (CGAF) à la place du Président Malécot qui était malade : « il y eut des bagarres homériques en particulier avec le délégué du ministère de l'Industrie, représentant les ingénieurs, qui faisait constamment opposition ». Un texte fut finalement rédigé donnant satisfaction aux architectes. Cependant, certains responsables de syndicats d'architectes estimèrent que le texte n'était pas assez clair et voulurent relancer les discussions notamment sur les prérogatives de l'Ordre par rapport à celles des syndicats. Le directeur de l'architecture au ministère des Beaux-Arts, rue de Valois, finit par se lasser de chercher une solution qui satisfasse tout le monde. Le projet de modification passa donc sous le coude.

L'attitude des syndicats vis à vis de l'Ordre s'explique sans doute par le fait que l'article 18 de la Loi de décembre 1940 qui précisait : « Les syndicats d'architectes existants à ce jour sont déclarés dissous ». La liberté syndicale avait été rétablie dès 1944 par le Gouvernement Provisoire et en octobre 1945, une ordonnance autorisait, à nouveau, les architectes à former des syndicats. Quand ce droit fut rétabli, l'Union Fédérale des Syndicats d'Architectes eut d'importantes frictions avec l'Ordre dont elle récusait la légitimité et l'exclusivité en matière de défense des architectes. Les syndicats voulurent le réduire à un rôle moral et disciplinaire. Mais, une grande partie des architectes se mobilisèrent alors pour maintenir l'Ordre comme représentant, auprès des pouvoirs publics, des intérêts de la profession ¹¹. De plus, les organisations syndicales ne pouvaient que contester la légitimité d'un organisme qui, censé représenter les intérêts d'une profession, avait été institué par les pouvoirs publics. A la libération, l'Ordre des Architectes fut donc remis en question en tant qu'émanation du gouvernement de Vichy. Certaines des prérogatives dont il avait joui durant cette période lui furent également sévèrement reprochées. Par exemple, sous l'occupation, le conseil de l'Ordre avait présidé aux désignations d'architectes-experts pour évaluer les biens immobiliers appartenant aux juifs qui devaient être confisqués. Il semble que la majorité des architectes nommés firent traîner le plus longtemps possible ces expertises afin de re

¹¹
Après la Libération, en 1945,
une nouvelle loi valida la loi
de 1940.

culer le moment de leur vente qu'ils réussirent parfois à éviter ¹². A la fin de la guerre, tous les architectes ayant perçu de l'argent dans ces conditions furent de toute manière tenus de le rembourser.

L'existence de l'Ordre, auquel il revenait désormais de contrôler et de défendre la profession devant les pouvoirs publics impliquait pour les sociétés d'architectes en général et la SADG en particulier, la nécessité d'évoluer. Après une période de forte remise en question, non seulement la Société décida de se maintenir, mais pendant plusieurs années elle fut la principale conseillère de l'Ordre, qu'elle fit profiter très largement de l'expérience de ses membres.

La SADG, à partir de cette période, connut néanmoins une certaine défection de la part des architectes se traduisant notamment par une baisse du nombre d'adhésions. Le débat sur la nécessité de maintenir en vie la SADG s'en trouva relancé. Certains architectes, comme Louis Boileau démissionnèrent, estimant « que, depuis la création de l'Ordre des Architectes, le rôle de la Société était terminé ». Fournier, quant à lui, prit position en faveur de la suppression de toutes les sociétés d'architectes, considérant qu'elles étaient devenues inutiles et ne faisaient qu'augmenter le montant des cotisations.

L'ÉVOLUTION DE LA SADG DANS LES ANNÉES 1950/60

L'Ordre des Architectes fut obligé, dans un premier temps, d'entériner une situation de fait et d'admettre, par conséquent, des architectes d'origines diverses. La SADG garda donc sa particularité, le temps que l'Ordre prenne le poids réglementaire, en étant exclusivement la société des diplômés de l'École des Beaux-Arts. Sa position était ambivalente dans la mesure où, tout en défendant la légitimité de l'Ordre des Architectes et en participant activement à son organisation, elle revendiquait sa spécificité.

La SADG et l'Ordre

Au début de l'année 1951, de nouveaux statuts furent votés précisant les conditions d'entrée à la Société et son fonctionnement. Pour être membre titulaire il fallait : avoir obtenu le diplôme consacrant les études d'architecture faites à l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts, s'acquitter d'une cotisation annuelle de mille-cinq-cents francs pour les plus de trente-cinq ans, de mille francs pour les architectes âgés de trente à trente-cinq ans, et de trois cents francs pour les moins de trente ans ; en plus de la cotisation il y avait un droit d'entrée s'élevant à deux cents francs. Le conseil d'administration, comprenant vingt-quatre membres élus, devait être renouvelé par tiers tous les ans. A partir du moment où Jacques Duvaux fut président à la fois de la SADG et du Conseil Supérieur de l'Ordre des Architectes, un président délégué fut élu. Entre 1954 et 1960, Stéphane Claude assumait cette fonction, avant de devenir lui-même, en 1961, président de la Société.

La SADG restait attentive à l'évolution de la profession et continuait à participer, plus ou moins directement, aux débats et aux décisions émanant de l'Ordre. Au dernier conseil d'administration de l'année 1951 Jacques Duvaux rappela : « Dans bien des cas et pour que l'Ordre vive, les DPLG et la SADG se sont sacrifiés ; mais ce sacrifice ne signifie ni abandon, ni suicide ». La Société sortit à la fois gagnante et perdante de la création de l'Ordre des Architectes. Si son influence semblait plus forte que jamais, elle n'accueillait plus que la moitié des jeunes diplômés sortant des ateliers de l'École des Beaux-Arts en 1950. Une commission fut mise en place afin de réfléchir aux moyens de rétablir un lien avec les jeunes diplômés.



Déjeuner à Saint-Savin, le 7 mai 1960. On peut reconnaître ici : Mme Epron, le président J. Duvaux, Mr Marion (président du groupe régional de Meaux), L. Samoyault-Muller, A. Garnier et Mr Barge.

13

La section architecture de cette École fut reconnue à partir de 1950.

14

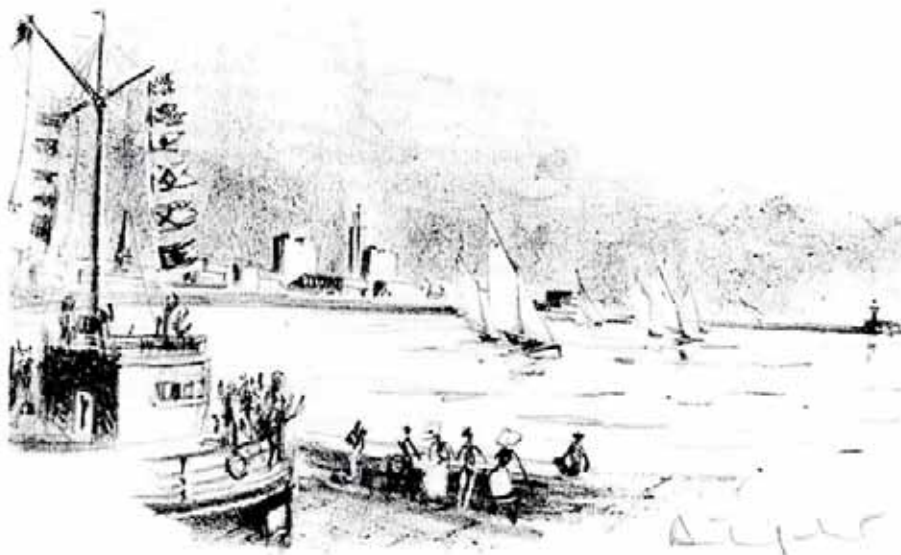
Cousin de Le Corbusier, il fut Architecte en chef de la ville de Chandigarh.

15

PV du conseil d'administration du 20-01-1960.

Plusieurs facteurs contribuèrent à la baisse d'intérêt d'une partie des jeunes DPLG pour la SADG. La première fut que l'inscription à l'Ordre des Architectes était devenue obligatoire. Les réglementations de l'Ordre devant servir à défendre la profession, la SADG perdait une part de son identité. Auparavant un architecte sortant de l'École des Beaux-Arts trouvait dans la SADG une structure d'appui et d'information qui l'aidait à démarrer dans la profession. À partir des années 1950/55, l'Ordre fut à même de diffuser les informations et de représenter seul la profession. Ceci entraîna un changement d'attitude vis à vis de la SADG dont l'inscription prit un caractère plus volontaire. La double cotisation fut sans doute aussi pour certains un obstacle. Par ailleurs, le nombre des étudiants augmentait et plusieurs écoles délivraient des diplômes d'architecture à côté de l'École des Beaux-Arts, notamment l'École Spéciale d'Architecture et l'École Nationale Supérieure des Arts et Industries de Strasbourg ¹³ (ENSAIS). La SADG s'était jusqu'alors refusée à admettre les diplômés de ces deux écoles. Les difficultés que les architectes avaient eues à faire prévaloir leur titre entraînaient parfois le rejet de confrères dont la compétence était reconnue par ailleurs. L'exemple de Le Corbusier fut à ce titre très révélateur : à plusieurs reprises, on trouve dans les procès verbaux des conseils d'administration de la SADG des critiques acerbes envers cet architecte autodidacte. Quand en 1949, la Cité Radieuse fut inaugurée à Marseille, bien des membres de la Société s'indignèrent de l'intérêt que Le Corbusier pouvait susciter. À travers lui, c'était également l'attitude du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU) qui était critiquée. Ceux qui s'étaient battus pour l'institutionnalisation de la profession, voyaient d'un mauvais œil que des réalisations fussent attribuées par les pouvoirs publics à des architectes autodidactes.

En 1960, Pierre Jeanneret ¹⁴, chercha à s'informer auprès de la SADG ¹⁵. Il demanda à la Société de bien vouloir « lui préciser les qualifications en usage dans les différentes municipalités pour l'exercice de la profession » et « si les ingénieurs et experts avaient la faculté d'exercer au même titre que les architectes et dans quelles conditions ». Ceci afin de trouver « une formule susceptible de s'adapter à la qualification des architectes pour la nouvelle cité de Chandigarh ». Le président, dit laconiquement le procès verbal, mit « le conseil en garde contre une telle demande à laquelle il estima opportun de ne pas donner suite ». Lors d'un conseil d'administration, en février 1952, Xavier Arsène-Henry, membre



Lithographie originale d'Antoine Mouchet (SADG) illustrant un menu : déjeuner au Club des Régates au Havre, lors des journées SADG des 20-21-22-septembre 1958.

de la Société, accusa la SADG de « repousser les jeunes DPLG par son attitude vis à vis notamment de Le Corbusier et du MRU ». Cette intervention faisait suite à un article paru dans le bulletin et à une conférence de presse organisée dans la bibliothèque de la Société. La Société y avait affiché une position hostile à Le Corbusier et au ministre de la Reconstruction, Eugène Claudius-Petit. Cette attitude d'ostracisme, ou de raidissement sur le principe, tendait cependant à marginaliser la SADG et à provoquer un conflit de générations.

Les relations entre Paris et la Province firent l'objet d'une nouvelle politique. On organisa alors des réunions locales en province au moins deux fois par an. Pour chacune de ces réunions fut prévu un programme d'étude précis inspiré ou établi par Paris. La SADG avait, jusque là, une assise régionale importante. Mais, à partir du moment où les conseils régionaux de l'Ordre furent largement investis par les architectes de la Société, certains de ses propres groupes perdirent de leur vitalité. La SADG tenta donc de restaurer son action en province et de rétablir des contacts entre ces différents groupes. Leur diplôme commun restait un point de repère à faire valoir auprès de l'ensemble de la société. Par ailleurs, les activités de la Société n'étaient pas uniquement liées à la défense de la profession : « Et puis enfin, aurions-nous oublié ce qu'est la SADG ? Les souvenirs et les traditions de l'École qu'elle conserve jalousement, les amitiés qu'elle noue et entretient, les exemples de probités et de conscience professionnelle qu'elle dispense et encourage ¹⁶ ». Si la SADG avait abandonné à l'Ordre la mission de défense et de représentativité des architectes, elle continuait à promouvoir un esprit de solidarité entre personnes de même formation. De plus, à la lecture des procès verbaux de cette époque, on se rend compte qu'il n'était pas un sujet concernant la profession qui ne soit discuté à la Société.

¹⁶
PV du conseil
d'administration du
15-02-1951.

¹⁷
Lecomte fut
architecte-conseil, Directeur
des études d'architecture des
travaux de reconstruction
auprès du commissaire à la
Reconstruction, Raoul
Dautry. Il était chargé du
recrutement des architectes.

La Reconstruction fut, par exemple, l'occasion de débats répétés à la Société. A partir de 1942, le gouvernement se préoccupa des régions dévastées par les bombardements et donc du relogement des sans-abri. Le Commissariat à la Reconstruction, dont firent partie des architectes SADG comme Lecomte ¹⁷, eut souvent recours à la Société, d'une part pour réfléchir à une politique en la matière et d'autre part pour lui fournir la plupart des architectes en chef des villes sinistrées.

Les activités de la SADG

La SADG durant cette période s'occupa beaucoup d'urbanisme, et, sa commission du même nom, ne fut jamais autant sollicitée. Les futures réglementations de la construction et l'établissement des schémas types firent l'objet d'un travail important. Toutes les données relatives à la construction des habitations, les valeurs de dommages de guerre ou encore des primes furent répertoriées dans le code de l'urbanisme émanant du Ministère mais établi par des architectes de la SADG. Malgré les efforts de coordination et de rationalisation, la construction pâtit beaucoup de l'état d'urgence dans lequel elle se réalisa, du manque de moyens financiers et de la pénurie de certains matériaux. La nécessité de construire vite rendait peut-être d'autant plus crucial le problème du recours à des gens compétents. A ce titre, la SADG joua un rôle important.

Différents services avaient déjà été mis en place à la Société afin de faciliter certains aspects du fonctionnement de la profession. Il y eut notamment la création d'une école de secrétariat du bâtiment et l'accueil d'un centre d'information sur les métiers du bâtiment.

En 1942, la SADG avait élaboré un projet de cours destinés à former des secrétaires d'architectes. En novembre 1943, l'École de Secrétariat Technique du Bâtiment (ESTB) était créée. L'enseignement reposait sur des cours de comptabilité, de gestion, de cours sur les professions du bâtiment, venant s'ajouter à une formation de secrétariat général ; des conférences complémentaires permettaient de traiter ponctuellement de sujets plus particuliers. Par la suite fut créé un cours de commis d'architectes pour les garçons. Ces deux enseignements furent réunis dans un même établissement d'Enseignement des Sciences et des Techniques du Bâtiment (ESTB). La formation de ces personnes fut prévue, à l'origine, pour fournir aux architectes des collaborateurs efficaces et immédiatement opérationnels. Il était prévisible, même en période de guerre, que des travaux très importants allaient être mis en route rapidement et il fallait pour cela que les architectes puissent disposer de collaborateurs déjà adaptés à la profession. À la fin de leur scolarité, les élèves de l'ESTB pouvaient présenter un dossier à l'Ordre afin d'obtenir un diplôme officiel de collaborateur d'architectes.

Par ailleurs, le Centre d'Information et de Documentation du Bâtiment (CIDB), créé à la fin des années 1930 par la SADG, fut installé au rez-de-Chaussée de l'immeuble du 100 rue du Cherche-Midi alors que la Société se trouvait au 1er étage. Bon nombre d'entreprises étaient abonnées au CIDB qui s'occupait de gérer et de tenir à jour la documentation concernant les travaux de construction. Des stands d'expositions étaient également loués à des fournisseurs de matériaux. À la fin des années 1970, la crise du bâtiment se répercuta sur le fonctionnement du CIDB qui cessa alors son activité et libéra les locaux. Le CIDB, qui avait été dirigé pendant de nombreuses années par Madame Poli, représenta longtemps une source essentielle d'informations et de communication entre les différents métiers du bâtiment.

Depuis le début du siècle, la SADG éditait en commun avec la Société Centrale la Série Centrale des Prix. Cette mercuriale servait de référence à tous les travaux du bâtiment. Elle fut pour les deux sociétés d'architectes une source de revenus importante jusqu'en 1970. Ce fut d'ailleurs, en partie grâce aux bénéfices dégagés par la vente de la Série, que la SADG put, dans les années 1950, acquérir un appartement au deuxième étage du 100 rue du Cherche-Midi, destiné aux services administratifs de l'école de l'ESTB. On procéda également à l'édition d'une méthode de comptabilité à l'usage des architectes mise au point par Muller dont les jeunes architectes furent longtemps les principaux clients. Cette méthode fit, pendant quelques temps, l'objet d'une conférence annuelle à la Société.

Enfin, en 1955, la SADG créa son propre syndicat. Ce fut un moyen pour la SADG d'être représentée de manière spécifique au sein de la Confédération Générale des Architectes Français (CGAF) plutôt que de se diluer dans les syndicats existant. Cet organisme syndical permit à la SADG de retrouver

18

La SADG abandonna son identité syndicale près de vingt ans plus tard, après un congrès de l'Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes (UNSFA), ex-CGAF, qui récusait la valeur du particularisme de la SADG.

une importance et une voix parmi les groupements professionnels. De fait, il n'y avait pas de réelle partition entre l'activité de la SADG en tant que société d'architectes et celle de la SADG en tant que syndicat d'architectes. Les questions relevant de préoccupations syndicales étaient traitées lors des réunions habituelles de la Société et les informations de la CGAF étaient diffusées dans le Bulletin au même titre que toute autre information. Dans les années 1950, ce syndicat fut l'un des instruments de la SADG, lui permettant de se maintenir dans les discussions professionnelles de manière tout à fait spécifique ¹⁸.

En ce qui concerne les réformes de l'enseignement de l'architecture, la SADG perdit peu à peu de son influence. Cet enseignement faisait pourtant l'objet de discussions fréquentes, d'autant plus qu'un certain nombre d'architectes de la Société étaient des patrons d'atelier de l'École. Mais là encore, l'Ordre des Architectes était devenu l'interlocuteur principal.

La Société continua à développer des activités culturelles diverses - expositions, conférences, voyages - contribuant à promouvoir et diffuser la connaissance architecturale. Il y eut, par exemple, des tentatives de rapprochement entre architectes français et étrangers. En 1947, un échange entre le Brésil et la France fut projeté. Quelques membres de la SADG firent le voyage afin d'étudier l'architecture contemporaine du Brésil. C'était l'époque où des architectes comme Lúcio Costa et Oscar Niemeyer contribuaient à la diffusion des idées du mouvement Moderne et à l'essor de l'architecture d'avant-garde au Brésil dont la réalisation la plus célèbre fut la ville de Brasilia, construite une dizaine d'années plus tard. En 1957/58, la SADG fut également à l'origine d'une exposition sur l'ar-



Voyage à Lyon en mars 1961, sous la présidence de Stéphane Claude.



Repas SADG en mai 1961. On peut reconnaître ici : Mr Zavaroni, Mme Lemoine, Mr Pommier.



Voyage à Nice en juin 1964, sous la présidence de Stéphane Claude.



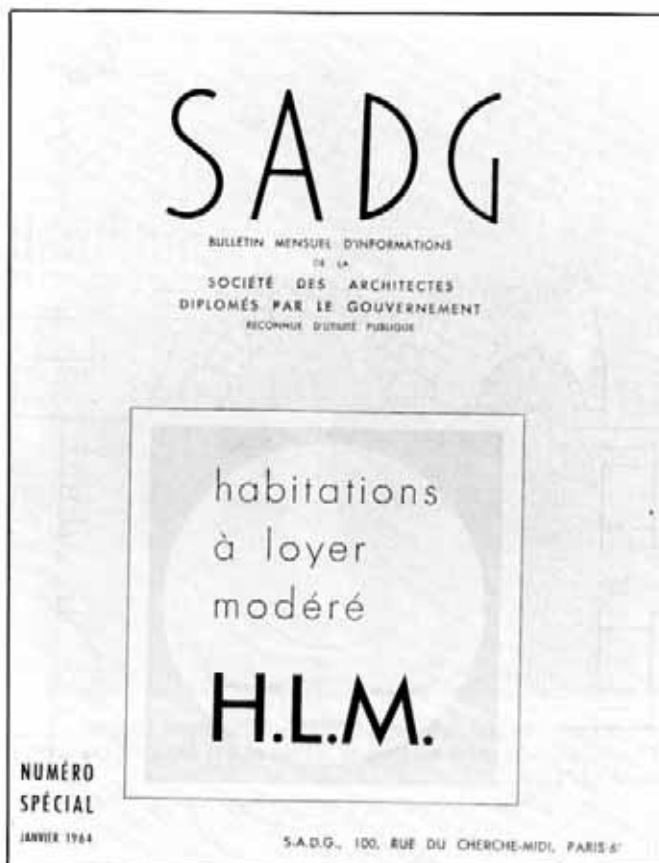
Soirée de la SADG en 1964. De dos : Fanny Jolly et le président Stéphane Claude discutant avec (de face) François Cail, avocat au Conseil d'État et à la Cour de Cassation et Mr de Font-Réaulx, avocat à la Cour.

chitecture française en Inde, à Bombay et à New-Delhi. Un voyage fut organisé en 1962 aux Pays-Bas pour les membres de la Société. Il y en eut d'autres par la suite aux Pays-Bas à nouveau (1971), puis en Grande-Bretagne (1974), en Italie du Nord avec notamment la visite des villes de Côme, Bologne et Milan (1976). En dehors des déplacements à l'étranger, presque chaque année, les journées de la SADG étaient l'occasion pour des membres parisiens et provinciaux de se retrouver et de visiter la région ou la ville de l'un des groupes régionaux : Bordeaux (1952), Nancy (1954), la Bretagne (1955), Rouen et Le Havre (1958), la région de Dijon (1959), Poitiers (1960), Nantes (1963), Nice (1964), etc. Ces visites, qui se déroulaient sur une fin de semaine prolongée (trois jours), fournissaient aux membres, une occasion conviviale de rappeler leur appartenance à une même Société.

La SADG, lieu de rencontres et de convivialité

La SADG en plus de ses activités professionnelles et culturelles, resta un lieu de rencontre et de socialisation. L'Ordre des Architectes n'organisait aucune réception « mondaine ». En revanche, une fois par an, la soirée de la SADG rassemblait dans la grande salle du rez-de-chaussée du 100 rue du Cherche-Midi, de nombreux architectes ainsi que des personnalités officielles et des représentants du monde du bâtiment. Les présidents des autres groupements d'architectes étaient invités. Ces soirées de galas étaient animées par des représentations. Il y eut de très belles soirées. Celle à laquelle furent invités les Frères Jacques fut mémorable. En 1959, Jean Dorian qui s'occupait particulièrement de l'organisation de la partie artistique de la soirée SADG, prévut un cocktail attrayant avec un chansonnier humoriste André Robert de Bobino, un concert des 4 barbus ¹⁹ et une chanteuse fantaisiste. Pour le dîner du centenaire de la SADG, on lâcha des centaines de ballons blancs qui allèrent se loger dans une structure triangulée (installée au plafond pour une exposition). Ces soirées fastueuses, données au siège de la SADG jusqu'en 1980, valurent à la Société le surnom de « château ».

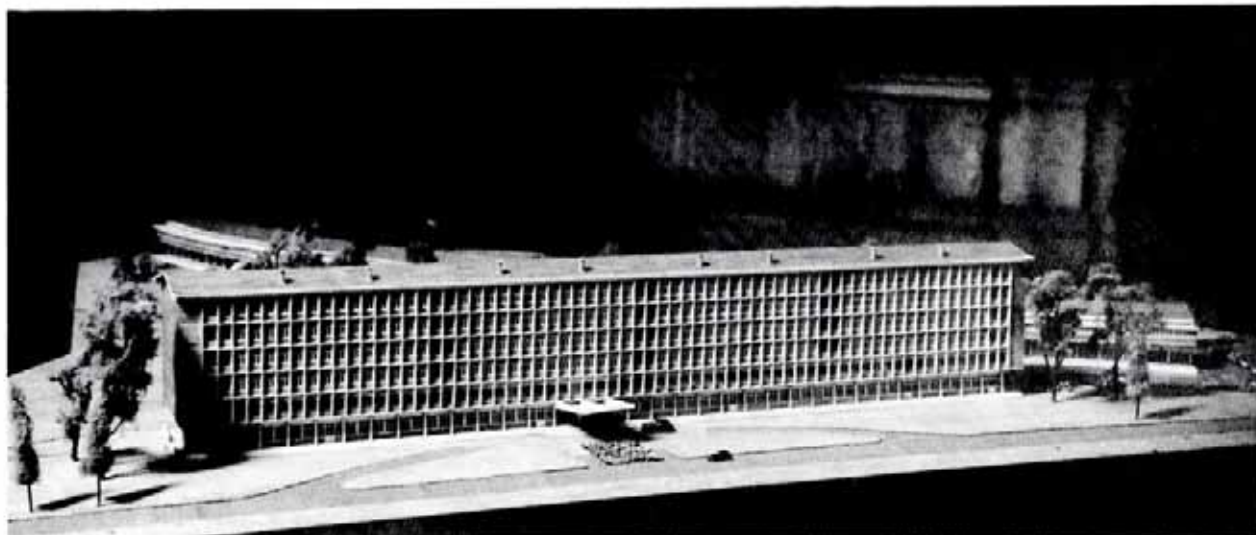
¹⁹
L'un d'eux, Quiton, était SADG.



A l'occasion du cinquantenaire de la création des Offices publics d'HLM, la SADG publia dans un numéro spécial de son bulletin une série d'articles sur le logement social et son évolution. Le bulletin de la SADG dont la publication avait été interrompue pendant la deuxième guerre mondiale et avait repris en novembre 1951, publiait ainsi régulièrement des articles d'actualité concernant la profession.



Le bulletin d'avril 1967 fut principalement consacré à l'enseignement de l'architecture et aux réformes nécessaires à l'évolution de la profession, présentant quelques projets contemporains significatifs comme la bibliothèque d'Enfants de la Cité de la Plaine à Clamart conçue par Jean Renaudie, Pierre Riboulet, Gérard Thurnauer et Jean-Louis Veret.



Lycée d'Antsirabé à Madagascar, construit par un ancien élève de l'atelier Expert membre de la SADG : P. Razafy Andriamihaingo, en collaboration avec R. Bergonzoli.

20
Témoignage de Jean Dorian.

En réunissant des représentants de l'ensemble des métiers du bâtiment, la SADG conserva, pendant toutes ces années, un certain prestige. Des réceptions de moindre importance étaient données assez régulièrement à l'occasion de manifestations, conférences ou réunions organisées par la Société. Par ailleurs, environ une fois par mois, un samedi, les conseils régionaux de l'Ordre se réunissaient à Paris au Conseil Supérieur. Les membres de la SADG faisant partie de ces conseils en profitaient pour arriver le jeudi afin d'assister à la réunion hebdomadaire de la Société. Un dîner s'en suivait au bistrot du Chariton rue du Cherche-Midi (devenu par la suite la Taverne Basque), dîner auquel participaient une trentaine de personnes. Ces rencontres étaient généralement animées par le camarade R. Muller, architecte de la Préfecture de Police, « qui racontait beaucoup d'histoires de perquisitions et en voulait à la République qu'il critiquait vertement. » 20. Les élections du conseil d'administration offraient là encore l'occasion pour les membres de la SADG de se retrouver. Les réunions se passaient autour de la cérémonie du 11 novembre. Après le dépôt d'une gerbe dans la cour de l'École des Beaux-Arts, il y avait toujours un petit groupe pour se retrouver au café des Deux-Magots, place Saint-Germain des Près, pour discuter des élections du jour et enregistrer les pronostics.

Ces différentes occasions de rassemblement furent un élément important de l'esprit de la SADG. Le caractère amical, confraternel de toutes ces réunions se traduisait par une solidarité très forte dans tous les aspects professionnels. Louis G. Noviant qui rentra à la SADG, près de dix ans après l'obtention de son diplôme, reconnut :

« J'aurais peut-être eu tendance à mener ma vie de façon solitaire et la SADG m'a apporté autre chose. Je me suis aperçu que ce que j'aimais dans le métier d'enseignant n'était pas de dire ce qu'il fallait faire mais de chercher à comprendre, de chercher à aider une personnalité à se réaliser ; et bien il y avait aussi cela dans les réunions de la SADG où j'ai appris à mieux connaître, mieux comprendre, des camarades plus vieux. Il y a cette espèce d'amitié simple qui fait que tout le monde s'admet, et qui garde quelque chose de fort qui est né à l'École. Des contacts amicaux ont pu continuer à exister grâce à la SADG ».

Un point important de cet aspect d'amicale, c'est que la SADG contribua à maintenir un contact entre les architectes de l'École des Beaux-Arts, quel que soit leur lieu d'exercice. Beaucoup d'architectes étrangers ayant fait leurs études d'architecture à Paris, maintinrent des relations privilégiées avec leurs anciens camarades, grâce à la SADG. Cela permit aussi, l'établissement de liens professionnels solides et une meilleure communication des expériences.

21

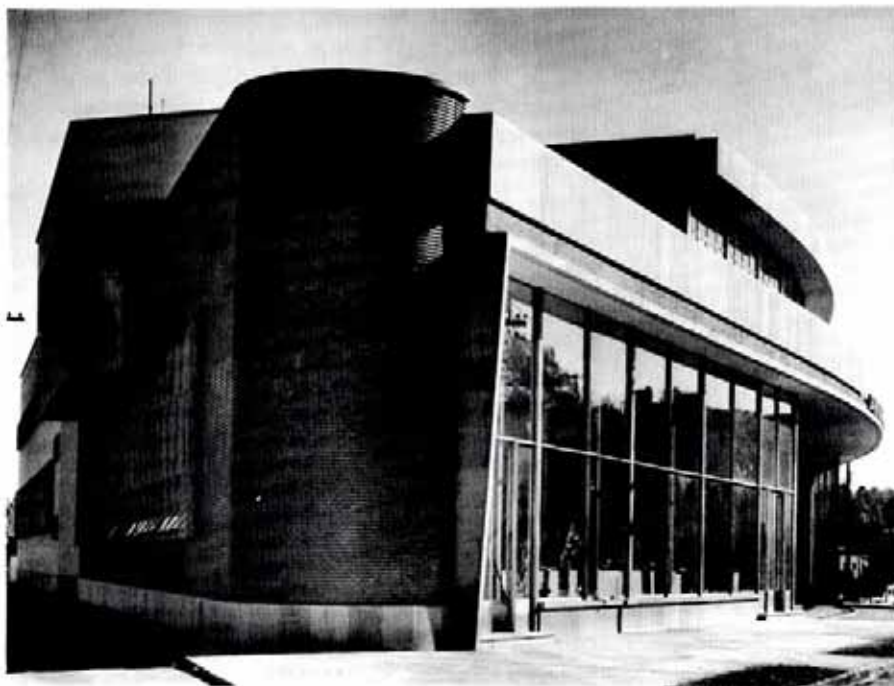
En 1991, Gérard Benoit, président de la SADG entre 1977 et 1981, fut président de l'UFBA; Luc Régis Gilbert, quant à lui, s'occupa particulièrement de Lignes et Couleurs, association d'architectes-peintres.

ces diverses de par le monde. Pour les architectes exerçant dans les colonies, l'appartenance à la Société représenta également un moyen de rester en contact avec la métropole. A la fin des années 1950, la SADG aida en outre un certain nombre d'architectes, dont l'activité professionnelle avait cessé brusquement au moment de la décolonisation, à se réintégrer dans le système français. En tant qu'amicale professionnelle, la SADG pouvait établir des contacts et faire jouer des relations, ce qui n'était pas le rôle d'un organisme comme l'Ordre.

La SADG maintenait aussi des activités parallèles avec divers groupes dont elle avait favorisé l'émergence, notamment en accueillant leurs sièges sociaux. Ainsi, l'Union Franco-Britannique des Architectes (UFBA) et Lignes et Couleurs, dont faisaient partie certains membres, se réunissaient régulièrement à la Société 21.

A partir de la création de l'Ordre des Architectes, la SADG garda une importance certaine sur le plan professionnel. Ce fut cependant de moins en moins au nom de la SADG que son action se déploya mais plutôt grâce à l'implication de ses membres dans tous les organismes officiels, et notamment à tous les niveaux de l'Ordre. Des dossiers ou rapports continuèrent à émaner des commissions de la SADG mais ils le furent souvent pour le compte de l'Ordre. La SADG n'accueillait plus, comme avant, tous les jeunes DPLG. Le nombre d'architectes s'accrut considérablement et, à l'inverse, la proportion d'inscrits à la SADG décru : du fait de l'Ordre, mais aussi parce que la SADG continua à n'accepter que les architectes diplômés de l'École des Beaux-Arts. En 1965, sur 8000 architectes français, la SADG comptait tout de même 2600 adhérents.

Dans la deuxième moitié des années 1960, les choses commencèrent à évoluer de manière sensible. Des mouvements de contestation s'exprimèrent de plus en plus souvent. Les clivages qui se firent à l'intérieur de la profession s'inscrivirent dans un mouvement général de remise en cause des valeurs politiques, économiques et sociales. La société française dans son ensemble connaissait des tensions ; chez les architectes l'opposition entre la génération d'après-guerre et ses aînées en était une manifestation.



Immeuble comprenant des commerces, un poste d'essence et un atelier de réparation de voitures (1948-1952), construit à Mexico par Wladimir Kaspe, architecte DPLG.

LA SADG AUTOUR DES EVENEMENTS DE 1968

J'ai connu un jeune homme plein de goût, qui, avant de jeter le moindre trait sur la toile, se mettait à genoux, et disait : Mon Dieu, délivrez-moi du modèle ... - Diderot - « Essai sur la peinture ».



Otello Zavaroni, président
de la SADG de 1966 à 1968.

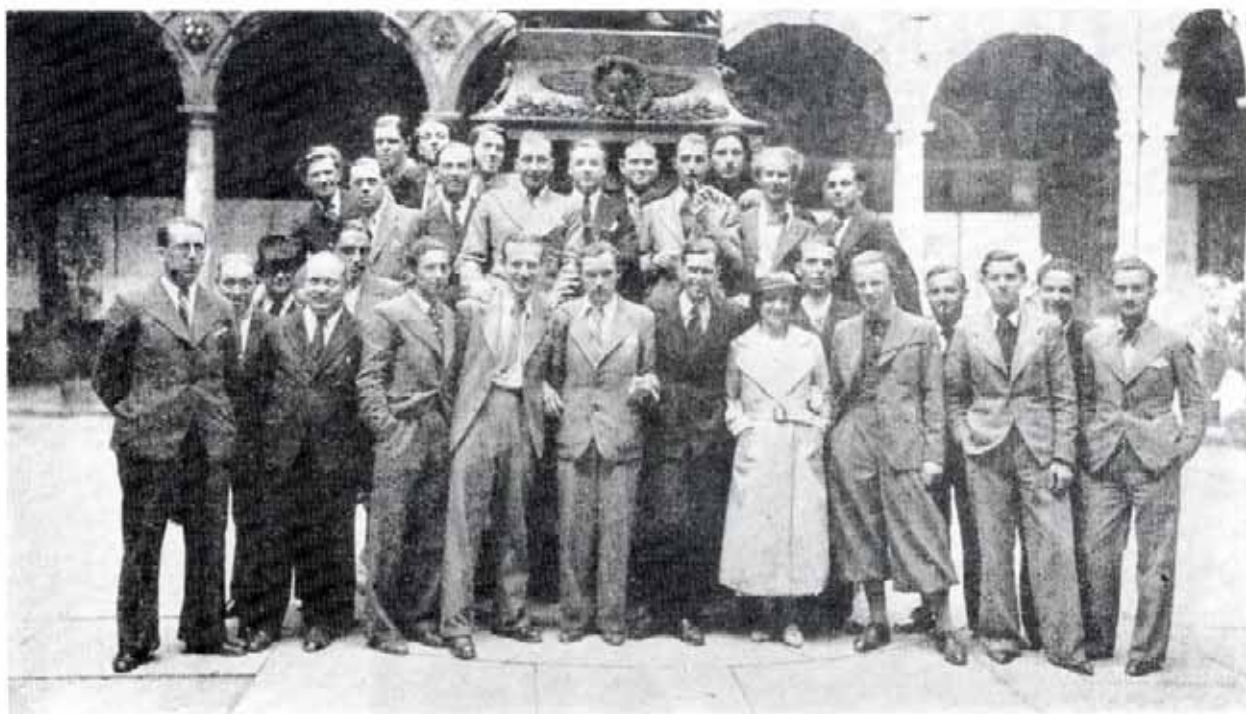
L'EFFERVESCENCE DE LA FIN DES ANNEES 1960

22
Ateliers qui se situaient en dehors de l'École, il y avait notamment ceux de la rue Jacques Callot.

A partir de 1966, sous la présidence d'Otello Zavaroni, la Société s'engagea dans de nouvelles activités. Ce grand patron de l'École des Beaux-Arts bénéficiait du respect de la grande majorité des membres de la SADG. De plus, son statut d'enseignant lui permettait de promouvoir la Société auprès des étudiants. L'atelier qu'il dirigeait, dont les rendus en couleur étaient célèbres dans toute l'École, était l'un des plus influents. Fidèle à la tradition libérale de l'École, il perpétuait un esprit hérité de son patron A. Defrasse. D'atelier extérieur **22**, il était devenu en 1957 atelier intérieur.

A l'époque, le conseil de la SADG était divisé entre les anciens et les partisans d'une réforme de la Société. Ces deux groupes ne s'accordaient pas toujours sur la définition des priorités, ce qui rendait délicate la gestion de ce conseil. Une jeune équipe, formée autour du président, définit une politique d'action, politique dont Jean-Pierre Epron, vice-président de l'époque, fut le principal maître d'œuvre. Geneviève Mesuret, documentaliste de la Société depuis 1964, lui fournit une collaboration précieuse notamment dans la mise en place des activités culturelles.

Trois grandes orientations furent arrêtées : une action sur l'École, une action sur la profession et une action culturelle. On entrait dans la dernière phase de la Reconstruction et, alors que des milliers de mètres carrés de logements se construisaient partout en France, il y avait peu de projets d'atelier sur l'habitat et l'aménagement urbain. L'enseignement de l'École était souvent jugé



École Régionale de Lille.

inadapté à la réalité du travail architectural. De plus, l'accès à la commande architecturale publique était réservé à quelques architectes de renom. L'exercice de la profession restait très fermé aux jeunes architectes dont le nombre ne cessait de croître. Enfin, depuis quelques années le débat d'idées et la pratique architecturale commençaient à s'étioler. La politique du « Bureau Zavaroni » fut donc élaborée à partir de ce qui apparaissait comme un dysfonctionnement de la profession :

« Il s'agit non plus seulement de constater les conditions déplorables dans lesquelles nous travaillons mais dans le même temps de savoir proposer et appliquer les remèdes efficaces. [...] A moins d'accepter que la conception de l'aménagement soit l'affaire d'un simple raisonnement de gestion socio-économique, il faut transférer et rendre compréhensible la démarche qui, dans le secret de nos cabinets, nous permet de faire parfois, par le dessin de la forme architecturale, la « synthèse ».

Il n'y a dans cette attitude aucun renoncement mais au contraire l'ambition de replacer l'architecture au centre du problème. Si cette voie est difficile et pleine d'embûches, elle est passionnante et de toute façon la seule qui permette à l'esprit d'architecture de demeurer. Aussi faut-il s'y engager.

La direction de cette action, si on veut bien survoler d'assez haut l'histoire de notre profession, est en fait toujours celle qui a été tracée par ceux de nos anciens qui ont créé le diplôme puis la profession. Il s'agit simplement et toujours de rendre la profession d'architecte digne et capable d'assurer la responsabilité morale de l'architecture.

Le monde change et les voies sont différentes, mais dans le motif de notre action, il y a une singulière continuité. » (Jean-Pierre Epron, éditorial d'Architecture-Mouvement-Continuité n°2, déc. 1967).

Les différentes actions envisagées s'inscrivaient dans une politique plus générale de rétablissement de l'autorité de la SADG. L'ouverture aux jeunes architectes représentait un moyen ; il n'était cependant pas le seul. Il fallait

également raviver les différents points d'action de la SADG : en impliquant davantage les groupes de province et en promouvant le syndicat SADG qui devait réunifier tous les autres syndicats professionnels.

Les groupes régionaux

Afin de relancer l'activité des groupes de province et de les impliquer dans les activités, l'ensemble du Bureau décida de se déplacer à travers la France : Nice, Bordeaux, Rouen, Meaux, Lille, Nancy, Dijon. A chaque visite, les architectes parisiens expliquaient au groupe provincial les options adoptées par la SADG et les raisons de ces choix : ouvrir la profession aux jeunes et donc briser le système de mandarinat ; faire renouer les architectes avec leur culture ; développer une action cohérente et solidaire sur tout le territoire français. Le Bureau avait fabriqué un grand tableau schématisant la situation et les principales orientations et le déroulait devant le groupe qui l'accueillait. Sur ce tableau étaient inscrits des slogans chocs : « 4000 architectes en France ... 40 qui ont la commande ! ». Ce ne fut pas du goût de tout le monde. Le groupe de Bordeaux, traditionnellement fidèle à la SADG, trouva la formule tout à fait déplacée si bien que l'accueil fut plutôt réservé.

Par ailleurs, la Société décida de modifier la carte des groupes de province afin d'en faciliter la réunion et de favoriser l'établissement de liens entre eux. Il fallait donc réfléchir à une répartition cohérente, définir des territoires et des zones d'influence permettant de faire des regroupements ou des recoupements.

En ranimant ces groupes la SADG voulait étendre son domaine d'action et renforcer son assise régionale. De plus, la coalition des différents groupes devait permettre de donner une portée nationale à l'ambition de rénovation de la profession et de la Société qui voulait redevenir son porte-parole privilégié.

Une action syndicale

L'action syndicale prônée par la SADG de l'époque allait dans le même sens. En effet, la Société voulait réactiver son syndicat et lui donner un rôle fédérateur aux côtés des autres associations syndicales professionnelles comme le Syndicat des Architectes de la Seine, celui de l'Association Provinciale ou encore les syndicats de clientèle. Occupant une place intermédiaire, il pouvait jouer le rôle d'arbitre entre les différents groupements professionnels. Ainsi, Jean-Pierre Epron poussa à la création d'un groupement des syndicats de formation, sous la tutelle d'Otello Zavaroni, afin de participer aux actions syndicales, notamment à l'intérieur de la CGAF. Cette activité annexe de la SADG ne dura pas très longtemps. Comme pour toutes les autres activités lancées à cette période, mai 68 en perturba la mise en œuvre. En outre, les différents groupes syndicaux ne voyaient pas forcément d'un bon œil une telle démarche. Cela d'autant moins qu'il existait déjà un regroupement syndical au sein de l'Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes (UNSFA). Le syndicat SADG dut donc abandonner ses ambitions.



Caricature de Jean-Pierre Epron, vice-président sous la présidence d'Otello Zavaroni, par Busini.

L'Association Professionnelle d'Exercice

Ce fut au cours de cette période que le Bureau de la SADG, sous la conduite de Jean-Pierre Epron, créa l'Association professionnelle d'exercice ou APREX. Cet organisme, soutenu financièrement par la SADG, avait son siège social au 100 rue du Cherche-Midi. Il fut formé afin de favoriser l'ouverture de la profession à l'ensemble des architectes (l'action syndicale s'inscrivait dans ce

23

Il fut par la suite directeur du Plan Construction ; il est aujourd'hui, directeur général de l'EPAD.

cadre). L'APREX proposait une organisation de l'information, de la diffusion et du savoir-faire professionnel contemporain auprès des architectes. L'organisation était à la fois structurelle et intellectuelle.

L'APREX préconisait des regroupements d'agences. Ces agences devaient mettre en commun leurs moyens de travail - fournitures, machines, secrétariat, etc. - ainsi que leurs relations. Le développement des méthodes de travail en groupes devait aussi favoriser l'ouverture sur d'autres disciplines. Ces regroupements se faisaient par circonscriptions territoriales. Un bureau national de centralisation devait permettre de coordonner leur action. Par ailleurs, des conférences, des débats, des expositions et des cycles de formation furent organisés, toujours dans le but d'élargir les connaissances des architectes. La plupart des conférences portaient directement sur l'architecture. Les cycles de formation devaient par contre inciter les architectes à se cultiver également en dehors du domaine purement architectural. Ainsi, un cours de mathématiques nouvelles fut dispensé par un jeune ingénieur des Ponts et Chaussées, Alain Maugard ²³.

A côté de cette activité intellectuelle, une étude de terrain fut organisée. Elle devait apporter la preuve qu'il était possible de travailler en groupe et en faisant appel à d'autres disciplines que l'architecture. Pour cela, il fallait créer un bureau d'études opérationnelles, sous la forme d'un Groupement d'Intérêt Économique (l'APREX n'étant pas habilitée à le faire). Cette structure avait pour but de réunir les intérêts de participants divers et de définir un programme de travail qui leur soit commun. Une délégation du bureau, l'APREX, dirigée par Philippe Vuarnesson, fut reçue par le directeur des aménagements ruraux au Ministère de l'agriculture de l'époque, Mr. Blaizot, qui leur confia une étude sur les possibilités de développement de la Charente, dans la zone comprise entre Angoulême et le Sud du département, aux portes de la Dordogne. Sur ce territoire presque entièrement rural, il fallait traiter deux problèmes. Premièrement, quelles étaient les répercussions du déploiement de l'agglomération d'Angoulême : pouvait-il par exemple, entraîner une diffusion urbaine ? Deuxièmement, les quelques points d'intérêt touristique pouvaient-ils permettre d'envisager un développement autre que strictement agricole ? Cette étude de terrain, sans lendemain, donna lieu à un rapport qui fut remis au président du conseil général de la Charente-Maritime. L'expérience concrète qu'elle représentait participait, encore une fois, de l'idée qu'il fallait expérimenter et diffuser le savoir des architectes et des architectes-urbanistes en dehors de leurs domaines d'intervention traditionnels. L'APREX était une manière de lutter contre « l'hermétisme intellectuel » et le système de mandarinat qui régnait depuis quelques années dans le domaine professionnel.

24

Entretien avec Jean-Pierre Epron.

Au départ, l'APREX regroupa environ deux cents personnes dont la majeure partie, extérieure à la Société, ne s'y inscrivit qu'à cette occasion. Pour éviter le phénomène « d'association d'affamés », Jean-Pierre Epron fit appel à quelques architectes de renom ²⁴. Ainsi, Jean Maneval, membre de la SADG, fut nommé vice-président de l'APREX et Henri Clément y participa activement au titre de membre du bureau. Le noyau initial constitué autour de Jean-Pierre Epron dura quelques années puis, progressivement, se désagrégea. Il y eut une sorte de glissement de l'activité collective de la SADG vers les Unités Pédagogiques d'Architecture venues remplacer l'École des Beaux-Arts. En effet, beaucoup de membres de l'APREX se convertirent à l'enseignement dès qu'ils en eurent la possibilité, c'est-à-dire après 1968. Leur première action n'ayant pas eu le succès escompté sur le plan professionnel, ils mirent leurs espoirs et leur énergie dans l'élaboration d'un nouvel enseignement. Ils choisirent en quelque sorte d'éduquer, plutôt que de rééduquer et de remettre en question le fonctionnement général de l'architecture à partir de l'enseignement de la discipline.

La SADG permit cette expérience « politico-corporative » qui fut pour elle une période de renouvellement. Le mouvement de 1968 y mit fin de façon brutale. Les questions elles-mêmes devaient être reformulées ainsi que le choix des priorités. Dans la mesure où l'École éclatait, le problème de l'enseignement s'imposait au premier plan de manière évidente.

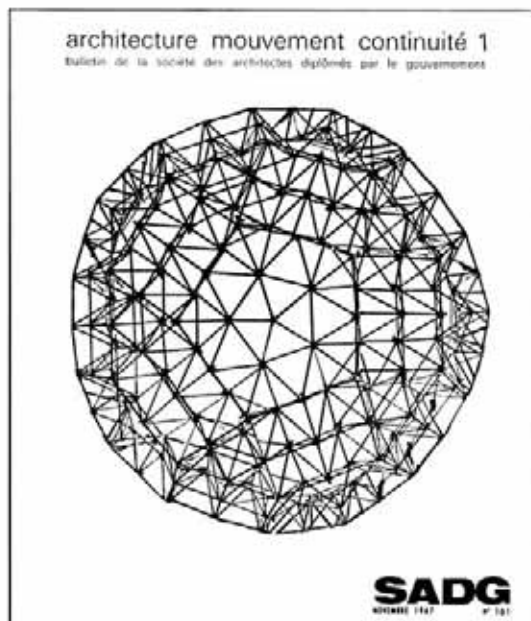
LES EVENEMENTS DE MAI 1968 ET LA SADG

26

Directeur de l'architecture au ministère de la culture, il fut par la suite président de l'Institut Français d'Architecture (IFA) puis Maître de requête au Conseil d'État.

Que cent fleurs s'épanouissent, que cent écoles rivalisent. MAO TSE TOUNG

En 1962 un projet de réforme étudié par Max Querrien ²⁵ prévoyait la création d'un certain nombre d'Écoles Nationales d'Architecture. Les protestations furent telles que le projet dut être abandonné. Entre 1962 et 1968, une série de réformes subsidiaires, comme le regroupement d'ateliers, avaient néanmoins été opérées.



Cette coupole stéréométrique dessinée par David Georges Emmerich, membre de la SADG, sert d'illustration pour la couverture du premier numéro de la revue *Architecture-Mouvement-Continuité*, paru en novembre 1967 et qui fut consacré aux problèmes de la ville, de l'espace, de la forme et du fonctionnalisme, essayant de « relier des préoccupations qui apparaissent communes à l'urbaniste, à l'architecte et au sculpteur. »

Balaie l'atelier, je t'apprendrai l'architecture

Depuis 1867, tous les diplômes d'architecture étaient jugés par un jury unique réuni à Paris sous l'égide de l'École des Beaux-Arts, y compris pour les ateliers de province. Les patrons des ateliers, professant dans l'École des Beaux-Arts, étaient nommés par le ministre de tutelle et salariés de l'École. Par contre un grand nombre d'ateliers, formés en dehors de l'École, désignaient eux-mêmes leur patron, le plus souvent un architecte de renom. Ils avaient le pouvoir de le nommer, mais aussi de le démettre de ses fonctions ou de le remplacer. Pour les architectes c'était un honneur que d'être choisis par un groupe d'étudiants, et ils étaient pour la plupart bénévoles. Ces ateliers fonctionnaient de manière complètement autonome, la gestion étant assurée par un étudiant « massier ». Tous étaient cependant rattachés à l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts.

Le rejet de l'École des Beaux-Arts

A la veille de « mai 68 », les griefs contre le fonctionnement de l'enseignement de l'architecture étaient nombreux. L'École apparaissait comme une institution très hiérarchisée, maintenue par une certaine inertie de l'Académie

des Beaux-Arts, soi-disant caractérisée par un système de cooptation favorisant une petite élite d'étudiants. Il était reproché à certains chefs d'atelier, dirigeants de gros cabinets d'architecture, d'employer leurs étudiants, établissant une continuité entre l'atelier et l'agence qui rendait la hiérarchie encore plus pesante. L'École devenait de fait pourvoyeuse de main-d'œuvre, laissant peu d'espoir d'exercer la profession en libéral. Quelques étudiants échappaient à ce système quand ils avaient eu la chance d'être remarqués par leur patron. Ceux-là seuls étaient acceptés parmi les « grands » de l'architecture et destinés à leur succéder. C'était tout au moins un sentiment partagé par un certain nombre d'architectes et d'étudiants.

Le pouvoir des patrons paraissait d'autant plus important qu'ils accédaient en priorité à la commande. Un article de J.M. Fourcade, M. et R. Fichelet sur « Mai 68 chez les élèves architectes », publié en décembre 1968 dans le numéro 10 d'Architecture-Mouvement-Continuité, fit état de la répartition de l'exercice de la profession : 28% en libéral, 72% de salariés dont 27% dans des administrations et 40% chez des confrères. A l'intérieur des 28%, les cabinets étaient de taille inégale. Si cent-cinquante avaient un chiffre d'affaire de dix millions par an, les autres, et la majorité donc, avaient plutôt du mal à vivre. De plus, cela faisait cinq ans qu'il n'y avait pas eu d'ouverture de nouveaux cabinets. Ces chiffres montraient l'extrême concentration de la commande.

Par ailleurs, dans la mesure où la tutelle scolaire se doublait d'une tutelle professionnelle, l'École perdait sa qualité d'espace critique. Les réalisations architecturales n'avaient d'autre réalité que la pratique des patrons de l'époque. Toujours d'après l'article de J.M. Fourcade, M. et R. Fichelet, les étu-



Cette affiche, publiée dans le numéro spécial Mai 1968 d'Architecture-Mouvement-Continuité, est représentative des revendications estudiantines de l'époque et du rejet du système de l'École des Beaux-Arts dont les ateliers étaient dirigés par un grand-patron.



Affiche placardée à la suite de l'évacuation des grévistes de l'ex-Ex-ENSBA, par la police, le 27 juin 1968 à quatre heures du matin.

26
Témoignage de Louis G. Noviant sur sa propre expérience à l'atelier Arrêtche.

27
Entretien avec Henri Clément.

28
Un nombre non négligeable d'étudiants suivaient parallèlement un cursus universitaire : en droit, géographie, etc.

dians étaient formés à exécuter beaucoup plus qu'à réfléchir : « Ne penser qu'à l'architecture [...] on n'apprend qu'avec un patron [...] ne pas lire, ça ne sert à rien [...] ne pas parler, dessiner ». Dans cette optique, la plupart des architectes étaient destinés à être de simples exécutants.

Il est certain que ces accusations ne rendaient que très partiellement compte du fonctionnement de l'École. Il existait certains ateliers où l'architecture n'était pas abordée sous le seul aspect du dessin mais bien comme un objet construit situé dans un contexte physique et socio-culturel ²⁶.

Par ailleurs, la plupart des étudiants travaillant pour des patrons faisaient « la place » et bénéficiaient ainsi d'une double formation : théorique à l'École et pratique dans les agences. Les revues d'architecture, telles l'Architecture d'Aujourd'hui et Techniques et Architectures, avaient également un rôle pédagogique complémentaire important ²⁷. Enfin, se consacrer uniquement à l'architecture n'était pas une obligation ²⁸, même si les patrons tenaient à ce que le travail demandé par l'atelier n'en souffre pas.

La manière dont était perçu ce système « Beaux-Arts » par une partie des étudiants en architecture de la fin des années 1960 se démarquait des années antérieures. Les chefs d'atelier ne bénéficiaient plus forcément du prestige qu'avaient eu leurs prédécesseurs. La production architecturale se traduisait surtout par la construction de grands ensembles HLM dans les Zones à Urbaniser en Priorité (ZUP) et banlieues et, pour les jeunes architectes, la Courneuve ou Sarcelles ne correspondaient en rien à ce qu'ils pouvaient espérer construire un jour.

Les événements de 1968

La réaction fut violente. Elle entraîna l'éclatement de l'École des Beaux-Arts et la remise en question de toute son organisation pratique et intellectuelle. Dans un même temps, la plupart des institutions de l'architecture à commencer par l'Ordre, furent remises en cause. Si les étudiants et jeunes architectes ne savaient pas forcément ce qu'ils voulaient avec précision, ils avaient conscience de ce qu'ils ne voulaient absolument plus : la tutelle de l'Académie des Beaux-Arts, comme celle de l'Institut, devait disparaître. L'Ordre lui-même était honni par certains.

Depuis 1966, la SADG évoluait dans un sens qui pouvait laisser croire à son accord sur la plupart des revendications estudiantines. La Société, en cautionnant l'APREX par exemple, favorisait déjà depuis plus d'un an la lutte contre le système du mandarinat et dénonçait l'absence de culture chez les architectes. Sa revue *Architecture-Mouvement-Continuité* servait de support aux idées et aux réflexions qui alimentèrent les discours sur l'enseignement et la pratique architecturale des contestataires. Mais en même temps, les membres les plus âgés de la SADG voyaient balayer, d'un seul coup, l'École dont ils étaient issus et dont ils étaient fiers. Mai 68 fut un choc pour tout le monde, qui laissa perplexes la plupart des architectes.

Après un moment de très grande hésitation, les anciens de la Société acceptèrent d'écouter les jeunes du conseil qui étaient partie prenante dans le mouvement contestataire. Il y eut un compte-rendu des événements qui se déroulaient dans la cour de la rue Bonaparte. Il fallut expliquer que l'enseignement tel qu'il avait fonctionné jusque-là, avec ses grands patrons, était révolu. Un nu-



L'entrée de l'École des Beaux-Arts était vivement déconseillée, au moment des événements de mai 1968, aux forces de l'ordre et à toute personne voulant perturber les grandes assemblées générales qui se déroulaient généralement dans la cour. Cette photo fut publiée dans le numéro spécial Mai 1968 d'*Architecture-Mouvement-Continuité*.



Au-delà des revendications estudiantines le mouvement de 1968 tendait à une remise en question de l'ensemble de la société et de son organisation : « Il est nécessaire de savoir ce qu'il convient de faire pour savoir comment le faire. C'est pourquoi la remise en cause de l'Université ne peut exister qu'à travers la remise en cause de notre société. Cette remise en cause doit comporter au départ l'analyse des mécanismes sociaux : la critique des organisations professionnelles en est un point fondamental. » - *Architecture-Mouvement-Continuité*, spécial mai 1968.

Appel à tous les architectes DPLG lancé par le président Otello Zavaroni lors des événements de 1968 dans lequel il fait allusion aux actions engagées par la Société, depuis deux ans déjà, allant dans le sens d'une évolution de la profession et de son enseignement (APREX, AMC, etc ...)

APPEL

Les profonds bouleversements, qu'entraîne l'évolution des conditions économiques et sociales de notre vie moderne, exigent la mise en place de structures nouvelles.

Conscient de sa mission au service de l'homme, l'Architecte doit adapter ses structures professionnelles aux tâches actuelles.

Dans une société économiquement influencée par les objectifs d'un Plan, le corps des Architectes, fort de la contribution qu'il peut apporter, a le souci de définir le rôle qu'il doit jouer.

Il serait vain de vouloir résoudre un par un les problèmes de l'intégration de notre profession dans la Société. L'enseignement de l'architecture n'est-il pas étroitement lié à la réforme de la profession ? Les modifications de nos règles de déontologie n'imposent-elles pas la révision des lois qui les régissent ?

Ces différents problèmes sont liés. Ils sont solidaires et doivent être intégralement étudiés simultanément.

La SADG entend définir la mission de l'Architecte, sa formation et sa fonction sociale.

Aussi, le conseil de la SADG a-t-il pris l'initiative en votant à l'unanimité le 28 janvier 1966 un programme de travail ou plan « d'action », d'engager une étude simultanée de tous ces problèmes qui préoccupent les Architectes et qui conditionnent leur activité.

Il a logiquement commencé par réorganiser ses méthodes de travail ; il a défini par ses « principes d'action » la portée qu'il entend donner à cette initiative.

La SADG appelle tous les architectes DPLG et les convie pour une synthèse, qu'elle veut constructive et efficace.

Il s'agit en fait, de préparer les conditions nécessaires à l'épanouissement dans notre pays d'un Art dont l'homme a, depuis toujours, le plus fondamental besoin.

JUIN

Otello Zavaroni
1968

méro spécial d'Architecture-Mouvement-Continuité fut même entièrement consacré au mouvement. La quasi totalité des textes issus du 14 rue Bonaparte entre le 15 mai et le 11 juin 1968 y furent publiés avec une introduction de l'historien Henri Lefebvre.

Pendant les événements, Otello Zavaroni prit conscience de ses responsabilités en tant que président de la SADG. Très préoccupé en même temps par le sort de l'École et de ses élèves, cet architecte dévoué à la profession, avait pressenti l'ampleur du mouvement qui devait secouer l'École et ses conséquences. Il fut, au même titre que d'autres grands patrons, désavoué par quelques étudiants. Il ne se représenta pas aux élections suivantes de la Société, se consacrant complètement à son enseignement.

La SADG dut se réorganiser. Une partie des jeunes membres se désintéressa assez vite de la Société et partit s'investir dans l'élaboration des nouvelles structures d'enseignement. Les membres plus anciens voulurent de leur côté mettre un frein aux activités jugées trop militantes et trop politiques, qui avaient été développées sous la présidence d'Otello Zavaroni. Enfin, l'éclatement de l'École des Beaux-Arts impliqua pour la SADG une remise en question au moins partielle de son fonctionnement et notamment de son recrutement. L'élection de Louis G. Noviant comme nouveau président apparut comme une façon de calmer les passions au sein de la SADG.



Louis G. Noviant, président de 1969 à 1972.

29
A partir de 1969 il enseigna à UP4 puis UP9.

30
École Nationale Supérieure des Arts et Industries de Strasbourg.

31
Témoignage de Louis G. Noviant.

Louis G. Noviant représenta pour la Société une sorte de compromis. Il paraissait appartenir davantage à la ligne traditionnelle de la SADG que ses prédécesseurs. Bien qu'il ait été chef d'atelier à l'École Spéciale d'Architecture (ESA) entre 1957 et 1968 **29**, il avait toujours défendu la spécificité de l'enseignement et du diplôme de l'École des Beaux-Arts, et il avait même compté parmi ceux qui s'opposèrent jusqu'au bout à l'ouverture de la SADG aux autres diplômes d'architecture, tels celui de l'ESA ou celui de l'ENSAIS **30**. Il était attaché à l'École dans la mesure où elle apportait une formation de généraliste.

« [...] je considérais que si on laissait entrer à la SADG l'École d'ingénieurs de Strasbourg, si on laissait entrer l'École Spéciale d'Architecture, on allait finalement accepter des types de formation différents. Or, pour moi, il y avait une chose importante à conserver, c'était la formation de généraliste que donnait l'École des Beaux-Arts. [...] Avant d'avoir des spécialisations, avant d'avoir des capacités techniques, nous étions formés à inventer l'espace architectural. **31** »

Par ailleurs, Louis G. Noviant était architecte en chef et secrétaire général des Bâtiments civils et architecte-conseil du Ministère de l'Équipement ; il avait été membre de la section française de l'Union Internationale des Architectes (UIA) parallèlement à son activité de constructeur. Autant de fonctions qui le maintenaient dans la tradition de la SADG et qui faisaient que les anciens lui accordaient leur confiance. Louis G. Noviant était sans doute plus sensible à l'aspect « amical » de la SADG que ne l'avait été l'équipe précédente. De plus, il avait été pendant longtemps rédacteur en chef de L'Architecture Française et, grâce à ce travail de journalisme, connaissait bien la production architecturale contemporaine. Louis G. Noviant faisait figure d'intellectuel et était perçu comme la personne pouvant continuer à faire évoluer la SADG sans en exclure les anciens. Cependant, quand il accéda à la présidence, une partie des architectes qui avaient bénéficié du parrainage de Zavaroni quittèrent la Société craignant, dirent-ils, de ne plus pouvoir agir librement.

La SADG devait réagir très vite et s'ouvrir aux jeunes générations si elle ne voulait pas se classer définitivement parmi les institutions « vieilles » que le mouvement de 1968 entendait rejeter.

La SADG et la réorganisation de l'enseignement

La politique du nouveau conseil fut axée essentiellement sur l'architecture et son enseignement ; enseignement qui s'organisait peu à peu dans les Unités Pédagogiques d'Architecture (UPA). Au départ, aucun programme

LA LUTTE CONTINUE



Le mouvement de mai 1968 entraîna une réorganisation complète de l'enseignement de l'architecture qui ne devait plus se faire au sein d'ateliers mais d'Unités Pédagogiques d'Architecture. Très rapidement, la SADG prit part aux débats sur l'enseignement et organisa des tables rondes avec les nouveaux responsables de ces Unités Pédagogiques.

n'était défini de façon très précise. La plupart des anciens professeurs ayant été exclus, les principaux dirigeants du mouvement de 68 se retrouvèrent à des postes d'enseignants dans les UPA.

Après avoir renié l'École des Beaux-Arts dans son ensemble, il s'agissait de définir les fondements d'une nouvelle pédagogie. La principale innovation fut la pluridisciplinarité qui se traduisit notamment par l'introduction des sciences humaines. L'ouverture aux autres disciplines était une manière de relancer une réflexion sur l'architecture et sur le devenir de l'architecte. Il fallait repenser complètement la théorie de l'architecture et la replacer dans son histoire.

« Former de futurs architectes, envisager une nouvelle forme d'enseignement, un contenu, passe nécessairement par une définition des objectifs, par une réévaluation des concepts, des *a priori* et des recettes. La critique architecturale et l'enseignement de l'histoire de l'architecture peuvent être des approches permettant cette définition 32. »

32
Alain Sarfati, éditorial
d'AMC n°7, juill. 1968.

Très vite la SADG prit part aux débats. Elle organisa des tables rondes sur l'enseignement, réunissant des architectes-enseignants des Unités Pédagogiques parisiennes. La formation d'architecte faisait partie des thèmes traditionnels de la SADG. C'était même un sujet essentiel pour tous ces architectes qui avaient depuis le début défendu la spécificité de leur diplôme. Sa position pouvait paraître paradoxale dans la mesure où elle s'était toujours située dans le prolongement de l'École des Beaux-Arts. Cependant, la SADG ne pouvait faire autrement que d'accepter l'éclatement de l'École en Unités Pédagogiques. Dès l'instant où l'enseignement fut remis en question, la Société eut tout intérêt à réfléchir à une évolution possible et à provoquer le débat avec les nouveaux responsables des Unités Pédagogiques. La cassure provoquée par mai 68 était réelle et irréversible. Il paraissait nécessaire d'en tirer les leçons et d'ouvrir la discussion avec les UPA. La SADG défendait les valeurs qui lui paraissaient essentielles et notamment l'aspect créatif de l'acte architectural contre la tendance à une trop grande rationalité et à un certain « sociologisme ». Sans récuser l'idée que la formation d'architecte puisse profiter de l'enseignement de disciplines diverses - qu'il s'agisse de l'histoire, de la sociologie, de l'urbanisme ou bien des mathématiques - elle insista sur la nécessité d'organiser ces connaissances autour de la discipline du projet.

Le désaccord de départ, entre les partisans d'un nouvel enseignement et les tenants de l'École des Beaux-Arts, laissa place assez vite au dialogue. Une partie des anciens enseignants put même s'intégrer au nouveau système. L'effort de conciliation que fit la SADG fut en ce sens un exemple. Les membres les plus anciens acceptèrent que la Société soit un espace de dialogue et ne furent pas hostiles aux discussions dans la mesure où l'on prenait la peine de leur expliquer les raisons des changements engagés. La SADG, participa au débat engagé sur la profession et son enseignement et organisa de nombreuses réunions. Mais c'est sans doute la revue *Architecture-Mouvement-Continuité* qui fut le fer de lance de ce travail de maturation de la profession.

■ L'AVENTURE AMC

Depuis quelques années le bulletin de la SADG était dirigé par Albert Laprade. La qualité de sa plume et la variété des sujets qu'il abordait sous la forme d'une chronique ou d'articles, contribuaient à rendre la lecture du bulletin agréable et instructive. Cependant, cette publication n'avait d'autre ambition que « de renseigner au mieux tous nos camarades ». Elle constituait un recueil de textes - sur des réalisations architecturales ou, plus généralement, en rapport direct avec la profession - laissant « logiquement aux auteurs la responsabilité de leurs articles »³³. La publication de ce bulletin ne faisait donc pas l'objet d'une politique particulière.

Quand Otello Zavaroni devint président de la SADG, il décida de faire appel à certains de ses anciens élèves pour s'en occuper. Alain Sarfati et Philippe Boudon eurent donc la charge d'assurer la rédaction de ce bulletin ; André Ménard s'occupa de la conception artistique. Ces derniers, soutenus par Jean-Pierre Epron, proposèrent alors de le transformer en une véritable revue d'architecture.

Architecture-Mouvement-Continuité se substitua donc au bulletin de la SADG. Le titre fut choisi afin de représenter au mieux l'idée que la revue était avant tout prospective : « Architecture » était en quelque sorte la synthèse du « Mouvement » et de la « Continuité ». Il y eut sans doute aussi une volonté de rassurer l'ensemble des membres de la SADG, le terme « Mouvement » étant contre-balancé par le terme « Continuité ».

Le bulletin était l'organe de liaison de la SADG. Lui donner le statut de revue était une manière de le destiner, au delà des seuls membres de la SADG, à toutes les personnes intéressées par le débat architectural. La création d'*Architecture-Mouvement-Continuité*, était comprise dans un programme de structuration intellectuelle des architectes et devait les inciter à s'ouvrir à tous les domaines connexes de l'architecture. Elle était un moyen de diffusion de la culture

³³ Numéro spécial de janvier 1964.

Lettre d'Albert Laprade du 2 juin 1939 adressée au président Jacques Duvaux, à propos d'une rencontre « exceptionnelle ».

Mon cher Président et Ami,

J'ai eu l'occasion cette semaine pendant toute une journée de promener dans Paris notre éminent confrère américain Frank Lloyd Wright. Celui-ci aux États-Unis est le grand pontife de l'Art moderne et il jouit d'un prestige immense auprès de la jeunesse dans les milieux anglo-saxons. Ces jours derniers il a donné 4 conférences à l'Institut royal des Architectes britanniques avec chaque fois un auditoire de 700 confrères.

À Londres je l'avais entendu dire pis que pendre des « Beaux-Arts », ce terme englobant sans doute en Amérique tous les architectes sortis de la rue Bonaparte.

Aussi, à Paris, je me suis amusé à lui montrer seulement de l'architecture de « diplômés ». Notre première visite a été pour le marché de Clichy. Devant cette œuvre le cher maître américain est resté ébahi et sidéré quand il a appris que les auteurs non seulement sortaient de la rue Bonaparte mais que l'un d'eux était « grand prix ». Il a aussitôt fait amende honorable en me disant : « Je ne pourrai plus dire ce que je répétais depuis vingt ans ».

Cette petite anecdote est symptomatique. Elle montre combien on nous connaît mal - et combien il faudrait peu de chose pour reconquérir les sympathies perdues, notamment celles de la jeunesse américaine qui, en ces dernières années, pensait que l'Art moderne était en honneur seulement à Berlin ou à Vienne.

L'École a évidemment beaucoup évolué depuis dix ans. Nous devons beaucoup de reconnaissance aux professeurs et en particulier à Vital. Une pléiade de camarades a depuis vingt ans, par la manifestation de son talent, grandement honoré notre pays. Il serait temps de récolter les fruits de ces efforts magnifiques. Des conférences (comme celle si remarquable de Patrice Bonnet de la semaine dernière), des articles de presse, des ouvrages, des films documentaires ne pourraient-ils pas faire mieux connaître au monde l'aspect si varié, si vivant de la nouvelle architecture française ?

Il semble que ce soit là pour nous tous un devoir patriotique ... et le camarade Tur si actif et si énergique ... est tout désigné pour diriger ce mouvement.

Excuse ce vœu et crois à mes meilleures amitiés.

34
Témoignage de Luc Régis
Gilbert.

35
Qui devint co-rédacteur en
chef en mars 1977.

36
Ils étaient tout juste diplômés.

37
Entretien avec Philippe
Boudon.

architecturale qui semblait faire cruellement défaut dans l'enseignement de l'École des Beaux-Arts et correspondait à une attente de la part des jeunes architectes.

L'esprit d'ouverture d'Otello Zavaroni lui fit soutenir et favoriser AMC alors même qu'il défendait l'École des Beaux-Arts. Il refusait l'usage intellectuel des revues qu'il considérait comme abusif ne retenant, pour la lecture, qu'une sérieuse compétence des auteurs **34**. Otello Zavaroni, tout au long de sa présidence, donna cependant la parole aux architectes de la « génération 68 » en aiguillonnant certains de ses anciens élèves pour qu'ils s'occupent du bulletin de la SADG. Il leur laissa toute liberté quant au contenu et à la forme à donner à la publication de la Société.

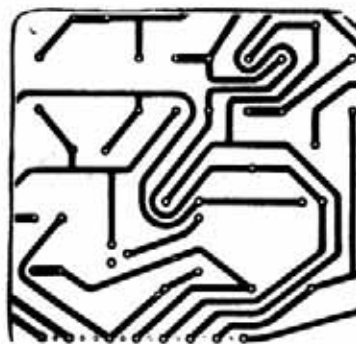
L'histoire d'Architecture-Mouvement-Continuité se déroula en plusieurs phases, correspondant aux équipes qui se succédèrent à la tête de la revue. Les douze premiers numéros, parus entre novembre 1967 et mars 1969, furent dirigés par Philippe Boudon et Alain Sarfati. Entre avril 1969 et mars 1973, René Michaud et Geneviève Mesuret cherchèrent à maintenir la revue suivant la même orientation. Enfin, entre mars 1973 et fin 1981, Patrice Noviant (fils de Louis G. Noviant), rejoint dans un premier temps par Olivier Girard (en mars 1974) et dans un deuxième temps par Jacques Lucan **35** (en novembre 1975), ouvrit un peu plus la revue aux préoccupations de l'époque, aux aspects concrets de la profession et aux réalisations contemporaines notamment. Les rédacteurs de la revue furent en majorité de très jeunes architectes **36**. À l'exemple de Philippe Boudon, ils surent saisir, semble-t-il, l'occasion qui leur fut donnée de pouvoir librement exprimer les préoccupations de leur génération :

« Je ne devais pas avoir conscience à l'époque des enjeux institutionnels, des enjeux de générations qui pouvaient accompagner ce projet ; cela me paraissait normal de faire une revue le mieux possible et d'essayer d'apporter de nouveaux éléments de réflexion. **37** »

Ce projet, à l'époque, était dans l'air, un peu partout. Les revues d'architecture existantes, ne paraissaient pas satisfaisantes dans la situation

COURS DE GÉOMÉTRIE CONSTRUCTIVE - MORPHOLOGIE

de D.G. Emmerich



Circuits imprimés.



Article paru dans *AMC* n°4 de février 1968, à propos du « Cours de géométrie constructive : morphologie » de D.G. Emmerich. Ce cours diffusé essentiellement aux étudiants de l'École des Beaux-arts et dont la qualité et la nouveauté semblaient tout à fait exceptionnelles, proposait une autre approche de l'architecture moderne, différente de l'approche fonctionnaliste.

Nous ne parlerions pas ici du « Cours de géométrie constructive : morphologie » de D.G. EMMERICH — dont la diffusion s'adresse normalement aux seuls étudiants d'architecture de l'École des Beaux-Arts — si la qualité et la nouveauté de ce cours ne nous étaient parues exceptionnelles.

Notons d'abord que les ouvrages modernes traitant de « morphologie » sont trop rares pour que les architectes ne se réjouissent de ce nouvel apport. D'autant que ceux qui existent sont généralement le fait de « non-architectes », biologistes (la « morphologie générale » de Monod-Herzen parue en 1956 chez Gauthier-Villars, ou « the growth of form » de D'Arcy Thompson, Cambridge, Angleterre, restent importants), souvent de mathématiciens (Hermann Weyl : « symétrie et mathématiques modernes » chez Flammarion, Paris 1964).

Comme le met en évidence l'auteur — architecte — l'architecture moderne a

notoirement délaissé ce champ qui pourtant, de Villard de Honnecourt à Viollet-le-Duc, avait été son domaine propre. Selon EMMERICH, la responsabilité de cette grave lacune incombe aux théoriciens de l'architecture fonctionnelle dont l'influence a marqué de façon si néfaste l'architecture moderne :

« ...le fonctionnalisme, bien qu'il fut en fait une théorie morphologique, avait pour caractère essentiel la négation de la forme en tant que substance architecturale, et jetait justement sur toute libre invention formelle l'anathème de « formalisme »... »

Le fonctionnalisme, en tant que théorie architecturale, a posé des problèmes sans obtenir de réponse. Il confondait en effet les phénomènes vitaux avec les circulations dans une vaine tentative de réification, qui poussée à l'extrême, permet d'identifier l'urbanisme avec la voirie, l'architecture avec le sanitaire — autant dire l'homme avec ses intestins... »

générale de la profession et de son enseignement. Techniques et Architecture était une revue axée sur l'aspect technique de la profession. L'Architecture d'Aujourd'hui était avant tout une revue de présentation des réalisations.

AMC : manières d'aborder l'idée d'architecture

Architecture-Mouvement-Continuité fut, dans un premier temps, l'occasion de publier des textes permettant d'aborder l'architecture sous un angle différent de celui que proposait l'École. Elle permit d'exposer, pour la première fois, des études de cas, des études de sociologie urbaine ainsi que des articles théoriques sortant du strict domaine architectural. L'idée était d'aborder l'architecture à partir des perspectives dégagées par les sciences humaines. Il s'agissait d'analyser la conception architecturale dans sa complexité, ses relations à d'autres domaines d'investigation comme l'histoire, la sociologie ou bien encore les mathématiques. Dans l'éditorial du n°2 de décembre 1967, Jean-Pierre Epron, exprimait à sa façon les motivations de la revue :

« [...] Il faut sans renoncer à l'intuition et à l'imagination chercher de nouvelles formes d'expression au processus de création architecturale. [...] Le processus intellectuel reste cependant fondamentalement le même, mais il doit maintenant se développer consciemment et dans bien des cas non plus par une seule intelligence, mais simultanément par plusieurs. C'est dire qu'il faut aujourd'hui, à moins de se résigner à nier la nécessité de la création artistique, en dominer le processus. [...] »

AMC était un moyen de dénoncer l'absence d'esprit critique et d'intelligence dans la « production » architecturale. Elle était aussi le reflet d'une génération de jeunes architectes qui se trouvait confrontée à une profession dont le fonctionnement, le discours et la pratique ne correspondaient pas à ses idées. Le « monde » de l'architecture paraissait replié sur lui-même et il fallait l'ouvrir à d'autres disciplines pour réanimer le débat. Architecture-Mouvement-Continuité traduisait cette volonté en ouvrant ses pages non seulement à des architectes mais aussi à des auteurs appartenant à d'autres domaines professionnels et intellectuels. Il y eut par exemple des textes d'historiens comme Roger H. Guerrand ³⁸ et Pierre Francastel ³⁹ ; deux numéros furent consacrés à la critique ⁴⁰ avec des articles d'historiens et de critiques ; ou encore de sociologues tels Nicole Haumont ⁴¹ ; il y eut également les articles de l'architecte-mathématicien Christopher Alexander ⁴². Par ailleurs, pour la première fois une revue française s'intéressa aux théoriciens de l'architecture étrangers comme Robert Venturi ⁴³ et Aldo Rossi.

- 38**
« Aux origines de la cité radieuse. L'Architecture Phalanstérienne », AMC n°12 - mars 1969.
- 39**
AMC n°5 p. 11 - avr. 1968.
- 40**
AMC n°9 - oct. 1968.
- 41**
« Architecture et Sociologie », AMC n°2 - déc. 1967.
- 42**
« Une ville n'est pas un arbre », « Le Réseau des Rues », AMC n°1 et 12 - nov. 1967 et mars 1969.
- 43**
Article bibliographique
« Complexity and contradiction in architecture », p16 AMC n°5 - avr. 1968.

Réactions exprimées par certains à la lecture de la nouvelle formule du bulletin-revue de la SADG.

au Président Zavaroni

Mon Cher Président,

J'ai lu aussi attentivement que possible la nouvelle revue de la SADG, si nous pouvons saluer sa modernisation, je me permets de demander les améliorations suivantes :

1. Présentation. Il faudrait pouvoir trouver facilement le titre des articles et des informations, leur suite, etc..., sans avoir à retourner toutes les pages et démêler un embrouillamini de textes qui s'enchevêtrent. Il n'y a pas lieu d'imiter en cela la presse de nos jeunes camarades de « Melpo ».

2. Articles. Il serait souhaitable de penser aux lecteurs d'intelligence moyenne bien que diplômés, la littérature de notre bulletin est devenue hermétique et abscons, et j'avoue personnellement n'y avoir pas compris grand chose ; ayant rencontré par hasard d'autres « SADG » qui habitent ma rue, ils ne m'ont pas semblé plus éclairés que moi.

3. Sur le plan technique la revue enfonce des portes ouvertes, les revues spécialisées assument cette tâche mieux qu'elle, une bonne revue de presse serait beaucoup plus utile.

En espérant que la SADG n'oubliera que : ce qui se conçoit bien s'énonce clairement, je vous exprime, mon Cher Président, mes meilleurs sentiments.

Y.M. Froidevaux (lettre parue dans architecture-mouvement-continuité n°2, déc. 1967).

Je profite de l'occasion pour vous féliciter chaleureusement, ainsi que l'équipe de rédaction du bulletin de la SADG pour le contenu des deux premiers numéros qui, à ma connaissance, présentent la première tentative heureuse de dépasser le quotidien, d'élever les débats sur les problèmes doctrinaux et professionnels et présenter une revue digne de la profession.

Laurent-Jean Singher (note parue dans architecture-mouvement-continuité n°4, févr. 1968).

Ces auteurs nourrirent par la suite le débat architectural. Certains numéros furent consacrés à des monographies d'architectes français et étrangers. Ainsi, pour la première fois, par sa revue, la SADG reconnaissait l'importance de Le Corbusier ⁴⁴.

Après les événements de 1968, il y eut à la SADG des débats importants sur l'attitude à adopter face à l'éclatement de l'École des Beaux-Arts. Une partie des jeunes membres prirent position en faveur du mouvement étudiant alors que d'autres s'opposèrent, au moins dans un premier temps, à la disparition de leur École.

Louis G. Noviant, devenu président, voulut contrôler de plus près la revue. Il avait certaines idées sur les orientations à lui donner qu'il se fit fort d'exprimer. Son éditorial du n°11 d'*Architecture-Mouvement-Continuité* (janvier 1969) intitulé « Diversité-Unité-Continuité » l'exprime très clairement :

« [...] mon propos essentiel n'est pas aujourd'hui de vous présenter le présent numéro d'*Architecture-Mouvement-Continuité* [...] Cette déclaration liminaire n'exprime d'ailleurs aucun désaveu mais le simple souci de laisser à chacun ce qui lui appartient. [...] Je pourrais aussi m'opposer à certaines idées exprimées pour leur fond ou même pour leur forme ou leur « linguistique » peu favorable à la communication. Mais l'objectif premier d'une revue comme la nôtre doit-il être d'exprimer des idées auxquelles adhèrent la plupart des lecteurs ? N'est-il pas plutôt de donner matière à réflexion autant à ceux qui désapprouvent, qu'à ceux qui approuvent. N'est-il pas de provoquer, de choquer même quelquefois si par ce moyen on fait mieux prendre conscience de certains problèmes ? [...] ... Est-ce à dire que *Architecture-Mouvement-Continuité* doit devenir le champ d'affrontement de toutes les opinions et que la seule alternative soit d'être partisan ou sans parti ? [...] Si, refusant les uns et les autres de déifier nos vérités particulières (particulières parce qu'elles expriment plus souvent des jugements sur des objets différents que des jugements différents sur des objets identiques), si nous admettons qu'il est plus nécessaire, sinon facile, d'ordonner et coordonner les impératifs des différentes disciplines d'aménagement de l'espace pour aboutir à une homogénéité de la création urbanistique et architecturale ; alors, enfin, chacun, quelque soit son niveau d'intervention, pourra prendre conscience de la raison et de la signification de son acte. Alors peut-être aussi, notre revue deviendra t-elle ce « Forum », [...] Pour ce faire, nous aurons évidemment à surmonter quelques difficultés de fond et de forme : pour que des opinions puissent librement s'exprimer et éventuellement s'opposer dans une réflexion constructive, sans pour autant que soient oubliés les buts finaux qui nous sont communs ; pour que les études « générales » n'empiètent pas sur les informations « particulières » à notre profession et à notre SADG [...] ».

A travers ce texte, Louis G. Noviant montrait avant tout une volonté de conciliation entre les membres de la SADG. D'une part, il incitait les rédacteurs à un peu plus de diplomatie vis-à-vis de l'ensemble de la Société. D'autre part, en reconnaissant la valeur de leur travail, il invitait à plus de compréhension ceux qui continuaient à regretter l'ancienne formule du bulletin. La citation de Jacques Bussy qu'il mit en exergue illustrait cette volonté de rassurer les membres les plus âgés :

« Nos fils sont fébriles et impatients, prompts à renier leur naissance, et, avec elle, tracés dans la poussière, les cercles charmeurs qui, bien que sans pouvoir, eurent tant d'influence sur nos destinées ».

Il était sans doute difficile d'avoir une autre attitude en cette période où la SADG avait plus que jamais besoin d'être solidaire pour ne pas disparaître. Il fallait donc établir un minimum de consensus entre les différentes tendances constitutives de la Société. En revanche, tous ceux qui voyaient dans le mouvement de 68 l'occasion de pouvoir enfin s'exprimer et faire prévaloir leurs idées, ne pouvaient que refuser tout compromis. Le dialogue était difficile, voir impossible entre ces personnes qu'une « révolution » séparait.

Démission de Philippe Boudon de la revue *Architecture-Mouvement-Continuité*, lettre du 3-02-1969 adressée au Président Louis G. Noviant, parue dans AMC n°12 de mars 1969.

Cher Président

Je te serai reconnaissant de porter à l'information des lecteurs de la SADG en publiant cette lettre, les raisons qui m'ont amené à donner ma démission de rédacteur en chef de *Architecture, Mouvement, Continuité*.

La liberté totale que le bureau de 1968 et son Président avaient laissée à la rédaction durant cette année lui avait permis de poursuivre la ligne de son choix. Celle-ci visait essentiellement à jeter un pont entre l'architecture et d'autres disciplines, et, plutôt que promouvoir celle-ci par la présentation de projets (présentation qui est amplement développée ailleurs) tenter d'impliquer ces diverses disciplines ou les canaliser à travers l'architecture afin de l'en enrichir.

Il semblerait que la proposition ait été plus aisément acceptée au dehors de l'architecture à en croire les marques d'intérêt que nous avons reçues de l'extérieur et auxquelles se sont ajoutées celles de quelques architectes. Certains membres de la Société nous ont par contre écrit leur complet désaccord, regrettant qu'un Esprit ait été perdu qui se devait notamment de refléter celui de l'École des Beaux-Arts. Les élections récentes du Conseil et du bureau qui ont donné à leur membres une confortable majorité me donnent à penser que la revue divergeait des idées de la majorité de ses membres. On conçoit dès lors qu'il ne soit plus possible que la SADG donne l'impression de s'exprimer dans un bulletin dont les idées ne sont pas les siennes. Je crois que la décision qui a été prise d'instituer un Comité de Rédaction ne peut être qu'une excellente chose pour éviter à l'avenir une telle divergence.

Je te prie de croire, Cher Président, à mes respectueux sentiments.

P. Boudon

Réponse du Président Louis G. Noviant du 12-02-1969, parue dans AMC n°12 de mars 1969

Mon Cher Boudon,

J'ai bien reçu ta lettre [...] je considère que, quelles que soient les divergences de nos points de vue, tu as beaucoup contribué, avec Sarfati, à donner au bulletin un certain caractère de revue ouverte non seulement aux architectes mais aussi à tous ceux que préoccupe le devenir de l'Architecture.

Pour ce qui est des reproches implicites que tu formules à l'égard du nouveau Bureau de la SADG et de son Président, je pense y avoir, en quelque sorte, déjà répondu par mon éditorial du dernier bulletin. Je pourrais m'en tenir là, considérer que tu nous fais simplement un procès d'intention et laisser l'avenir le soin de juger.

Je crois cependant utile de préciser ma pensée sur quelques points de ton argumentation :

- la liberté laissée à la Rédaction d'une revue n'est jamais totale ; elle peut être celle des moyens, jamais celle des buts dont la définition est logiquement du ressort de l'éditeur (en l'occurrence la SADG),
- jeter un pont entre l'architecture et d'autres disciplines est louable encore faut-il que ces disciplines, par leurs objectifs particuliers ou par leur « jargon » ne cachent pas nos préoccupations essentielles qui sont celles de la recherche et de l'aboutissement architectural,
- le désaccord sur le bulletin manifesté par plusieurs de nos camarades ne s'explique pas uniquement par leur regret nostalgique de l'« esprit de l'École des Beaux-Arts », mais plus profondément par le regret, qu'avec cet esprit, aient semblé disparaître le goût des idées claires, la volonté d'une information objective et, pour tout dire, l'expression d'un certain idéal né de notre information commune,
- notre Comité de Rédaction, enfin, n'est pas un organisme de contrôle mais beaucoup plus, par la participation active de ses membres, la condition et la garantie d'une ouverture d'esprit vers tous les problèmes que pose l'architecture aux architectes.

Je te prie de croire, mon cher Boudon, à mes meilleurs sentiments.

Louis G. Noviant

45

Alain Sarfati démissionna au onzième numéro et Philippe Boudon au douzième.

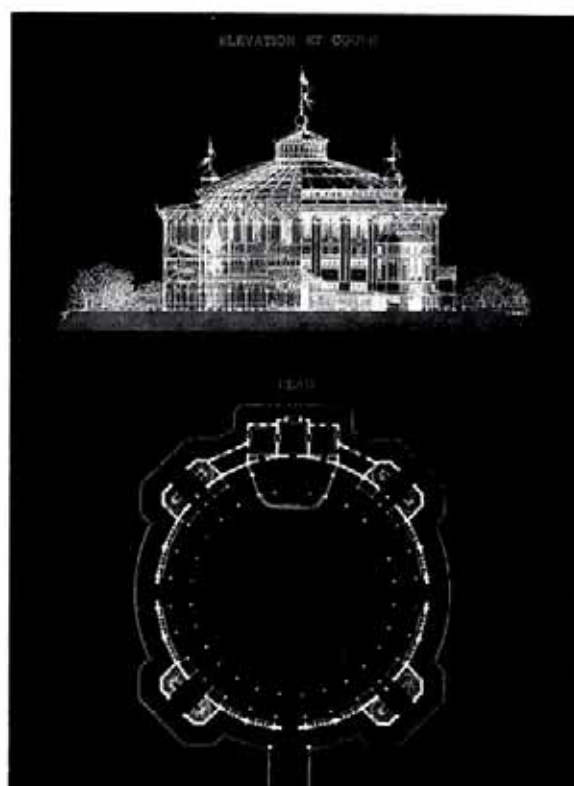
46

Ils créèrent par la suite une agence d'architecture (AREA) consacrant une part importante à la réflexion théorique.

Par ailleurs, les Unités Pédagogiques offrirent de nouveaux terrains d'action et une possibilité de prise directe sur la profession à travers l'enseignement. Alain Sarfati et Philippe Boudon démissionnèrent au début de l'année 1969 ⁴⁵. Le travail qu'ils avaient commencé avec *Architecture-Mouvement-Continuité* ne faisait que se transporter sur d'autres fronts. Pour Philippe Boudon, la revue s'inscrivait dans un travail théorique plus général qu'il poursuivit à travers son activité d'enseignant et de chercheur. Alain Sarfati obtint à cette époque un poste d'enseignant à l'ESA et avait dans l'idée de monter sa propre agence ⁴⁶.

Cette première phase d'*Architecture-Mouvement-Continuité* confronta la SADG à l'émergence d'une nouvelle génération d'architectes-théoriciens-enseignants. En rupture avec les idées de l'ancienne École, ils déplacèrent le débat architectural sur un plan non plus pratique mais théorique.

Geneviève Mesuret, en tant que secrétaire de rédaction, et Roger Michaud comme rédacteur en chef, reprirent la revue. Geneviève Mesuret avait participé depuis le début à l'élaboration du projet d'*Architecture-Mouvement-*



Le numéro 28 d'*Architecture-Mouvement-Continuité* de mars 1973 fut entièrement consacré à une « recherche sur la pensée et l'œuvre d'Anatole de Baudot » menée par la sociologue Françoise Boudon. Anatole de Baudot - architecte et théoricien, chef de l'École rationaliste à la suite de Viollet-le-Duc - participa aux controverses de la fin du XIX^e siècle sur l'architecture qui traversait alors une crise non seulement doctrinale et stylistique mais aussi technique, liée aux progrès industriels. A droite : élévation et coupe d'un projet d'Anatole de Baudot pour l'Exposition Universelle de 1878.

47
AMC n°16 févr.1970, n°27
déc.1972.

Continuité. Elle s'occupait notamment de promouvoir et défendre la revue à l'intérieur de la SADG. La revue ne changea pas radicalement, ni de forme ni de fond. Les articles continuèrent dans le même esprit qu'auparavant : beaucoup d'études de sociologie urbaine et d'histoire. Une part un peu plus importante fut néanmoins consacrée aux préoccupations directes de la SADG. Les grands débats sur l'enseignement de l'architecture organisés à la Société, y furent souvent retranscrits ⁴⁷. Cependant, en voulant atténuer le caractère militant d'*Architecture-Mouvement-Continuité*, la revue perdit une part de sa flamme.

AMC : vers un renouvellement de l'architecture

Ce fut en mars 1973, sous la présidence d'Henri Clément, qu'une nouvelle équipe de rédacteurs fut engagée. Roger Michaud fit appel à Patrice Noviant pour le remplacer comme rédacteur en chef de la revue. *Architecture-Mouvement-Continuité* (AMC à partir du n°32) connut alors un nouvel élan. Étant fils de Louis G. Noviant, Patrice Noviant bénéficiait a priori d'un certain crédit auprès du conseil de la SADG, qui fut sans doute aussi séduit par l'enthousiasme et le dynamisme d'un très jeune architecte ⁴⁸.

La revue s'ouvrit plus largement encore à des analyses historiques, sociologiques, à des analyses typologiques et à la critique opératoire. Des articles furent également consacrés aux méthodes d'analyse à travers divers types d'approche - sémiologique, systémique - appliqués à l'architecture permettant un « décorticage élémentaire ».

Cependant, le projet, l'urbanisme et le rapport du bâti à son environnement devinrent les préoccupations premières, diminuant l'importance

48
Entretien avec Patrice
Noviant.



1976, le président Henri Clément (à gauche) en compagnie de Charles Rambert, président du conseil régional de l'Ordre Ile-de-France et de Jean Connehaye, président du conseil supérieur de l'Ordre.

donnée jusque-là à la sociologie. Le « sociologisme » précédent apparut quelque peu dépassé, ne correspondant plus à l'idée que l'on se faisait d'une revue d'architecture. Les questions se posèrent alors à deux échelles : à l'échelle mondiale et à l'échelle de la France. Des études de réalisations étrangères furent présentées. Le numéro 33 de mars 1974 par exemple, fut consacré aux « Barriadas » péruviennes. Cette étude mettait en lumière les relations entre un type d'habitat et d'occupation spontanée du sol, et une situation sociale, économique et politique. Elle partait d'un constat à caractère universel : « Les peuples ont eu, de tout temps un besoin élémentaire, s'abriter [...] ». Le phénomène des barriadas, sans être assimilable à celui des banlieues françaises, présentait un type de croissance urbaine spontanée.

A travers la présentation de ces expériences extra-européennes, la question du devenir de l'architecture et de son intégration dans son aspect urbain restait posée. Une urgence à s'interroger sur la situation française se fit néanmoins sentir, ramenant les préoccupations à une échelle nationale. Ce qui avait été qualifié de décomposition de la culture et de l'enseignement, dont l'École des Beaux-Arts dans les années 1960/70 était tenue pour responsable, devait d'une part trouver une explication et d'autre part, déboucher sur des propositions d'avenir pour l'architecture. Il fallait réfléchir à une redéfinition de la discipline architecturale à partir de ce qui avait existé auparavant. Les interrogations posées par la génération post-68 furent surtout centrées sur ce qui se passait en France, à partir de son histoire, sur le développement des villes, sur l'environnement. L'important était de trouver comment l'architecture en France pouvait être repensée ou même simplement pensée.

Les préoccupations de la revue évoluèrent avec leur époque. Après avoir multiplié les moyens d'appréhension de l'architecture, les questions se

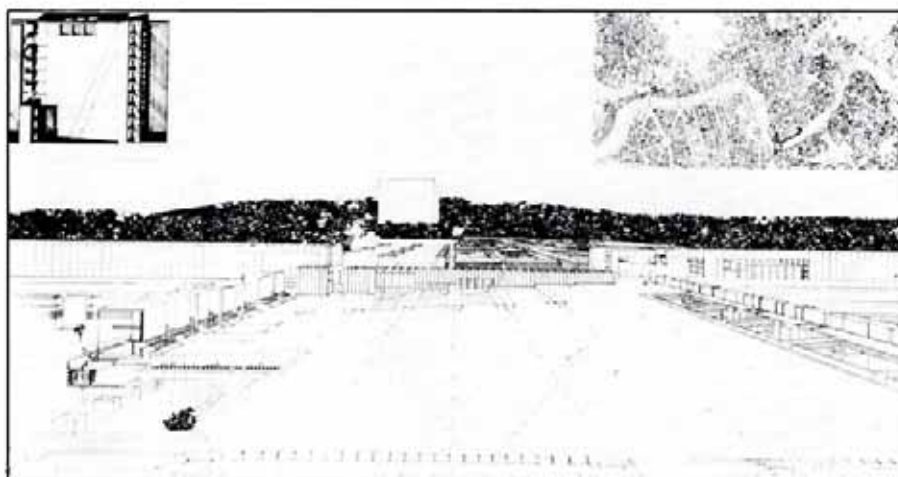
resserrèrent quelque peu autour de l'architecture elle-même. C'était en fait une publication à la fois fourmillante et inquiète. Les articles concernant les territoires connexes au métier d'architecte et à la production architecturale étrangère, pratique et théorique, étaient une façon de réfléchir à l'avenir de la discipline architecturale. AMC fut un « espace » de débats permettant l'expression des interrogations de la génération de ses rédacteurs. La compréhension de l'architecture, de sa signification et de ses enjeux, passait par l'analyse de son histoire. Le rejet de la génération qui avait participé à la Reconstruction se trouva tempéré par la découverte de productions jusque-là peu connues, voire même inconnues de la majorité des architectes. Des monographies ou des articles thématiques très documentés furent publiés ; un numéro fut consacré par exemple à l'architecte italien Carlo Scarpa, un autre à Le Corbusier.

AMC prit de plus en plus d'importance, la revue s'affirmait au même titre que ceux qui la dirigeaient. La multiplication des concours et leur caractère plus ouvert, favorisaient l'accès des jeunes architectes à la commande. Il y eut, à partir de 1972, les premiers concours d'idées comme le Projet d'Architecture Nouvelle (PAN) et des concours dans les villes nouvelles. La majeure partie des questions qui se posaient alors concernaient l'architecture de la ville. Près de dix ans après mai 1968, il sembla à nouveau possible de parler d'architecture autrement que sur les seuls modes historique et théorique.

La profession finissait enfin par s'ouvrir, laissant espérer un renouvellement de l'architecture et de sa critique. D'autre part, les architectes qui commencèrent à construire à la fin des années 1970, étaient les mêmes que ceux qui militaient autour d'AMC depuis la fin des années 1960. Olivier Girard, rédacteur à partir de 1974, quitta la revue dès que s'offrit à lui la possibilité de construire. Autrement dit, alors qu'au départ, AMC s'était attachée à une approche plutôt conceptuelle de l'architecture, à partir du moment où les jeunes architectes eurent accès à la commande, la revue commença à présenter des projets et des réalisations.



Le Bureau de la SADG en 1975 sous la présidence d'Henri Clément, avec de gauche à droite : Roger Paillason (vice-président), Anthony Béchu, Pierre Barthe, Jean Dorian, Henri Clément, Jacques Mériot, Philippe Vuarnesson, Léon Humblet, Fanny Jolly, François R. Pelletrat et Michel Ferronière.



Pour la première fois en France on publiait les principaux architectes de la « Tendenza » italienne, tels que Bisogni ou encore ceux du Gruppo romano architetti urbanisti (GRAU), dont les débats et recherches sur les typologies architecturales et la morphologie urbaine ont influencé toute une génération d'architectes français. Ce numéro d'AMC l'autre journal d'architecture paru en février 1975 fut donc une petite révolution en soi. AMC offrait ses pages à la revue italienne *Controspazio* qui, en retour proposait les siennes pour un numéro français en italien.

AMC et la SADG

A l'intérieur de la SADG le problème du choix des rédacteurs commença à se poser. En effet, la situation d'AMC et la composition de son équipe rédactionnelle avaient évolué en marge de la vie officielle de la SADG.

Henri Clément avait succédé à Louis G. Noviant en 1973. Cet ancien secrétaire de la CGAF était rentré à la SADG en 1968 et participait depuis aux activités de la Société. Il faisait partie de la commission de la série des prix et était l'un des principaux acteurs de l'APREX. Henri Clément était très favorable à la revue qu'il considérait comme la « lucarne » de la Société ⁴⁹ et qu'il défendait fermement auprès des autres membres. Jusqu'à la fin 1976, les membres de la SADG laissèrent aux rédacteurs une très grande liberté et acceptèrent de fait que leur revue fut devenue avant tout le moyen d'expression d'une génération, concernée par certains domaines qui lui étaient particuliers. A cette époque AMC était en pleine expansion et était une des seules revues professionnelles critiques, aux côtés d'Architecture d'Aujourd'hui et de Techniques et Architecture, reconnues en France comme à l'étranger. Il y avait le projet de publier des numéros spéciaux sous la forme d'un journal bimensuel dont le titre était : AMC L'AUTRE journal d'architecture. Il n'y eut que deux numéros, en février 1975, l'un sur le concours de la petite roquette et le deuxième fut un numéro italien qui permit de découvrir les jeunes architectes formés dans les années 1960 et notamment la « Tendenza » italienne ⁵⁰. La première traduction d'un livre de Manfredo Tafuri fut également publiée par la SADG à cette époque ⁵¹.

La revue faisait état d'un foisonnement de projets, d'idées, sans adopter une ligne déterminée à l'avance. A aucun moment un programme rédactionnel fut véritablement établi ⁵² même si les rédacteurs avaient une conscience très précise de ce qu'ils voulaient présenter. Les rédacteurs choisissaient ce qu'ils considéraient comme important et à partir de là construisaient la revue. Dans cette mesure AMC était et se voulait délibérément sectaire. Elle était avant tout une revue critique, représentative d'une génération d'architectes. En même temps, pour une société d'architectes comme la SADG, c'était un point de confrontation important avec les nouvelles tendances de l'architecture. La revue était un moyen de maintenir le contact entre la Société et les jeunes architectes.

⁴⁹
Entretien avec Henri Clément.

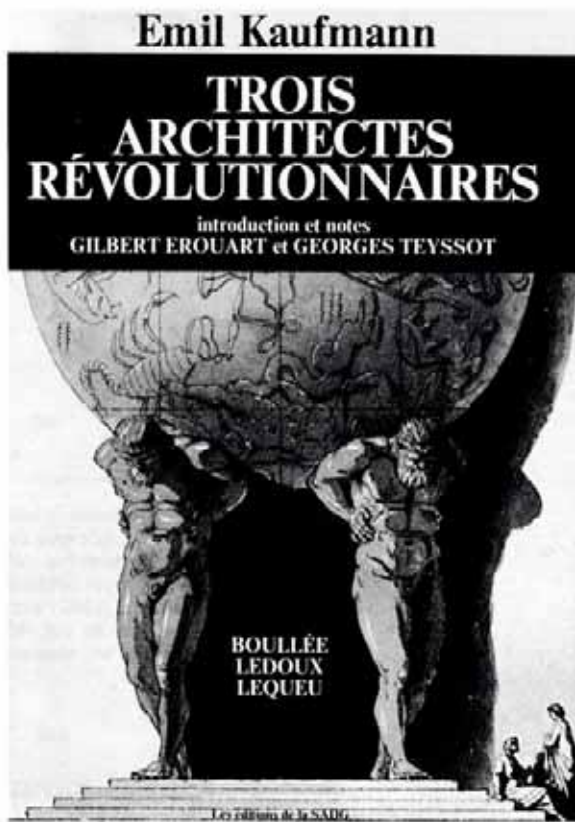
⁵⁰
Il y avait en Italie une éclosion de jeunes architectes, autour de Quaroni et Gregotti, à contre courant de la production dominante de l'architecture. Ils refusaient l'architecture proliférante et étaient très soucieux de l'histoire et de la forme de l'architecture associant le projet à la connaissance de la ville.

⁵¹
Manfredo Tafuri : « Théorie et histoire de l'architecture » éd. SADG 1976.

⁵²
Entretien avec Jacques Lucan.



Publiée en 1976 par la SADG, « théorie et histoire de l'architecture », fut la première traduction de l'auteur italien Manfredo Tafuri. Architecte de formation, ce célèbre historien de l'architecture, s'est particulièrement intéressé à l'histoire de l'architecture moderne et contemporaine.



La traduction du livre d'Emil Kaufmann « Trois architectes révolutionnaires : Boullée, Ledoux, Lequeu » permet, grâce à la publication de la SADG en 1978, de réhabiliter une partie de l'œuvre de cet auteur viennois né à la fin du XIXe siècle. En effet, il était connu jusqu'alors, en France, comme historien de l'architecture de la Renaissance alors qu'il s'était particulièrement intéressé au développement de l'architecture en France et en Europe à l'époque de la Révolution.

A partir de 1977, avec l'élection de Gérard Benoit à la présidence, les relations entre les rédacteurs de la revue et la SADG changèrent brusquement. Le nouveau président et son bureau étaient beaucoup moins favorables à la revue que ne l'avaient été leurs prédécesseurs. Jusque-là, pour la SADG, éditer une revue participait de son image de marque et il fallait la maintenir bien qu'elle coûtât relativement cher. Si tout le monde au sein de la Société n'était pas d'accord sur le contenu d'AMC, loin s'en faut, elle apparaissait pour beaucoup comme un élément de fierté dans la mesure où la profession dans son ensemble la reconnaissait et lui accordait un crédit certain.

A la fin des années 1970, la SADG connut de graves difficultés financières. Les relations entre la Société et les rédacteurs de la revue commencèrent alors à se dégrader. Gérard Benoit voulut contrôler le contenu d'AMC, trouvant qu'il fallait publier une plus grande variété d'auteurs, faire preuve de plus de diplomatie. Les deux rédacteurs en chef, Patrice Noviant et Jacques Lucan, tenaient la position inverse. Pour eux, le fait de ne pas publier tout le monde faisait partie du caractère de la revue : le « sectarisme » était une qualité et non un défaut. Cette attitude s'expliquait en partie par le fait qu'à travers la publication d'AMC s'exprimait une forme de militantisme pour un renouvellement du discours et de la pratique architecturale. C'était aussi une manière à la fois critique et partisane de parler d'architecture. Les deux derniers numéros, « Tendances de l'architecture en France » (juin-sept. 1980) et « Histoire et Modernité : Quelques-uns

que j'aime parmi les modernes » (juin-sept. 1981) furent à ce titre très représentatifs. Dans l'un comme dans l'autre de ces numéros, les architectes furent ostensiblement sélectionnés parmi les proches de la revue. Dans le premier, page 13, Patrice Noviant écrivit :

« [...] Rechercher les tendances de l'architecture en France et pour cela enquêter parmi les chantiers en cours paraît une évidence à un non-architecte. C'est une caractéristique de la situation actuelle de l'architecture que la sélection de ce mode boueux d'investigation soit une option contestable, que le fait de poser « construire » comme nécessité pour une tendance puisse être un problème et le moment que ce numéro explore. [...] Tendance est un mot relativement nouveau en architecture. Il n'y a pas eu chez nous de *Tendenza*. En France tout le monde était, semble-t-il, d'accord : car aujourd'hui les choses vont différemment, la critique de la production de l'après-guerre est générale, générale mais plurielle. Les Tendances.

Les tendances sont trois :

- Il y a les « Modernes », ceux qui se reconnaissent comme continuateurs du Mouvement Moderne et que Jacques Lucan appelle les légitimistes, ...
- Il y a les « Anciens », ceux qui condamnent définitivement le Mouvement Moderne et prétendent parfois tenir pour le XVIII^e siècle.
- Il y a les « Autres », ceux que l'on regroupe généralement sous le nom de Post-modernes et qui seraient selon Charles Jenks en situation de schizophrénie délibérée puisque s'adressant par principe à un double interlocuteur : eux-mêmes, architectes anciennement modernes ; et le public en général avec ses préoccupations traditionnelles (traditionalistes). [...]

Il ne conviendrait pas d'oublier la place mineure du débat architectural dans la construction. Les 33 réalisations rassemblées dans ce numéro ne feraient, si elles restaient seules, qu'un bien petit printemps. [...]

Dans le numéro 54/55 daté de juin-septembre 1981, Jacques Lucan s'exprima en ces termes :

« Les années soixante-dix sont des années où des pistes ont pu être ouvertes. Alors, l'attention est principalement accaparée par les difficultés d'orientation, les difficultés à débroussailler un chemin semé d'embûches et d'ennemis. Dans des situations éminemment conflictuelles, il s'agit, pour la plupart



Le dernier numéro d'AMC publié par la SFA, fut consacré à quelques architectes dit « modernes » qui, depuis quelques années, semblaient apporter un nouveau souffle à l'architecture et à sa qualité d'expression.

d'entre nous, de faire front commun, de taire nos divergences possibles qui d'ailleurs nous apparaissent secondaires. Il s'agit de tout faire pour nous permettre d'avancer et sortir des ornières. Chaque projet, chaque opération, chaque déclaration sont comme les jalons d'une conquête. A l'aube des années quatre-vingt donc, une situation est conquise. Elle est, paradoxalement, beaucoup plus difficilement tenable. [...] Maintenant c'est la crispation. Et ça patage en même temps. [...]

O toi, l'architecte, que tu veuilles une architecture plus tendue, plus « dramatique » ! Mais que ce drame ne s'épanche pas en des architectures grandioses et colossales : par pitié, que les architectes nous épargnent la confirmation de leurs tentations par trop mégalomaniaques, qu'ils nous épargnent ces espèces d'architecture « totalitaires » qui repassent la rengaine immémoriale : « Tu n'es rien, le Peuple est tout ». A bon entendeur salut. [...]

Maintenant,

Oublier les doctrines,

Affûter son regard,

Déceler les projets,

Salut à vous, vous les dix architectes que nous présentons dans ces pages, « quelques-uns que j'aime ... parmi les modernes » !

Salut à vous. »

Par ailleurs AMC avait un statut tout à fait particulier qui lui octroyait une très grande liberté vis-à-vis de l'extérieur. Elle était entièrement financée par la SADG, et n'avait donc pas d'impératifs d'ordre commercial. AMC fut souvent perçue comme une activité anachronique dans la mesure où elle ne correspondait pas à l'image que l'on se faisait habituellement de la Société. La SADG représentait l'aspect plutôt traditionaliste de la profession et légèrement en retrait de l'actualité ; AMC était au contraire une revue d'avant-garde et résolument provocante. De fait, la SADG regroupait des gens suffisamment divers pour qu'une revue comme AMC puisse y trouver sa place.

Au-delà du désaccord intellectuel qui opposa Gérard Benoit à Patrice Noviant et Jacques Lucan, il y avait le fait que la SADG n'était plus en mesure de financer AMC. L'opposition de principe recouvrait une réalité financière difficile. Pour continuer à être publiée, il eut fallu que la revue et la SADG rentrent dans une logique économique. Il n'était plus possible pour la SADG de financer à perte et elle ne semblait pas pouvoir (ou vouloir ?) créer une société d'édition qui aurait permis une gestion des publications.

Pour diverses raisons, les antagonismes entre les rédacteurs et la direction de la Société s'exaspérèrent. Un conflit de générations au sein même de la SADG/SFA acheva de se cristalliser. Ce conflit fut sans doute l'expression, plus de dix ans après, des oppositions qui avaient déjà éclaté en 1968. En effet, sous la présidence d'Henri Clément, AMC avait favorisé la venue de « post-soixante-huitards » dont les idées différaient radicalement de l'esprit de la SADG. Certains membres de la SADG, autour de Gérard Benoit craignirent sans doute que ces personnes prennent trop d'importance à l'intérieur de la Société et vis à vis de l'extérieur.

Le numéro 52/53 fut le premier des derniers numéros. Le numéro 54/55 qui parut un an après, fut le deuxième. La revue fut finalement cédée pour un franc symbolique en 1982, aux éditions du Moniteur. En entrant dans un groupe de presse important, AMC perdit son caractère marginal. Elle était désormais soumise à des règles de fonctionnement et de fabrication comme n'importe quelle revue professionnelle.

Si « l'aventure AMC » ne fut pas au départ un des grands projets de la SADG, elle le devint a posteriori par l'originalité et la qualité des articles qui y furent présentés durant ces quatorze années de publication et certains numéros d'AMC servent encore aujourd'hui de référence. *Architecture-Mouvement-Continuité* participa au renouveau du débat architectural de toute cette période et incita les architectes à avoir un esprit plus éclectique qu'auparavant, en même temps qu'elle favorisa l'expression des générations d'architectes issues de 1968.

Il est difficile de dire aujourd'hui dans quelle mesure l'AMC eut ou non une influence réelle sur l'éducation des architectes. Il n'en reste pas moins vrai qu'elle se trouva au carrefour des différentes tendances qui s'exprimèrent à l'époque - le sociologisme, l'historicisme, le structuralisme, le rationalisme, etc - et qu'elle en fut un des organes de diffusion. Une partie des personnes qui avaient participé à AMC trouvèrent à l'Institut Français d'Architecture la possibilité de continuer la politique culturelle imaginée, à l'origine, par la SADG. Plusieurs de ces architectes furent lauréats du PAN et participèrent à la construction des villes nouvelles, terrain présumé d'innovation en matière d'architecture et notamment d'architecture de logement. Enfin, l'enseignement d'UP8 (Unité Pédagogique) fut très certainement un des points d'aboutissement des réflexions menées à partir de soixante-huit sur l'enseignement et la manière d'aborder l'architecture.

La SADG en soutenant cette revue, fit preuve d'esprit d'ouverture dans une période où les différentes tendances s'exprimèrent souvent de façon exclusive. La désorganisation et l'absence de gestion qui caractérisèrent son fonctionnement furent compensées par le dynamisme et l'esprit curieux et vif des équipes de rédacteurs qui se succédèrent à sa tête. Les membres de la SADG qui pour la plupart ne se reconnaissaient probablement pas dans leur revue et qui parfois même la critiquèrent sévèrement, regrettèrent de la perdre. La « danseuse » s'effrita, l'image de la Société perdit de son éclat.

1966-1976 fut une période de bouleversements et de confrontations importantes. Pour les architectes d'avant-guerre (la seconde) la reconnaissance de leur qualité et de la spécificité de leur travail s'était faite à travers la création de l'Ordre. En revanche, la génération d'après-guerre, considérait l'Ordre comme un organisme corporatif et réactionnaire, une émanation du gouvernement de Vichy. Les revendications avaient changé et si le métier d'architecte existait, il fallait néanmoins continuer à le faire évoluer.

Cependant, la SADG ne réussit pas totalement à retrouver une place de premier rang dans la profession. Après 1968, la SADG se marginalisa progressivement. Elle se trouva dans une position ambivalente dans la mesure où elle réunissait des architectes de tendances diverses : les uns attachés à l'ancienne École, les autres totalement impliqués dans la réorganisation de la profession. Le conflit de génération qui s'était exprimé à travers le mouvement de 1968, fut plus ou moins larvé au sein de la SADG jusqu'au tout début des années 1980. A cette date, la Société se trouva face à l'échec d'un projet dans lequel elle s'était énormément investie aux côtés de la Fédération Nationale du Bâtiment : « la Série Nationale des prix et des valeurs applicables aux travaux du bâtiment ». Ce projet ambitieux entraîna la Société dans des dépenses très importantes et toutes les autres activités de la Société virent leur budget réduit. Au-delà de l'aspect économique, la Société vivait ses dernières heures d'aisance. Ce fut alors toute une philosophie de la profession d'architecte qui disparaissait, philosophie dont la SADG avait été l'un des derniers bastions.



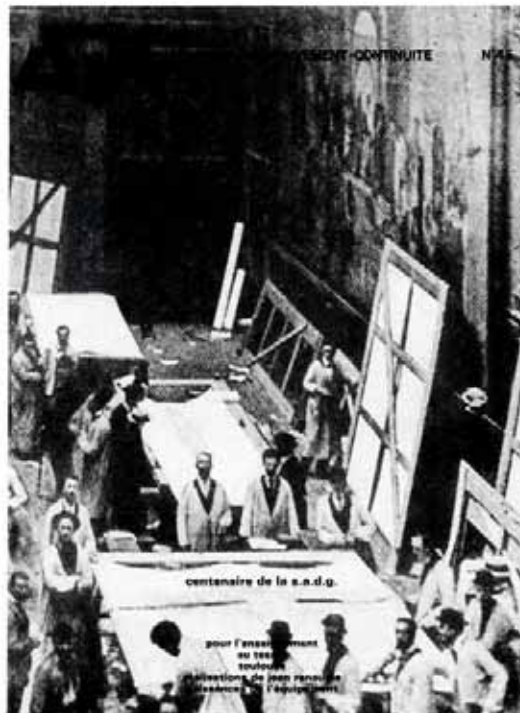
Projet de l'architecte Henri Sauvage. Une grande exposition lui fut consacrée à la SADG en 1976, organisée par Maurice Culot et Lise Grenier. Parallèlement à l'exposition, un ouvrage fut publié par la SADG en collaboration avec les Archives d'Architecture Moderne de Bruxelles.

I DE LA SADG A LA SFA

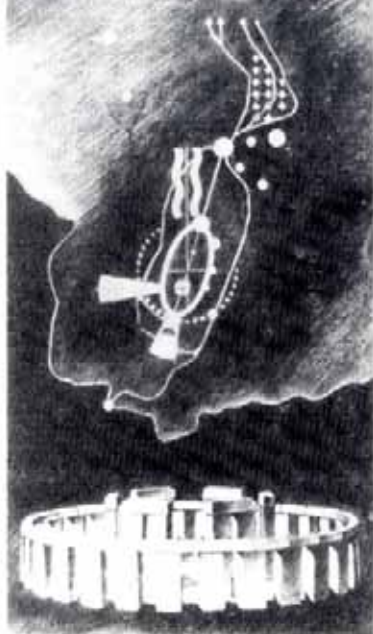
Dans la première moitié des années 1970, le volume des opérations de construction diminuait brusquement. La dernière phase de la Reconstruction se terminait ; c'était la fin des très grands projets urbains. Les zones d'urbanisation prioritaire, lancées à la fin des années 1950, avaient fini d'être construites, quinze ans après. Il y avait eu des concours portant sur des projets allant jusqu'à trois mille logements. Dans les années 1960, des projets de cinq-cents logements se construisaient encore couramment. A partir de 1970/75, des opérations plus modestes (cinquante à cent-cinquante logements) et en moins grand nombre furent lancées. La crise économique de 1974 qui toucha tous les secteurs d'activité, laissait peu d'espoir aux métiers du bâtiment de retrouver rapidement de nouveaux marchés. Enfin, les jeunes architectes étaient beaucoup plus nombreux à sortir des écoles qu'une quinzaine d'années auparavant.

II VERS LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES ARCHITECTES

Dans les années 1970, les activités de la SADG avaient tendance à se réduire au profit d'une seule entreprise : la Série Nationale des Prix qui concentrait la majorité des investissements, humain et financier. Dès son élection à la présidence, Gérard Benoit, tenta d'insuffler un nouvel élan à la Société. Diverses actions furent entreprises - la célébration du centenaire de la SADG, le projet de l'Institut Européen d'Architecture et d'Urbanisme, ou encore le changement de raison sociale et de dénomination de la Société - dans l'idée de promouvoir la SADG à l'échelle internationale, et plus particulièrement à l'échelle européenne.



Pour célébrer son centenaire, la SADG choisit d'organiser une exposition et un colloque international sur l'enseignement de l'architecture, rassemblant différentes écoles européennes. Au même moment la publication de décrets sur la réforme de l'enseignement de l'architecture entraînait des grèves et l'organisation d'Assises nationales de l'enseignement de l'architecture. Deux numéros d'AMC furent consacrés à ces événements : ici le numéro 45 publié en mai 1978 présentant en couverture la photographie d'un atelier de l'ancienne Ecole des Beaux-Arts.



centenaire de la S.A.D.G.

la maison de verre
de pierre chateau
et bureau bijouet

le studio y s a u c o m e
realisations de
roland simounet

Dessins d'Alessandro Anselmi, membre du GRAU, « ville et origine ».
Publié en septembre 1987, ce numéro 46 d'AMC consacré au centenaire de la SADG, présentait également des projets et réalisations du groupe italien GRAU ainsi que la maison de verre de Pierre Chareau et Bernard Bijvoet, et un dossier sur les réalisations de Roland Simounet.

Il fallait également, réévaluer les actions culturelles, afin de mobiliser les membres, des groupes régionaux notamment, qui se sentaient de moins en moins impliqués et concernés par les activités de la SADG.

Le Centenaire de la SADG

« 1877-1977 » : en 1977 la SADG eut cent ans. Pour célébrer cet anniversaire, le Bureau avait envisagé deux formes de manifestations : l'une, réunissant tous les membres de la Société autour d'un dîner ou d'une réception ; l'autre, destinée à un public plus large autour d'une exposition, de colloques et de conférences sur le thème de « l'Architecture de l'Habitation en France » ⁵³.

Cette première proposition étant abandonnée, le conseil décida de retenir celle de Gérard Benoit, qui était d'organiser un colloque international et une exposition autour du thème : « Enseignement et Architecture » ⁵⁴. En donnant une dimension internationale à cette manifestation, la SADG entendait apporter une ouverture et des éléments nouveaux à un sujet des plus traditionnels. La SADG voulait retrouver « sa mission unificatrice à propos du problème majeur de l'enseignement », comme quand, en 1877, elle s'était voulue « union des architectes d'un même diplôme ».

La célébration du centenaire se déroula en mai/juin 1978 (et non en 1977, année officielle) d'une part dans les locaux de la SADG, d'autre part à l'UNESCO où fut organisée la séance de clôture, les 2 et 3 juin 1978. Cette séance réunissait les représentants de quarante établissements d'enseignement de vingt nations européennes. Plusieurs objectifs furent fixés :

1. Sortir du contexte français avec ses problèmes particuliers.
2. Mettre en évidence la formation spécifique de l'architecte et son rôle réel dans la cité, sa responsabilité, son niveau de décision.

53

Projet auquel s'associèrent le CCI et l'Office des HLM, (PV du conseil du 9 nov. 1976).

54

Les informations sur le colloque sont tirées d'une plaquette éditée à cet effet.

3. Montrer les diverses solutions des pays pour surmonter leurs propres crises de l'architecture et de son enseignement.
4. Comparer le renouvellement de chaque école depuis 1968 en prenant pour base le Rapport UNESCO 1970 sur la formation de l'architecte.
5. Le colloque devra favoriser les structures pluridisciplinaires des programmes d'études, la coopération enseignant-étudiant, l'aptitude à concevoir des modèles nouveaux de l'avenir. »

« Avec la France, la Belgique, le Danemark, la Finlande, la Grande-Bretagne, l'Italie, Malte, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République Fédérale Allemande, la Roumanie, la Suisse, la Yougoslavie, la Suède, l'URSS qui participeront aux travaux, on peut dire que c'est une véritable synthèse des méthodes et des perspectives à l'échelle européenne que ce colloque présentera. »

Ces pays participèrent à des commissions - il y en eut cinq - durant l'année qui précéda le colloque, le résultat de leurs analyses devant y être exposé. Des points particuliers de l'évolution de l'architecture furent étudiés :

« [...] la nécessité de concevoir un environnement bâti dans sa globalité [...] l'inégalité flagrante dans les budgets et les moyens de l'enseignement supérieur [...] les profondes modifications d'orientation et de moyens qui fixent le statut de l'architecte d'aujourd'hui et l'incidence sur l'enseignement de l'architecture [...] Les commissions examineront plus particulièrement le contenu de l'enseignement de l'architecture, le rôle du projet, du stage, et des diverses expériences réalisées au niveau international ».

L'un des objectifs de ces travaux était « la mise en évidence d'une science humaine de l'architecture ». Quatre rapporteurs furent désignés - un professeur de l'École Polytechnique de Zurich, un professeur anglais connu dans le domaine de l'enseignement, un professeur polonais de l'École Polytechnique de Silésie et un inspecteur de l'enseignement de Belgique - pour diriger les débats concernant des thèmes définis dans le cadre de l'enseignement « et qui vont du préalable de l'enseignement de l'architecture jusqu'au stage pratique ⁵⁵ ».

La conférence plénière à l'UNESCO fut suivie d'un dîner officiel à la SADG, destiné à fêter plus particulièrement le centenaire. Le lendemain, le dimanche 4 juin, trois circuits de visites furent organisés afin de montrer trois moments de l'architecture depuis la création de la SADG : l'un permit de voir certains bâtiments représentatifs de l'architecture en acier, datant de la période à laquelle fut fondée la Société ; un autre présenta l'architecture des années 1920-1940, à travers les œuvres de Le Corbusier, Robert Mallet-Stevens et Pierre Chareau, ... ; enfin un tour de bâtiments contemporains fut également au programme. Des comptes rendus des différentes manifestations furent réunis dans un ouvrage publié par la SADG.

Cette célébration du centenaire autour du thème de l'enseignement fut aussi une manière d'exposer les travaux de réflexion qui se déroulaient depuis 1968 à la SADG. En effet, à l'initiative du président Louis G. Noviant, la Société était devenue un lieu de débat sur les orientations de l'enseignement. Des tables rondes étaient organisées, réunissant régulièrement des enseignants des différentes Unités Pédagogiques d'Architecture (UPA). La SADG retrouvait dans cette activité un rôle de conseil voire d'arbitre, en dehors des organismes officiels dont les prérogatives étaient beaucoup plus professionnelles. Comme l'affirmait Louis G. Noviant au conseil d'administration du 7 juin 1971 :

« Ni l'UNSFA ni l'Ordre ne peuvent valablement parler d'enseignement. Seuls, ceux qui poursuivent l'expérience actuelle dans les UPA et dont il faut encourager le travail, peuvent en parler et, à ce titre, la SADG, qui compte de nombreux enseignants ».

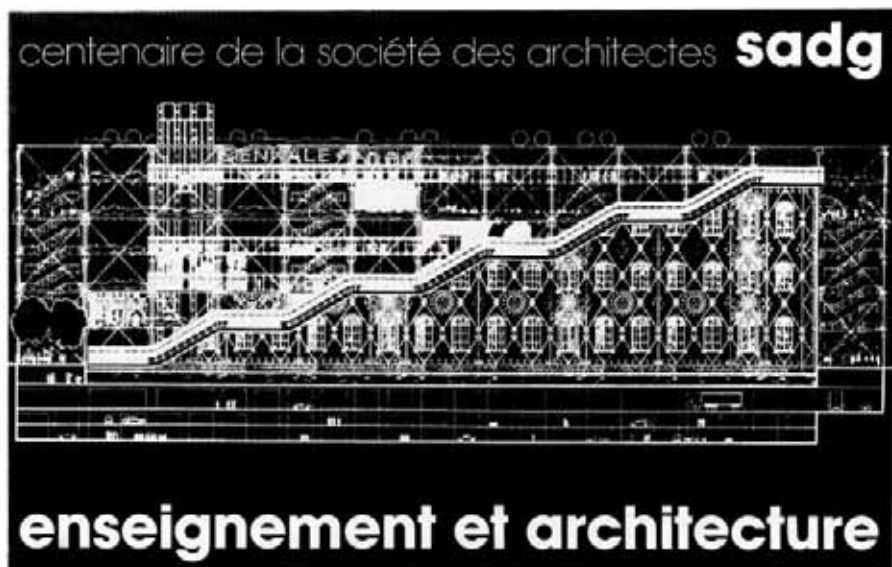
Il ajouta :

« Il faut comprendre ce qui se cherche depuis 1968. Par une systématisation effroyable et sous une forme primaire, les syndicats vont à l'encontre du but assez démagogique qu'ils se sont fixé. Le passé n'a pas d'importance. Cette forme d'autocritique est dépassée. »

⁵⁵
PV de l'assemblée générale
extraordinaire du 30-03-1978.



Membres de la Société participants au colloque de l'Unesco sur l'Enseignement à l'occasion du Centenaire de la SADG.



Un livre important sur l'enseignement de l'architecture fut publié, faisant suite aux colloques que la SADG avait organisés à l'occasion de la célébration de son centenaire.

Au-delà du contexte français dans lequel se déroulaient ces débats, la définition du diplôme devait s'intégrer dans une perspective européenne. Il parut important d'en déterminer les principales qualités afin de pouvoir prétendre à une reconnaissance internationale.

La question de l'Europe n'était pas nouvelle. Déjà, dans la deuxième moitié des années 1950, la SADG s'était intéressée aux modalités d'échanges entre architectes européens. Ce fut, au départ, sur le plan des pratiques professionnelles que des rapprochements se firent. Au sein du Marché Commun,

des lois furent étudiées afin de favoriser la circulation entre les pays, dans le domaine architectural, aussi bien des idées que des hommes. Par la suite, ce fut à partir de l'enseignement que l'on étudia des possibilités d'échanges entre les architectes européens. En janvier 1972, lors d'un conseil d'administration sur le décret paru en 1971 concernant le diplôme, Stéphane Claude fit remarquer : « qu'il ne fallait pas perdre de vue l'équivalence dans le cadre du Marché Commun » et Henri Clément d'ajouter : « il est grand temps de mettre fin à la confusion qui règne concernant la valeur du Diplôme principalement sur le plan international ». Par ailleurs, la SADG décida d'agréer des diplômes d'architecte délivrés à l'étranger.

Toutes ces interventions depuis 1968 trouvèrent donc leur pleine expression dans les manifestations du centenaire et donnèrent à la SADG l'occasion d'affirmer sa capacité d'ouverture et d'adaptation aux conditions nouvelles de la profession et de son enseignement. Lors de sa création en 1877, la SADG avait voulu promouvoir un diplôme unique d'une valeur spécifique et de qualité : un gage de compétence. En 1977, l'idée de tenir compte de l'internationalisation du marché et de l'intégration de la France dans le Marché Commun, ne devait en rien occulter l'exigence de qualité des diplômes. L'ouverture de la profession à l'échelle européenne devait donc s'accompagner d'une correspondance entre les divers enseignements.

L'Institut Européen d'Architecture et d'Urbanisme 56

Le projet de création de l'Institut Européen d'Architecture et d'Urbanisme (IEAU) allait dans le même sens. Gérard Benoit proposa d'engager une réflexion sur la nécessité et les objectifs d'un tel organisme (au départ l'Institut Européen d'Architecture). Plusieurs membres de la SADG s'intéressèrent à ce projet - François-Régis Pelletrat, Jean-Pol Hindré, Gilles Vacherot, Serge Soulié - et travaillèrent à sa mise en place. Cet Institut se fixa pour objectif de « porter au plus haut point la recherche architecturale en Europe. » Au printemps 1978, le succès remporté par le colloque international sur l'enseignement de l'architecture auprès de l'ensemble des pays participants renforça l'idée de promouvoir cet Institut.

L'objectif de la SADG était de créer un organisme favorisant la centralisation et la diffusion des études et des recherches européennes sur l'architecture et ses politiques et l'animation d'expositions et de conférences. La SADG voulut « ouvrir pour l'architecture les voies de la communication et de l'information entre les architectes européens. » L'idée était également de faire de cet Institut un instrument « de réflexion et d'actions auprès des instances européennes en ce qui concerne les différents aspects et moyens de la qualité Architecturale ». La mise en commun « des richesses culturelles et technologiques » devait alimenter une recherche s'articulant autour de deux pôles : « l'un culturel, par rapport aux systèmes de pensées et de perception du cadre de vie ; l'autre scientifique, au niveau de la production de l'espace ». La création de l'IEAU devait « façonner une culture et une approche architecturale originales qui apparentent entre elles les cultures architecturales européennes » et « donner une homogénéité et une cohérence globales aux modes de productions et aux capacités technologiques qui par le fait même caractérisaient l'Europe dans le monde. »

La justification de l'IEAU était de créer un organisme s'intéressant essentiellement à l'architecture. Ainsi, il se démarquait de l'Union Internationale des Architectes (UIA) dont l'objectif était avant tout de servir d'intermédiaire entre la profession et les gouvernements des pays membres. L'UIA avait un rôle de conseil sur les principales difficultés pouvant se présenter aux pratiques architecturales à l'intérieur de l'Europe. La SADG, elle, entendait donner un caractère culturel à l'IEAU, correspondant à « la vocation naturelle » de la Société. C'était une façon de maintenir et de développer ses positions sur l'architecture dans un cadre indépendant : « Dans l'esprit des représentants de l'administration, la SADG était prête et capable de constituer un organisme, indépendant, de réflexion efficace. »

Derrière la création de l'IEAU, il y avait également l'idée de renforcer le rayonnement de la SADG. Selon ses propres propos, Gérard Benoit voulut, par la création de l'IEAU, renforcer « la crédibilité, la représentativité de la SADG dans la mesure où elle était susceptible de représenter une substance culturelle plus riche ». L'impact de la SADG au sein de l'IEAU « décuplerait sa capacité de diffusion des recherches entreprises pas seulement vers nos amis régionaux mais également, ce qui constitue son aspect non négligeable, vers nos amis de langue française. » Une revue en cinq langues fut projetée, afin de diffuser les travaux de l'IEAU. « [...] petit à petit, contre vents et marées, l'Europe s'installe, des points communs s'établissent et il faudra que nous soyons là, armés, pour défendre la qualité architecturale au niveau européen ».

Il y eut de nombreuses discussions à la SADG sur l'opportunité d'un tel projet. La question était de savoir si la Société avait les moyens financiers et humains de mener à bien une telle entreprise, sans nuire à sa vocation culturelle. La Série Nationale représentait déjà un investissement supérieur aux disponibilités de la SADG, et certains membres se demandaient si l'IEAU ne risquait pas d'aggraver le déficit existant. Par ailleurs, on pouvait se demander si l'IEAU correspondait à un souhait. Il fallait inciter plusieurs pays d'Europe à mettre en commun leurs fonds de recherches et à devenir participants créateurs et fondateurs de l'IEAU. Il fallait aussi arriver à susciter et promouvoir une conscience architecturale européenne.

Les statuts de l'Institut Européen d'Architecture et d'Urbanisme étaient rédigés, quand la SFA se trouva obligée de faire face à une situation financière critique. Pierre Alexandre, qui succéda à Gérard Benoit en 1982, ne devait pas donner suite aux démarches entreprises auprès des partenaires européens ; la SFA devait retrouver un équilibre financier. Aucun des partenaires ne reprit le projet.

La Société Française des Architectes

Au moment où les discussions s'engageaient sur la création de l'IEAU, la question du changement de raison sociale de la SADG était latente. De nombreux membres s'inquiétaient de l'avenir de la SADG qui, pensaient-ils, risquait d'être occultée par l'Institut. En revanche, l'idée de donner une dimension européenne à la SADG s'imposait progressivement. En mai 1976, lors d'un conseil d'administration, Jacques Mériot évoquait déjà l'intérêt que la SADG aurait à s'ouvrir aux étrangers étudiant en France : « Il faut se préoccuper des nombreux élèves architectes étrangers, qui viennent actuellement étudier en France, car la SADG pourrait être un moyen de liaison, lorsqu'ils rentrent chez eux. » Dans le même ordre d'idées, Henri Clément intervint lors de l'assemblée extraordinaire du 28 septembre 1978. Il s'exprima en ces termes : « Il vaut mieux que ce soient des statuts européens d'une société d'architecture plutôt que la création complémentaire d'un Institut Européen d'Architecture. Je crains que le mot Institut Européen ne mette dans le doute certains, et notamment les plus traditionalistes, du fait que la société risque de se scinder. ».

Sans abandonner alors le projet de l'IEAU, il fut décidé de modifier la raison sociale de la Société afin d'attirer plus largement de nouveaux membres français et étrangers. L'un des facteurs qui déclencha cette prise de position fut l'accès des étudiants de PROMOCA au titre de DPLG. Le diplôme unique d'architecte DPLG, tel que la SADG l'avait toujours défendu, n'existait plus. Les Unités Pédagogiques délivraient chacune leur diplôme. Les architectes ne pouvaient plus se réclamer d'une seule et même formation. A partir de ce constat, il parut difficile aux membres de la Société de continuer à exclure les architectes diplômés de l'École Spéciale d'Architecture ou encore de l'École Nationale Supérieure des Arts et Industries de Strasbourg comme elle l'avait toujours fait. L'ouverture sur l'Europe et la reconnaissance des diplômes étrangers, participèrent de cette évolution. Pour certains, cela apparut comme une régression de la Société ⁵⁷. Pour d'autres, le changement de sigle correspondait de manière évidente à une réalité.

⁵⁷ Louis G. Noviant et Henri Clément démissionnèrent à cette époque.

En devenant SFA, la SADG perdait sa référence au seul diplôme français et marquait sa volonté de devenir la société française représentative de la profession dans son ensemble et dans sa diversité en France.

L'ouverture de la Société sur l'Europe devait s'accompagner d'une action régionale plus dynamique. La très grande majorité des activités de la Société était concentrée dans la capitale. Les groupes manquaient de moyens financiers pour développer leurs propres politiques. De plus, l'éloignement géographique rendait plus difficile une organisation efficace et leur participation aux différentes activités se déroulant à Paris. Par ailleurs, l'émulation qui pouvait exister dans la capitale à partir des débats sur l'architecture n'avait pas forcément la même résonance en province. Les préoccupations n'étaient peut-être pas les mêmes. La décentralisation du diplôme avait entraîné un éclatement de la profession à l'échelle nationale. Les architectes de province trouvaient désormais une possibilité d'action au sein des conseils régionaux de l'Ordre ou des syndicats. Après 1968, les groupes régionaux ne se renouvelèrent plus et perdirent peu à peu de leur consistance. Les présidents des groupes régionaux s'investirent de plus en plus dans les conseils régionaux de l'Ordre des Architectes et dans les syndicats.

Ce basculement se fit au détriment de la SADG dont l'influence diminua considérablement. Une commission animée notamment par Robert Clément, président du groupe de Lille, et par Léon Humblet, secrétaire général de la Société, fut chargée de réfléchir à ce problème. Un nouveau découpage basé sur les métropoles d'équilibre fut établi et vingt-trois groupes régionaux furent définis. Ce découpage ne fit pas l'unanimité car il créa un déséquilibre entre les différents groupes, certains se trouvant avec des effectifs très réduits. Une répartition à partir des Unités Pédagogiques fut alors envisagée. L'idée était de diminuer le nombre des groupes et de les concentrer à partir des lieux d'enseignement. Le remodelage des groupes régionaux, exposé au conseil du 10 février 1977, se traduisait par l'établissement de neuf régions d'intervention et la nomination de leurs présidents : le Nord-Ouest avec Raymond Barbe, le Pays de Loire avec Alfred Landelle, l'Aquitaine avec Laurent Cazalis, le Centre avec Roger Paillason, Paris avec François Pelletrat ; la Bretagne, la région Rhône-Alpes, Languedoc/Côte-d'Azur et l'Est dont les présidents devaient être élus ultérieurement. Après une visite au groupe Aquitaine à Bordeaux, le président Benoit se rendit compte qu'une fois encore le découpage présentait des inégalités et qu'il fallait envisager des possibilités de regroupements plus souples. Le déséquilibre entre les membres du siège parisien et les membres de province s'était aggravé dans des proportions importantes. Ce phénomène, amorcé après la création de l'Ordre des Architectes, avait été renforcé depuis les événements de 1968. Par la suite, le détachement des groupes régionaux se confirma.

Pendant longtemps la SADG avait maintenu un lien entre les architectes de la France entière, dont l'École des Beaux-Arts et son diplôme étaient le point de reconnaissance. La création d'unités d'enseignement indépendantes et l'augmentation considérable du nombre d'architectes à partir de la deuxième moitié des années 1960, avaient provoqué l'éclatement de ce corps. A la fin des années 1970, il y avait neuf mille étudiants en architecture contre neuf mille architectes praticiens. On était loin des neuf diplômés de la promotion de 1868 ⁵⁸. La SADG, dont l'une des principales vocations était de réunir des gens d'une même profession, pâtit sans aucun doute de l'importance croissante de la compétition professionnelle et de la montée de l'individualisme.

L'entreprise de la Série des Prix fut à ce titre assez révélatrice. Elle était au départ un projet commun des professionnels du bâtiment, destiné aussi bien aux architectes qu'aux entrepreneurs. Elle fut finalement l'occasion de dissensions importantes entre la SADG et l'Académie d'Architecture, entre la SADG et la FNB.

⁵⁸
En 1991, plus de vingt mille architectes sont dénombrés en France.

Les origines de la série des prix du bâtiment

Dès le XVIII^e siècle, le principe des séries des prix du bâtiment existait en France et au début du XIX^e siècle, plusieurs séries étaient utilisées. Une série des prix était constituée d'une liste de valeurs de références pour chaque élément constructif et cela pour tous les corps d'état. A la fin du XIX^e siècle, la Société Centrale des Architectes avait créé une série des prix, appelée la Série Centrale des prix, et avait fait appel à la SADG pour en partager la rédaction. Un contrat avait été signé en 1908, stipulant que l'exploitation de l'ouvrage serait paritaire, et donc que les bénéfices seraient répartis de manière égale entre les deux sociétés. Il fut renouvelé une fois en 1928 pour dix éditions. A cette époque, la Série Centrale constituait le premier ouvrage de référence en matière de prix du bâtiment et elle était très largement utilisée, en particulier par les administrations et pour tous les travaux de rénovation. Sa diffusion était l'origine, pour les deux sociétés, d'une source de revenus non négligeable.

Principes généraux de la Série Centrale 59 - Série de Prix applicables aux travaux du bâtiment :

« Les prix de règlement de la présente Série, autres que ceux relatifs au travail en régie, sont établis par unité d'ouvrage : ce dernier faisant partie d'une suite d'ouvrages exécutés sur un même chantier au cours d'une journée normale d'ouvrier.

Ils s'entendent pour des travaux exécutés parfaitement et pour lesquels sont employés, suivant toutes les règles de l'art, des matériaux et fournitures de la meilleure qualité dans l'espèce indiquée.

Ces prix sont basés sur les usages, prix de matériaux et de fournitures pratiqués dans les limites du département de la Seine, courant de Décembre 1936, à la date indiquée à chaque corps d'état, et pour les façons, à la date du 1^{er} janvier 1937. S'ils tiennent compte, dans la mesure du possible, des remises courantes, des économies de temps et de main-d'œuvre résultant de l'emploi, tant à l'atelier qu'au chantier, de moyens mécaniques ou d'outillage perfectionné, ils ne font pas état des remises ou ristournes que les producteurs ou fabricants peuvent consentir à l'entrepreneur pour achat en grosse quantité.

Les prix de règlement peuvent donc, dans la généralité des cas, être modérés par l'application d'un rabais approprié suivant l'importance, la nature, l'emplacement et les conditions d'exécution des travaux. »

Vers une nouvelle série des prix

Entre 1909 et 1972, les méthodes de construction et les matériaux avaient considérablement évolué. De plus, la valeur de la monnaie était devenue instable. En effet, entre le début du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle le franc or avait gardé une valeur à peu près constante. En revanche, après la première guerre mondiale, les bouleversements financiers et monétaires entraînèrent une instabilité de la monnaie et donc un franc à valeur variable. De ce fait, il y eut des décalages progressifs entre les valeurs portées à la Série et les prix réels pratiqués dans les opérations de construction, notamment de réhabilitation. Ainsi, le barème des prix servant à ce type de travaux n'avait plus aucune espèce de réalité. Par exemple, lorsqu'une administration établissait un descriptif des travaux pour la réhabilitation d'un bâtiment, elle demandait aux entreprises d'évaluer le coût de l'opération d'après les articles de la Série ; à partir de cette évaluation, les entreprises proposaient des rabais tournant très couramment autour de 20% mais pouvant aller, au début des années 1970, jusqu'à 70%.

59
XXVe édition publiée le
01-07-1937 par la Société
Centrale des Architectes et la
Société des Architectes
Diplômés par le
Gouvernement, adoptée par la
direction générale des
Beaux-Arts, diverses
administrations de l'État, des
départements et des
communes - Ch. Massin &
Cie Éditeurs.

Pendant de nombreuses années, la vente de la Série Centrale avait dégagé des bénéfices importants pour les deux Sociétés. Mais l'obsolescence croissante de cet outil, entraîna une baisse progressive des ventes. Vint donc le moment de réfléchir à une actualisation de cet outil. L'expiration du deuxième contrat entre la SADG et l'Académie d'Architecture, avec la XXXe édition de la Série, fut l'occasion de cette remise en question. Durant l'année 1972, au terme de laquelle un nouvel accord devait être trouvé, les deux Sociétés étudièrent différentes solutions de partenariat d'une part, de rénovation de la Série d'autre part ; et une divergence sur les deux points se fit jour. L'Académie d'Architecture soumit à la SADG une proposition de contrat pour deux éditions supplémentaires. Ce contrat impliquait une réduction sensible de la participation de la SADG. Il s'agissait pour l'Académie d'Architecture, d'une part de mieux participer à des bénéfices qui s'amenuisaient ; et d'autre part de s'arroger la propriété globale de la série et de ses publications annexes, en reléguant la SADG à un rôle de sous-traitance. Aussi, la SADG, fit-elle une contre-proposition qui défendait ses droits de co-propriété. Entre-temps, l'Académie d'Architecture confia au SIMAC ⁶⁰ le soin d'établir la mise à jour des bordereaux et barèmes des coefficients de la Série, ainsi que l'édition de l'ouvrage. L'Académie d'Architecture se dégageait ainsi des problèmes techniques et récupérait ses locaux de la place des Vosges pour d'autres usages.

En mars 1973, la SADG demanda à l'Académie d'Architecture, conformément à l'article 8 des conventions de 1908 et 1928, un exemplaire des fichiers de base et des pièces annexes servant à l'élaboration de la Série Centrale. Malgré la dégradation des relations entre les deux sociétés, des négociations continuèrent à être menées. En juin 1973, un texte commun fut élaboré, qui reprenait, avec quelques aménagements, l'essentiel de la convention de 1928. Ce texte étant rejeté par les membres de l'Académie d'Architecture, les positions se durcirent alors de façon sensible. La SADG ne voulut plus négocier et maintint sa proposition de renouvellement du contrat sur une base paritaire. Un état précis des bénéfices de l'édition de la Série des prix fut demandé à l'Académie d'Architecture et l'apurement des comptes permit à la SADG de récupérer près d'un million de francs. La rupture entre les deux Sociétés d'architectes était dès lors consommée. L'Académie d'Architecture ne voulait pas se lancer dans l'élaboration d'un outil réellement nouveau, laquelle impliquait un investissement très important.

Mais au delà de ses raisons techniques et financières, ce désaccord traduisait peut être aussi une divergence plus fondamentale entre les deux associations. Un contentieux était latent entre les deux Sociétés depuis les événements de 1968. En effet, la SADG avait été associée, un peu malgré elle, aux contestataires. L'Académie d'Architecture, dont la plupart des membres étaient connus pour leur esprit conservateur et considérés comme des « mandarins », était à la fois plus hostile à l'évolution et plus contestée par les jeunes architectes.

A l'intérieur de la SADG, au cours du conseil d'administration de mars 1972, la publication « d'un document mieux adapté aux méthodes nouvelles de la construction » avait déjà été évoquée. La commission SADG de la Série fut alors chargée, dans un premier temps, d'étudier les possibilités de rénovation de la Série Centrale. Dès 1972, la Fédération Nationale du Bâtiment s'associa au projet et participa activement à cette commission. Les architectes de la SADG impliqués dans la réflexion sur la rénovation de l'outil travaillaient, pour la plupart, au sein de la commission de la Série depuis déjà quelques années. Ils connaissaient donc bien l'ancienne Série et les lacunes qu'elle présentait. Si, au départ, il était simplement question de remanier la Série Centrale, la nécessité de concevoir un outil nouveau apparut peu à peu, pour finalement s'imposer après la rupture avec l'Académie.

Le 29 octobre 1973, le président Henri Clément, pour la SADG, et le président Lamigeon, pour la FNB, signèrent un protocole d'accord portant sur : le « [...] principe de former sur une base paritaire une société destinée à l'exploitation de la Nouvelle Série des Prix.[...] »

La Série Nationale des Prix et Valeurs applicables aux Travaux du Bâtiment, dont je suis heureux de présenter la première édition, correspond à l'une des préoccupations constantes de la Société des Architectes Diplômés par le Gouvernement. Les éditions de Série des Prix du bâtiment se sont succédées, en France, depuis le dix-huitième siècle. Ces documents, établis à l'origine par des professionnels isolés constituaient des barèmes de travaux valables sur une longue période en raison des faibles fluctuations économiques.

A la fin du siècle dernier, des sociétés d'architectes, dont la S.A.D.G., prirent le relais en vue de diffuser une Série de prix de règlement permettant la facturation et la vérification de travaux réglés au mètre.

Les ouvrages et les équipements devenant de plus en plus complexes et diversifiés, il est apparu indispensable à la S.A.D.G. de réaliser, dès 1973, un nouvel ouvrage dont le caractère original de conception et d'utilisation est exposé dans les principes généraux ci-après.

Pour assurer aux Maîtres d'Ouvrage et à toute personne physique ou morale, intervenant dans la construction et la rénovation du patrimoine ancien, les garanties nécessaires, la S.A.D.G. a fait à nouveau appel à l'étroite collaboration de la Fédération Nationale du Bâtiment, laquelle a toujours participé à l'élaboration des ouvrages antérieurs, en y apportant la connaissance toute particulière qu'elle a de ces problèmes.

Le système, composé d'un ouvrage de base et de publications périodiques, doit permettre à chacun de disposer d'un outil approprié.

Les maîtres d'ouvrage trouveront un mode d'appréciation de la juste valeur des ouvrages envisagés ou commandés;

Les architectes, une méthode d'analyse et d'estimation des projets, de vérification des propositions de travaux;

Les entreprises, un procédé général mais précis, adaptable à leurs moyens d'étude de prix de revient et de facturation;

enfin, les cabinets de vérification et de mètre, un cadre et des ensembles de valeurs détaillés en vue de l'établissement et de la vérification des mémoires.

Ainsi, l'ensemble de l'ouvrage a été conçu pour permettre, dans le respect de la réglementation économique en vigueur, l'évaluation, la facturation et la vérification partielle ou totale des travaux relevant d'un contrat public ou privé.

Un document aussi détaillé ne se justifie, dans les conditions d'évolution actuelles, qu'en accompagnant la définition des ouvrages et leurs évaluations d'une mise à jour mensuelle des prix unitaires de base. C'est le rôle dévolu à la publication mensuelle de la Série Nationale des Prix. Précisons que la collecte des renseignements de toute sorte nécessaire à un tel document a permis l'établissement d'une véritable banque de données. Cette dernière permettra prochainement l'élaboration d'ouvrages complémentaires.

La mise en œuvre de ces renseignements et l'établissement des barèmes et valeurs ont nécessité, ces trois dernières années, de très nombreuses réunions de seize commissions spécialisées sous la coordination et le contrôle de la Société des Architectes Diplômés par le Gouvernement et je tiens à remercier les personnalités et les collaborateurs qui se sont consacrés à la réussite de cette entreprise.

Si précise et détaillée que soit cette étude, elle est cependant perfectible et c'est avec le plus grand intérêt que le Service de la Série Nationale des Prix recueillera toutes les suggestions et critiques que vous voudrez bien lui transmettre dans le souci de donner plus d'efficacité aux éditions ultérieures.

Henri Clément

Président de la Société des Architectes Diplômés par le Gouvernement

Par ailleurs, un contrat fut signé le 8 mai 1974, aux termes duquel les deux organismes créèrent une société d'exploitation de la nouvelle Série des Prix et en fixèrent les statuts :

« En collaboration avec la Société Centrale des Architectes à la personne morale de laquelle a succédé l'Académie d'Architecture, la SADG a, depuis l'année 1909, rédigé, exploité et reçu le produit des droits de l'ouvrage connu sous le titre « Série des Prix applicables aux Travaux du Bâtiment ».

La SADG n'ayant pu obtenir l'accord de l'Académie d'Architecture pour le renouvellement des conventions qui l'associaient à parité avec cette dernière, la collaboration des deux a pris fin avec la publication de la XXXI^e Série des Prix. [...]

Dans le passé et spécialement aux termes d'un accord établi en 1949, la Fédération Nationale du Bâtiment (FNB) a apporté sa collaboration technique à l'établissement de la Série des Prix. Le 8 mai 1974 sont signés entre la Société des Architectes Diplômés par le Gouvernement et la Fédération Nationale du Bâtiment les statuts pour la Nouvelle Série des Prix du Bâtiment. [...]

Enfin, il était prévu de trouver un éditeur confirmé pour ce type d'ouvrage, pouvant assurer un délai de publication à courte échéance. A l'initiative du président Henri Clément, une société d'édition fut donc créée à cet effet :

« [...] Le 10 juin 1976 Henri Clément, président de la SADG, et Jean Caloni, gérant de la société d'édition du bâtiment et des travaux publics, Daveau, représentant le président de la FNB, ont signé les statuts de la « Société d'édition de la Série des Prix et des publications du Bâtiment ».

L'élaboration de la Série Nationale

Au début de l'année 1974, une commission mixte FNB/SADG fut créée, subdivisée par corps d'état. Cette commission devait, dans un premier temps, siéger tous les mois dans les locaux de la SADG. Au fur et à mesure que la nouvelle série se précisa, le travail de cette commission s'amplifia.

Un budget prévisionnel de quatre cent mille francs fut établi, pour la conception de la nouvelle Série et on procéda à l'embauche d'une équipe d'environ vingt-cinq économistes de la construction, spécialistes des différents corps d'état. En effet, jusque-là, les architectes travaillant à ce projet, le faisaient de manière bénévole. Jacques Mériot, Henri Clément, Lucie Samoyault-Muller, Anthony Béchu, Jean Dorian et bien d'autres y consacrèrent une part importante de leur temps. L'ampleur de la tâche étant considérable, la SADG décida par ailleurs d'embaucher un responsable capable d'assurer le suivi et la coordination des études. Une jeune architecte, Christine de Grissac, fut engagée : la part qu'elle prendra dans la mise au point de la Série Nationale ira grandissante jusqu'à gérer et coordonner l'ensemble du travail des agents techniques, en tant que directeur technique, à partir du travail des commissions.

Les grands principes de la Série Nationale

Extrait de la notice de présentation éditée par la SADG en septembre 1980, la « Série Nationale des prix et des valeurs applicables aux travaux du bâtiment » :

« L'objectif premier de la Série Nationale est de donner aux professionnels du bâtiment une méthode de calcul leur permettant d'approcher au plus près la réalité des prix de travaux.

Ainsi, en dehors d'une présentation nouvelle cet ouvrage présente les caractéristiques suivantes :

- Un seul mode de métré et des prix spécifiques au corps d'état, au département, aux travaux, aux quantités, etc...
- Pour chaque unité d'ouvrage des valeurs dont les composantes sont données sous formes séparées ou décomposables.
- Installations de chantiers, manutentions, travaux divers communs traités à part des ouvrages.
- Éléments constitutifs des valeurs recalculées et publiées au fur et à mesure de leurs variations.
- Intégration des nouvelles techniques.
- Ouvrages traités en travaux neufs et/ou d'entretien.
- Valeurs applicables à la France entière par département.
- Unité d'écriture dans le mode de métré et le mode de mesurage.
- Classement systématique et codification uniforme.[...] »

Il fallut dans un premier temps répertorier les différents corps d'état. Une partie d'entre eux, moyennant des modifications, purent être repris à partir de la Série Centrale. En revanche, la modernisation des techniques de construction et l'utilisation nouvelle de certains matériaux, firent l'objet d'un travail particulier. A chaque secteur du bâtiment correspondait une commission chargée d'évaluer le coût global de mise en œuvre des travaux. Dans cette évaluation entraient notamment le prix du matériau et de la mise en œuvre, le degré de qualification et de spécialisation des ouvriers. Chaque corps de métier utilisait des outils et des machines dont il fallait également tenir compte, comme le déplacement d'une grue ou le coût d'utilisation d'une bétonneuse. Toutes ces données étaient répertoriées de manière à pouvoir être traitées uniformément. Les représentants des différents corps d'état du bâtiment - que ce soit les peintres, les électriciens, les maçons ou les charpentiers, etc. - chargés de faire les estimations de coût, durent donc se plier à une méthode générale de calcul et à l'utilisation d'un vocabulaire normalisé. L'une des principales difficultés fut d'accorder les différents corps d'état qui ne s'entendaient pas toujours très bien. De plus, le travail fourni était irrégulier suivant les spécialités.



Série nationale des prix et des valeurs applicables aux travaux du bâtiment

LA SÉRIE NATIONALE SE PRÉSENTE EN 5 VOLUMES SÉPARÉS ET AUTONOMES

En tête de chaque tome

90 Installation et équipement de chantier. 91 Manutentions. 92 Travaux divers communs.

- | | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 1 01 Terrassements
02 Consolidations
souterraines
03 Egouts et
canalisations
06 Aménagement
des accès
et abords | 1 04 Maçonnerie
05 Béton armé
07 Carrelages
Revêtements
08 Ardoiserie
09 Marbrerie
10 Stuc
11 Staff
12 Plafonds
suspendus | 2 20 Charpente bois
21 Bois loués
22 Structure
métallique
Serrurerie
Métallerie
23 Ouvrages
en aluminium
24 quincaillerie
25 Menuiserie bois
26 Parquets
27 Treillage | 3 30 Couverture
31 Plomberie
32 Etaocheté
33 Joints de façade
34 Fumisterie
35 Cénie climatique
36 Ventilation
37 Electricité | 4 40 Peinture
41 Dorure
42 Ravalement
43 Vitrerie
44 Mirroterie
45 Revêtements
souples
46 Nettoyage |
|---|---|---|---|---|

Pour ce qui est de la mise en forme de l'ouvrage, différents procédés furent envisagés : l'informatique, les bandes magnétiques et le livre. Grâce à l'équipement de la FNB, toutes les données purent être informatisées. A l'époque, la saisie se faisait sur des cartes perforées puis, gérées sur un central informatique. Ce procédé devait être particulièrement utile pour les mises à jour devant paraître ultérieurement. En effet, pour pallier la précarité des bases économiques, la revalorisation d'éléments partiels fut prévue sous forme de mises à jour mensuelles. L'actualisation était calculée sur les prix de base unitaires et leurs composants. Les nouvelles valeurs, recueillies auprès des fournisseurs, des organismes professionnels et des services des prix publics et privés, étant traitées par ordinateur devaient permettre à la Série Nationale d'évoluer avec le marché.

En réalité, la Série Nationale fut conçue comme un outil évolutif d'estimation des prix, et non comme une série standard dont les valeurs seraient figées. Elle proposait une nouvelle méthode de calcul et de gestion. En ce sens, la Série Nationale avait, pour les utilisateurs éventuels, une valeur pédagogique. Elle avait surtout l'avantage d'être la même pour tous les corps d'état ce qui permettait d'obtenir des devis homogènes.

L'utilisation de la Série Nationale devait donc permettre aux différents acteurs du bâtiment, de travailler à partir d'une base commune, en utilisant un même langage et les mêmes éléments. Le souci principal était toujours d'arriver à une estimation aussi proche que possible de la « réalité des prix ». Aussi bien l'architecte, que l'entrepreneur, que le métreur et le vérificateur ou encore le maître d'ouvrage trouvaient dans l'utilisation de la nouvelle série un outil de travail précieux. Pour les architectes, elle était un moyen de contrôle et d'intervention dans les coûts de construction, qui leur permettait d'être pleinement responsables de la maîtrise d'œuvre. La collaboration entre la SADG et la FNB fut une manière d'associer deux types de compétences qui se retrouvèrent dans « l'esprit » de la Série Nationale.

En dehors de sa participation à l'investissement, la FNB apporta une contribution technique très importante. Elle fut le relais indispensable avec les différents corps d'état et en général avec ceux dont il s'agissait de contrôler les devis. La FNB avait au départ tout intérêt à contribuer à un outil comme la Série Nationale. C'était une démonstration de compétence. Mais c'était aussi, sans doute une façon de rapprocher l'entrepreneur et l'architecte et de les associer plus étroitement dans le processus de construction.

L'évolution du projet

Au départ, l'idée de créer un nouvel outil d'estimation des prix enthousiasma aussi bien les architectes que la majorité des entrepreneurs. Certains organismes extérieurs s'y intéressèrent également, appréciant l'importance de cette entreprise. Ainsi, le secrétaire général de la Commission Centrale des Marchés, suivit de près tous les travaux d'élaboration de la Série Nationale. Tous ceux qui y participèrent s'investirent énormément dans ce projet, et souvent avec passion. Néanmoins, assez rapidement, des dissensions se firent sentir. D'une part à l'intérieur de la FNB, et d'autre part entre la SADG et la FNB. Par la suite, les difficultés augmentant, un différend éclata à l'intérieur même de la SADG.

Il faut rappeler d'abord que la France entrait dans une phase de récession économique dont le secteur du bâtiment allait tout particulièrement souffrir. Jusqu'alors, le volume de construction faisait vivre sans difficulté l'ensemble des entreprises. Avec la réduction brutale des projets de construction, nombre d'entreprises devinrent extrêmement vigilantes. Certains entrepreneurs commencèrent à réaliser le pouvoir de contrôle que donnait aux architectes et aux maîtres d'ouvrages un outil comme la Série Nationale. En effet, dans la mesure où les coûts de construction pouvaient être évalués de manière exacte, les marges bénéficiaires devenaient visibles. La fiabilité de l'outil devenait gênante. C'est ce qui explique que les contributions furent, suivant les secteurs du bâtiment, assez inégales. Certains entrepreneurs furent très emballés par ce projet qui témoignait du souci d'introduire le maximum de clarté dans la négociation des prix. A l'intérieur de la FNB, des tiraillements commencèrent à se faire sentir probablement dès 1976, donc pendant l'élaboration de la Série. Ces dissensions ne firent, par la suite, que s'aggraver.

Un organisme tel que la FNB avait une structure beaucoup plus complexe que la SADG. Des tendances et surtout des intérêts très divers s'exprimaient à l'intérieur de la Fédération. Elle réunissait de très grosses entreprises, des artisans ainsi que des petites et moyennes entreprises. Les grosses entreprises regroupées à l'échelle nationale dans un même syndicat, le Syndicat National du Bâtiment (SNBATI), avaient généralement leurs propres outils d'estimation des prix qu'elles géraient à leur manière. Elles furent rapidement hostiles à la Série Nationale qui risquait de leur être imposée si toutes les autres entreprises l'adoptaient et si les pouvoirs publics décidaient d'y avoir recours. Les grosses entreprises voyaient dans la Série Nationale une ingérence dans leur gestion. Les petites et moyennes entreprises, elles, pouvaient voir, avant tout un outil facilitant les calculs de prix et faisant jouer la concurrence sur des bases saines. Les différences de prix d'une entreprise à une autre devaient se justifier par le degré de qualité des prestations.

Par ailleurs, les sommes investies dans la Série Nationale dépassèrent très rapidement le budget initial prévu. Le travail s'avéra colossal et les sommes engagées également. Dès 1975, la SADG réalisa qu'elle ne pourrait mener à bien la publication de la Série Nationale sur ses seuls revenus. Un premier emprunt de cinquante mille francs sur une période de six à douze mois, fut contracté auprès de la BNP pour le financement de la Société de la Série. Un deuxième emprunt de six cent mille francs fut envisagé pour la gestion courante de la SADG. A la fin de l'année 1977, un emprunt beaucoup plus important fut contracté auprès de la Banque Corporative du Bâtiment et des Travaux Publics afin de mener la publication à son terme :

« A la suite de l'exposé d'ensemble sur le financement des opérations entreprises pour la Série Nationale des Prix, le Président demande à l'assemblée générale l'autorisation de contracter un emprunt de 2 500 000 francs (deux millions cinq cent mille francs) auprès de la Banque Corporative du Bâtiment, emprunt gagé sur une promesse d'affectation d'hypothèque sur le bien du 55, rue du Cherche-Midi, Paris 6ème ».

Cette motion fut votée et acceptée à l'unanimité des membres présents à l'assemblée générale extraordinaire du 15 septembre 1977.

L'emprunt que la SADG contracta auprès de la Banque Corporative du Bâtiment put se faire, grâce à l'appui de la FNB, à des conditions particulièrement intéressantes. La SADG voulut ainsi marquer son indépendance vis à vis de la FNB, ce que Gérard Benoit précisa lors de son allocution à l'assemblée générale extraordinaire du 15 septembre 1977 :

« Nous avons tenu à conserver notre indépendance. [...] Notre bilan est véritable à tout moment, et on constatera que la SADG a été obligée de faire appel à des fonds comme beaucoup d'entreprises sont amenées à le faire. [...] Il convient, une bonne fois pour toutes, de laver la SADG des attaques dont elle a pu faire l'objet concernant une soi-disant collusion. Elle a agi avec la Fédération Nationale du Bâtiment comme l'Académie l'avait déjà fait avec nous. [...] »

Cependant, les dépenses continuaient à courir et le moment arriva où les sommes dégagées par l'emprunt furent épuisées. La Société ne pouvant plus alors faire face aux dépenses entraînées par la Série Nationale, la FNB continua seule à financer l'élaboration de l'ouvrage. Les modalités initiales du contrat n'avaient pas pour autant été modifiées. Les sommes que la SADG ne pouvait verser, étaient avancées par la FNB. Ces avances de fonds devaient être remboursées sur le produit des ventes de la Série Nationale. Les bénéfices que la Série devait dégager étaient destinés en priorité à rembourser la FNB afin de rétablir la parité.

« Ne plaignez pas un honnête salaire à l'Entrepreneur qui s'acquittera de son devoir ; ce sera toujours le meilleur marché que vous puissiez trouver. »

VAUBAN

La « Série Nationale des Prix et des valeurs applicables aux travaux de Bâtiment » est un ouvrage méthodique destiné à atteindre la vérité des prix.

Ceux qui, dès septembre 1978, en avaient pris possession et découvrent les vertus le savent.

En recevant cette première actualisation, ils se réjouiront de pouvoir, dès aujourd'hui, l'appliquer pour la passation de leurs marchés.

La vérité des prix, autrefois discutée comme étant celle de l'Entrepreneur, de l'Architecte, du Maître, du Vérificateur, celle du Maître de l'Ouvrage ou celle de l'Expert, sera désormais celle que tous pourront découvrir de concert.

La recherche, pour chaque corps d'Etat, pour chaque région, pour chaque département, du prix spécifique de chaque ouvrage, s'effectue à l'aide des éléments constitutifs, séparés ou décomposables, du coût de cet ouvrage en fonction des conditions de l'entreprise.

Chaque utilisateur intégrera ainsi les données qui lui sont propres et les conditions particulières aux cas traités.

La « Série Nationale » vise l'honnêteté que se doivent les membres d'une équipe de réalisation et les conditions de la libre concurrence imposent cette méthode qui, si elle s'est fait attendre, arrive à son heure.

Travail complexe, qui doit se compléter de la parution d'ouvrages simplifiés, répondant plus rapidement aux besoins de l'avant projet sommaire ou détaillé ; il est le fruit de la collaboration de nombreux experts et en particulier de ceux qui possèdent l'expérience, acquise comme une formation permanente, à l'exécution des travaux.

Cette expérience fait la réputation de l'Entreprise Française tant sur notre territoire qu'à l'étranger.

Il nous appartient de leur exprimer notre gratitude pour ce pas accompli qui, dès à présent, sert d'exemple à d'autres pays.

Les instruments nouveaux, quelles que soient les mises au point, les vérifications auxquelles ils ont été soumis, peuvent révéler à l'usage des imperfections.

Nous demandons l'indulgence de ceux qui les découvriront, mais également la collaboration de ceux qui voudront bien nous suggérer des améliorations.

L'engagement que nous prenons de perfectionner, sans discontinuité, cette méthode qui devra rester contemporaine, est conforme à l'enjeu social que représente pour tous l'économie du Bâtiment.

Gérard BENOIT.
Président de la Société Française des Architectes
(anciennement S.A.D.G.)

A cette date, la publication de la Série Nationale était commencée. Le premier tome, 1* - Terrassements, consolidations souterraines, égouts et canalisations, aménagement des accès et abords - parut au début 1977. Les autres volumes étaient soit en cours d'impression soit sur le point d'être commercialisés. Cependant, avant même le lancement de toutes les publications, la diffusion et la commercialisation de la Série furent compromises.

Tout d'abord, l'Académie d'Architecture décida cette année-là de publier une XXXI^e édition de la Série Centrale, qui n'était autre que la réimpression de l'édition précédente de 1972. Les chapitres sur le terrassement et sur l'électricité étaient les seuls modifiés. Selon la Commission des Marchés, ils comprenaient des anomalies importantes et présentaient des augmentations trop élevées. En dehors du fait que la Série Centrale reposait sur des bases dépassées, cette publication fut ressentie, par la SADG, comme une trahison. L'édition de 1977 reprenant l'essentiel de l'édition 1972, elle appartenait de fait aussi bien à la SADG qu'à l'Académie d'Architecture.

La réédition de la Série Centrale eut des conséquences très importantes sur la vente de la Série SADG/FNB. Beaucoup de professionnels préférèrent reprendre l'ancienne Série à laquelle ils étaient habitués. La Série Nationale était un outil plus performant et plus subtil, mais il impliquait une formation particulière. Son utilisation était assez complexe et demandait un effort d'adaptation de la part des utilisateurs. La réédition de la Série Centrale entrava donc le démarrage de la Série Nationale. Ceci fut d'autant plus grave que la SADG pensait que les premières ventes de sa nouvelle série pourraient couvrir les dépenses engagées, jusqu'à son achèvement. Il n'en fut rien et les difficultés financières de la SADG ne s'en trouvèrent que plus préoccupantes.

Le manque de fermeté de la position des pouvoirs publics vint aggraver la situation. La législation en cours, et notamment la loi Scrivner sur la concurrence ⁶¹, semblait pourtant très favorable à la diffusion d'un outil comme la Série Nationale. Cette loi était motivée par un souci de véracité en matière de prix - les consommateurs devaient connaître les éléments constitutifs d'un prix. L'application de cette loi aurait dû rendre caduque l'utilisation de la Série Centrale. Cependant, la loi Scrivner ne fut jamais appliquée avec beaucoup de rigueur, de sorte que la Série Centrale put continuer à paraître.

Par ailleurs, la FNB aurait dû inciter les entrepreneurs à acheter la Série Nationale. Ceci paraissait d'autant plus logique que la FNB avait, au même titre que la SADG, tout intérêt à sa rentabilisation. Il n'y eut, là non plus, aucune prise de position ferme de la part de la direction de la Fédération. Enfin, la crise que traversaient les professions du bâtiment obligea la FNB à réduire considérablement ses dépenses. Jusque-là, le président Lamigeon avait maintenu le projet de la Série Nationale. En 1978, il fut remplacé par le président Danon. Ce dernier, arriva à un moment où la FNB connaissait une situation financière difficile. Des investissements supplémentaires étaient nécessaires pour que les mises à jour de la Série puissent être faites. Bien que tout le monde reconnût la qualité de cet outil, l'on tiquait sur sa diffusion.

Au début de son mandat le président Danon ne remit pas en question la participation de la FNB. Cependant, les ventes restaient ponctuelles et très insuffisantes. Des formations furent organisées à travers la France pour promouvoir la Série Nationale auprès des administrations. Il y eut quelques contrats avec des municipalités. La communauté de Lyon par exemple décida d'adopter la Série Nationale pour tous ses travaux d'entretien, ce qui représentait un potentiel de quatre cents entreprises. A partir d'avril 1980, la diffusion exclusive de la Série Nationale et de ses mises à jour mensuelles fut confiée à un tiers : les éditions du Moniteur.

Malgré tous les efforts, la Série Nationale n'eut jamais le succès escompté. En 1980, la Direction de la concurrence et des prix décida, par arrêté, d'interdire dans certaines régions les mercuriales. Même si la Série Nationale n'était pas véritablement une série, mais bien un outil d'estimation des prix, elle risquait de passer sous le coup de cette loi. Le terme série, qui au départ avait été un choix commercial, s'avéra alors un lourd handicap.

⁶¹
Loi du 10 janvier 1978.

Les raisons invoquées par Denis Haÿ pour justifier sa démission, le 29 mars 1980, du poste de trésorier de la SFA, mettaient en cause la pertinence du projet :

« La Série Nationale n'est pas l'outil pratique attendu par les entreprises, encore moins par les cabinets d'architectes ; l'espoir de commercialisation à un niveau suffisant pour rembourser les mises, à défaut de procurer des ressources, me paraît en conséquence une illusion ; la fuite en avant ne fait que reculer l'échéance ; la Fédération Nationale du Bâtiment sera quand elle le voudra, grâce à sa suprématie financière, Maîtresse du jeu ; seul actuellement le Conseil National de l'Ordre des Architectes peut, grâce aux moyens dont il dispose et à condition qu'il accepte de déléguer dans le domaine culturel, permettre à la Société de poursuivre son activité ; la Société se trouve, quoi qu'il arrive, en raison de son dénuement, placée en situation de dépendance » ⁶².

⁶²
Lettre du 15-04-1980 à
Gérard Benoit.

Et de fait, la situation financière de la SFA était devenue réellement grave. Pour pouvoir continuer à financer la Série Nationale, la Société s'était endettée de plusieurs millions de francs et avait hypothéqué une partie de son patrimoine immobilier. La commercialisation désastreuse de la Série Nationale ne laissait pas espérer, à court terme, les revenus nécessaires au remboursement des emprunts. Or les intérêts étaient considérables. Rien que pour l'année 1981, le déficit d'exploitation dépassa les trois millions de francs. De plus, la FNB avait décidé l'arrêt de tout financement de la Série Nationale. Il paraissait extrêmement difficile d'imposer son utilisation, et les investissements étaient sans commune mesure avec le budget prévu initialement. Le président Danon décida donc de mettre un terme aux dépenses, et d'arrêter complètement la Série. La SFA se trouva alors dans l'obligation de rembourser ses emprunts. Elle dut se résigner à envisager la vente d'une partie de ses biens.

A la fin de l'année 1981, il y eut un différent important au sein de la SFA. Le président Gérard Benoit espéra jusqu'au bout que la SFA pourrait éviter la vente de son patrimoine, en prouvant notamment qu'elle s'était désengagée financièrement de la Série dès 1977 et que donc, elle n'était pas redevable des sommes qui lui étaient réclamées. Il s'appuyait sur les faits suivants :

- En avril 1977, quelques mois après son élection, il avait informé le Président de la FNB de l'impossibilité pour la SADG de continuer à contribuer financièrement à l'ouvrage. Un emprunt, avec promesse de caution de la FNB, avait alors été contracté auprès de la Banque Corporative du Bâtiment et des Travaux Publics ; les bénéfices à venir de l'exploitation de la Série devant servir, selon l'accord, à en couvrir le montant.

- En mars 1978, il avait reconfirmé au Président de la FNB que la SADG ne pouvait plus participer au financement. La FNB en avait pris acte et avait décidé cependant de poursuivre. Ainsi, d'un côté l'emprunt qui représentait une dette à long terme récupérable par la FNB au fur et à mesure des ventes de la Série Nationale et de l'autre, les avances qui avaient été faites par la FNB à partir de mars 1978, constituaient des dettes récupérables sur les seules rentrées de la Série ⁶³.

⁶³
Témoignage de Gérard
Benoit.

Cependant, Pierre Alexandre sur le conseil de Maître Nogueres (qui avait succédé à Maître Mercier) et soutenu par l'ensemble du conseil d'administration, décida finalement, en tant que nouveau président, d'engager des négociations sur les dettes de la SFA avec la FNB, et donc de ne pas avoir recours à une procédure judiciaire. Il y fut également fortement encouragé aussi bien par le conseiller financier de la Société, Mr Pappas, que par le commissaire aux comptes de l'époque, Mr Marcoux. La Société était alors mise en demeure, par sa banque, de résorber son découvert (environ deux millions de francs) et, par la Banque Corporative du Bâtiment et des Travaux Publics, de rembourser son emprunt (environ quatre millions de francs en comptant les intérêts) et menacée de la mise en vente de ses biens, sur lesquels il y avait eu une prise d'hypothèque judiciaire.

Dès janvier 1982, des négociations furent engagées avec la FNB. Ces négociations portèrent sur trois types de dettes : les quatre millions de



La grande salle du 100 rue du Cherche-Midi.

64

Le patrimoine de la SADG/SFA était constitué de deux étages complets de l'immeuble du 100 rue du Cherche-Midi, d'un appartement de quatre pièces dans le même immeuble et d'un hôtel particulier au 55, rue du Cherche-Midi.

francs dus à la BCBTP ; les avances faites par la FNB à la SFA pour qu'elle puisse continuer à vivre (un million huit cent mille francs) ; le complément de la SFA au financement de la Série pour rétablir la parité avec la FNB, s'élevant à cinq millions quatre cent mille francs. Cette dernière dette correspondait aux sommes que la SADG/SFA n'avait pas versées aux services de la Série depuis 1977. Le total des dettes était supérieur à la valeur estimée du patrimoine de la Société. La FNB ne tenant pas à avoir recours à un arbitrage extérieur, devait être prête à négocier et à prendre à sa charge une part des dettes imputées à la SFA.

Pierre Alexandre, dès son élection à la présidence de la SFA, dut licencier presque tout le personnel. Une partie des biens immobiliers ⁶⁴ de la Société fut mise en vente, ce qui avait déjà été envisagé pendant la présidence de Gérard Benoit. Les estimations étaient donc déjà faites, il restait à négocier au mieux les modalités de cette vente. Les négociations avec la FNB, conduites par Hervé de Chessé et le président furent délicates et souvent âpres. Pierre Alexandre réussit néanmoins à obtenir que la FNB prenne à sa charge près de la moitié de la dette imputée à la SFA, soit six millions de francs. Les présidents de la SADG/SFA, durant toute l'histoire de la Série Nationale n'avaient, semble-t-il, pas bien conscience de la complexité d'un organisme comme la FNB. Les uns et les autres avaient peut-être aussi refusé de voir que la Série Nationale, malgré l'intérêt de l'outil, ne correspondait pas à une demande réelle.

A partir de la Série Nationale et pour tenter de rentabiliser le travail réalisé, plusieurs projets avaient été étudiés :

- La Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques (MIQCP) décida d'étudier la faisabilité d'un outil d'estimation des prix du bâtiment. Pour cela elle confia, conjointement à l'Académie d'Architecture et à la SFA, la réalisation d'une enquête sur les outils existants en France et à l'étranger. Les conclusions de cette étude mettaient en valeur les qualités d'un système américain qui, compte tenu de sa structure, pouvait être aisément nourri avec les données de base de la Série Nationale et adapté en France. La commission de la MIQCP réunissant les représentants des organismes professionnels ainsi que les représentants des principales sociétés publiques de maîtrise d'ouvrage, souhaitait un outil entièrement français. Le projet fut donc abandonné.
- Le Conseil National de l'Ordre des Architectes (CNOA) envisagea, avec les dif-



Pierre Alexandre, président de la SFA de 1982 à 1985.

férents organismes d'architectes, d'élaborer un « Service National des Prix » et confia à la SFA l'étude de faisabilité de l'outil. Mais, le CNOA recula devant les difficultés qu'il y avait à l'époque pour rentabiliser des banques de données, que ce soit dans le bâtiment ou dans d'autres secteurs.

- La FNB essaya de diffuser la Série Nationale sous la forme d'un document très simplifié destiné aux artisans. Ce projet, appelé Mécaprix, devait adopter le découpage et les principes de la Série Nationale et était destiné à former les artisans et les petites entreprises à la gestion et à la maîtrise des coûts de construction. Cependant, il existait déjà dans la revue « Le Guide de l'Entrepreneur » une liste de références de prix mise à jour tous les mois, très utilisée par les artisans. Malgré les incitations de la FNB, les artisans ne s'intéressèrent pas à Mécaprix, aussi le projet fut-il abandonné.

- Le CNOA commanda à la SFA une étude de faisabilité détaillée pour l'adaptation à la France du système informatique américain ORR. Un groupe d'étude, EPOC, fut alors mis en place à la SFA. Le but était de créer un outil d'estimation prévisionnelle des coûts d'objectif du bâtiment destiné aux architectes. Cependant, cet outil impliquait, selon les conclusions d'EPOC, une mise de fonds importante que le CNOA n'était pas disposé à investir bien que les architectes semblaient être demandeurs.

Ces différentes tentatives d'utilisation, du fond de données de la Série Nationale, furent donc un échec. A la même époque, la Série Nationale fut copiée en Algérie...

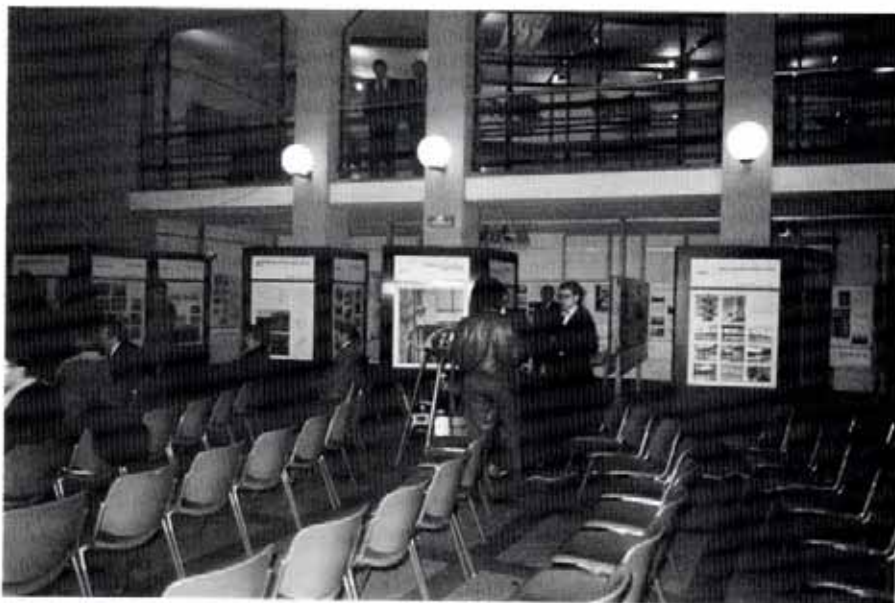
La Série Nationale des prix avait été pour la SADG un projet très important. En dehors de l'aspect financier, voire politique, que pouvait avoir cet outil, il y avait derrière ce projet une dimension éthique. Plusieurs membres de la Société y investirent une grande part de leur temps et souvent au détriment de leurs propres agences.

La SFA et la FNB durent se résoudre, en 1982, à céder pour un franc symbolique la Série Nationale des Prix aux éditions du Moniteur. Ce fut le seul moyen de ne pas perdre complètement ce travail. En rachetant la Série Nationale, Le Moniteur employa une partie de l'équipe qui s'en occupait auparavant, afin d'étudier des possibilités de reconversion de cet outil. Il en sortit, ce qui existe toujours, le Bâtiprix, version expurgée de la Série Nationale destinée aux petites entreprises.

Plus qu'un échec financier, la fin de la Série Nationale fut une déception intellectuelle. Si les entreprises n'adoptèrent pas la Série Nationale pour des raisons stratégiques ou politiques, les architectes, qui n'en perçurent pas tout l'intérêt, ne l'adoptèrent pas davantage. A partir du moment où furent décrétées la suppression des séries et la libre concurrence, les professionnels du bâtiment s'en détournèrent définitivement. La commercialisation de la Série Nationale fut desservie par l'attitude défavorable de l'Académie d'Architecture mais aussi l'attitude ambiguë, d'une part de son partenaire, la FNB, d'autre part des pouvoirs publics. Le tort de la SADG/SFA fut sans doute de ne pouvoir admettre que la volonté de clarification que représentait la Série, pût n'être pas partagée par tout le monde. De plus elle se laissa entraîner dans des dépenses très largement supérieures aux possibilités de son budget. Des quatre-cent-mille francs prévus en 1974, l'investissement de la Série était passé en 1982 à dix-huit millions.

La conception de cet outil avait été une aventure collective ; elle impliquait une entente, une solidarité entre les professionnels du bâtiment. La vente de la Série Nationale des Prix et les difficultés auxquelles la SFA dut faire face marquaient la fin d'une longue période durant laquelle la Société avait constamment oscillé entre deux tendances. Certains projets étaient apparus comme l'expression de sa capacité d'évolution et d'ouverture alors que d'autres avaient semblé plus réactifs.

La Série Nationale avait participé de ces deux aspects. Contemporaine et moderne dans sa conception et sa mise en forme, elle correspondait aussi à un esprit un peu « gaullien », à une « certaine idée » de la profession. L'image de l'architecte visitant son chantier en costume et Lavallière était désormais obsolète. Il était devenu, depuis 20 ans, un professionnel parmi d'autres, même s'il gardait une aura particulière du fait de son statut intermédiaire : entre l'artiste et le technicien.



La grande salle du 100 rue du Cherche-Midi aménagée pour une conférence.

LES ANNÉES 1980 : LE RENOUVEAU DE LA SADG OU LA NAISSANCE DE LA SFA



Réception à l'École des Beaux-Arts dans l'atelier du président Michel Marot (UP9).

Au terme des négociations qui furent menées tout au long de l'année 1982 la SFA se trouva en grand désarroi. La liquidation tant de la Série Nationale que de la revue AMC fut un traumatisme pour tous les membres notamment pour ceux qui s'étaient investis avec ferveur dans ces deux entreprises.

■ « LA TRAVERSÉE DU DÉSERT »

La SFA se trouva de ce fait dans l'obligation d'aliéner une partie de son patrimoine. Le président Pierre Alexandre confia à Claude Ducoux la vente au meilleur prix des locaux du premier étage du 100 rue du Cherche-Midi, de l'hôtel particulier du 55 occupé par l'ESTB ainsi que celle du magnifique dessin de Piranèse intitulé « Fête dans un palais » acquis par le Musée du Louvre. Ces longues, pénibles mais inévitables aliénations permirent à la SFA d'éponger la plus grande part de ses dettes.

Une poignée de responsables composée de Pierre Alexandre, Roland Schweitzer, Michel Marot, Christine de Grissac, Claude Ducoux, Michel Cornuejols et Hervé de Chessé, avait sauvé in extrémis la SFA du naufrage.

Dans un premier temps, la Société organisa, par intermittence, et le plus souvent en association avec d'autres organismes, des manifestations - débats, conférences, expositions - qui, en attendant la mise en place d'une nouvelle politique, constituaient ses seules activités culturelles. Il y eut notamment une exposition sur l'évolution des concepts architecturaux des dix dernières années,

une autre fut consacrée à l'architecte japonais Shinohara. Chaque année, sous l'impulsion de Michel Marot, professeur chef d'atelier, l'unité pédagogique n°9 (plus tard Paris-La-Seine), exposait les travaux de ses élèves. Il fallut parallèlement faire revivre cette Société exsangue. Une série de dîners-conférences organisés par Claude Ducoux permirent à quelques grands architectes d'exposer et d'explicitier leurs œuvres à peine achevées. Adrien Fainsilber présenta le Musée de La Villette, Andrault et Parat le Palais omnisport de Bercy, Pierre Colboc le Musée d'Orsay. Afin de se donner une trésorerie, la grande salle du 100 fut louée à différentes associations caritatives, politiques, religieuses, etc... Un concours sur le jouet architectural fut lancé. Des voyages, notamment en Finlande, furent organisés sous la direction de Roland Schweitzer.

Par ailleurs, la SFA organisa un cours de « programmation en architecture et en aménagement ». Le projet avait été lancé par Gérard Benoit mais le cours débuta en 1982, sous la présidence de Pierre Alexandre. Pour la première fois en France, une formation professionnelle de programmeur était proposée qui prenait en compte l'apparition de ce métier relativement nouveau ⁶⁵, métier qui consiste à établir les conditions préalables à la conception du projet d'architecture. Le cours, « conçu dans un souci essentiellement pratique, vise à fournir aux stagiaires des compétences directement applicables lors d'une opération de construction ou d'aménagement : faisabilité, programmation, organisation et dépouillement de consultations de concepteurs, adéquation programme-projet, [...] Il s'adresse aussi bien à des architectes, ou autres professionnels du bâtiment, souhaitant élargir le champ de leurs activités, qu'à des représentants de la maîtrise d'ouvrage (publique ou privée) susceptibles de devoir assumer la responsabilité d'un projet immobilier. [...] Un certificat de programmeur est délivré, en fin de stage, aux élèves ... » ⁶⁶. Ce certificat est, aujourd'hui encore, le seul en France à sanctionner une véritable formation professionnelle ⁶⁷ dans ce domaine.

Au-delà du cours il y avait, et il y a toujours, le projet de créer un organisme professionnel indépendant, l'Institut de Programmation en Architecture et Aménagement (IPAA), ayant pour vocation « de mettre en place des services aux professionnels et aux maîtres d'ouvrages, ainsi que d'organiser des colloques et des rencontres sur le thème de la programmation ». Ce cours de programmation fut le premier projet que la SFA réussissait à faire aboutir après l'échec de la Série ; preuve qu'elle n'avait pas perdu toute sa capacité d'innovation. Mais il fut aussi le prétexte, moins heureux, d'une décision traumatisante et qui vint parachever l'aliénation du patrimoine immobilier : la vente de la bibliothèque. Au-delà de la nécessité de faire face à une situation financière des plus précaire, c'est l'espoir de pouvoir réinvestir dans la constitution d'un fonds de programmes ouvert à la consultation, qui poussa à la vente de cette importante et précieuse bibliothèque que la Société avait patiemment accumulée depuis son origine grâce à la générosité de ses membres. Fruit d'un mariage anxieux entre la nécessité et l'ambition de trouver une nouvelle vocation, cette décision indique l'ampleur du désarroi dans lequel, en 1985, se débattait encore une société menacée sur tous les fronts : sur la forme (la situation financière) et sur le fond (concurrence sur le terrain de sa vocation culturelle traditionnelle de nouvelles institutions publiques mieux dotées).

Si la SFA, à cet instant, lâcha peut-être la proie pour l'ombre, il faut néanmoins considérer la réalité de ces menaces.

Au-delà du cours de programmation, seule entreprise à connaître un relatif succès, les différentes activités culturelles et amicales, trop éphémères, allaient s'éteignant. La crainte de se trouver à nouveau confrontée à des difficultés d'ordre financier rendait impossible le développement d'une vraie politique dans ces deux domaines. Mais, plus fondamentalement, la nature même de cette politique à mettre en place et du rôle de la SFA n'allait plus de soi. Il fallait prendre la mesure de la situation relativement nouvelle des institutions de la profession et de l'architecture en général. Depuis la fin des années 1970 l'intervention de l'État dans le domaine de la culture architecturale s'était faite nettement plus volontaire qu'auparavant. À côté de l'Institut Français d'Architecture (inauguré

⁶⁵ En France, le Centre Georges Pompidou fut l'un des premiers grands projets pour lequel un programme fut élaboré.

⁶⁶ Cf. plaquette de présentation de l'IPAA.

⁶⁷ Des cours de programmation ont été créés dans certaines UP.

en 1979) qui concentrait désormais, avec de très gros moyens, les activités qui avaient longtemps été le domaine d'intervention privilégié de la SADG (expositions, bibliothèque, conférences, etc...), en leur donnant une audience médiatique beaucoup plus importante, il fallait aussi compter avec les initiatives d'institutions culturelles moins spécialisées comme le Centre de Création Industrielle de Beaubourg ou le Collège International de Philosophie, ou encore le Musée d'Orsay. Au niveau local, les villes, et la ville de Paris en particulier (cf. la création récente du Musée de l'Arsenal par exemple), se faisaient plus présentes sur ce terrain ; enfin l'Ordre lui-même se mettait au diapason du culturel et de la communication en faisant pousser un peu partout ses « Maisons de l'architecture ».

La vente de la bibliothèque de la SFA, significative de la crise de l'association, fut également symbolique de cet investissement public sur la culture architecturale et de ce déplacement d'influence puisque la majorité des livres fut acquise par l'Institut Français d'Architecture, par l'École des Beaux-Arts et surtout par le Musée d'Orsay qui constituait alors son fonds. Si l'on pouvait se consoler en pensant que le patrimoine intellectuel de la SFA restait ainsi « d'utilité publique », l'on ne pouvait cependant qu'être inquiet sur la vocation et le sens de l'association en constatant que son patrimoine, que son fonds intellectuel, prenaient le même chemin que ses membres.

Au-delà des difficultés financières donc, l'appauvrissement en membres et en activités attestait d'une véritable crise d'identité dont il fallait désormais prendre la mesure. Une remise en question du rôle de la SFA dans le « paysage institutionnel » était nécessaire. Elle réclamait en même temps qu'une réflexion de fond sur la situation de la profession et sur la vocation de la Société soit engagée et qu'un effort soit fait pour rendre à la SFA les premiers moyens matériels et intellectuels d'un renouveau.

LE TOURNANT DE LA SFA : DEPLACEMENT ET REFLEXION

C'est au cours de cette même année 1985, la dernière du mandat de Pierre Alexandre, que fut amorcé ce tournant décisif. Le Conseil s'accorda progressivement sur l'idée que la SFA devait « implorer », se concentrer sur ce qui lui restait de forces vives et abandonner, au moins pour un temps, sa vieille enveloppe, trop imposante, qui la paralysait. C'est ainsi qu'il fut décidé de quitter le 100 de la rue du Cherche-Midi et de le donner à bail de façon à dégager une rente immobilière qui libérerait la SFA du souci de sa survie et lui permettrait de se consacrer vraiment à sa vocation. La Société, après un cantonnement de six mois dans un appartement du 100, devait aller s'installer au 55 dans une partie de l'hôtel particulier dont elle avait été propriétaire et qu'elle avait du vendre. L'ETPB qui avait là son siège, connaissait alors des difficultés financières qui lui faisaient souhaiter d'être soulagée d'une partie de son loyer. C'est Caroline Chappéy (Ribadeau-Dumas), nouvelle attachée administrative depuis 1984, qui allait orchestrer ce déménagement long et compliqué (les locaux de la SFA passaient de 1000 m² à 80 puis à 160 m²).

Dans le même temps où l'on décidait ce déménagement, la réflexion prospective sur la vocation de la SFA prit corps de façons diverses et notamment sous la forme d'un séminaire (Architecture et Politique) animé par Michel Cornuejols et Sébastien Marot ⁶⁸. Elle fut d'ailleurs développée dans les pages d'une revue dirigée par le secrétaire général de l'époque, P.M. Chossegros et emblématiquement intitulée Transformations, et fut discutée lors de polémiques à propos de plusieurs projets comme, par exemple, celui de l'Institut d'Architecture de Paris, projet d'école privée d'architecture que certains membres désiraient faire adopter par la SFA.

⁶⁸
Fils de Michel Marot, Sébastien Marot, philosophe de formation, fut engagé en mai 1985 et allait être nommé délégué général de la SFA en décembre 1985.

TRIBUNE D'ACTUALITÉ DE L'ARCHITECTURE

CYCLE 1989

PROPOS PROGRAMMES PROJETS



11 janvier, Pierre Riboulet : Un itinéraire Moderne. 25 janvier, Alain Gilles : Santé et Urbanité : High-tech, Efficacité, Flexibilité, Communication, Emotion. 8 février, Michel Marot : La Restauration de l'Arc de Triomphe. 8 mars, Roland Schweitzer : Continuité en Architecture : Œuvres et Réalisations. 22 mars, Monique Eleb-Vidal : Penser l'Habité : être ensemble, mais séparément. 26 avril, Christian Hauvette : L'Ecole Nationale Louis

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DES ARCHITECTES
55 RUE DU
CHERCHE-MIDI
75 006 PARIS
TEL 45 48 53 18

LE MERCREDI A 18 H 30

Lumière à Marne-la-Vallée. 10 mai, Alain Grandjean : Stratégie Immobilière et Maîtrise d'Ouvrage dans un Grand Groupe Industriel. 24 mai, Georges Mercadal et Dominique Perrault : Une Usine dans la Ville : Unité de Traitement des Eaux pour la Ville de Paris. 14 juin, François Lombard : De Beaubourg à la Tête Défense; de la Programmation à la Conception. 28 juin, Paul Virilio : Le Contrôle d'Environnement. (Entrée libre).

Premier point d'aboutissement de la mise en place de la nouvelle politique de la SFA : la Tribune d'Histoire fut lancée en 1987/88 avec un cycle de conférences consacré au rapport entre la théorie et la pratique architecturales à partir des grands traités d'architecture et la présentation de quelques bâtiments significatifs. En 1988/89, deux cycles furent proposés dans le cadre de la Tribune : l'un sur les écoles et les institutions de l'architecture et l'autre, plus d'actualité, devait permettre de relier le discours des différents intervenants dans l'architecture.



Michel Marot, président de la SFA en 1986.

69

Il avait expressément déclaré n'accepter la présidence que pour un an.

70

Nous suivons ici un exposé de rappel rétrospectif que fit Sébastien Marot au Bureau du 10-05-1990.

L'année suivante, sous la présidence de « transition » de Michel Marot ⁶⁹, fut celle du tournant proprement dit, entièrement occupée, d'une part par le déménagement et l'installation dans les nouveaux locaux, et de l'autre par la maturation de la réflexion en une véritable politique de renouveau. Cette politique peut être résumée en trois ambitions fondées sur trois constats ⁷⁰ :

- Par sa nature même, la SFA se trouvait au carrefour de deux mondes malheureusement séparés : celui de la profession d'architecte et celui de la culture architecturale. Ce hiatus se retrouvait aussi bien dans l'enseignement, avec les chercheurs d'un côté et les praticiens de l'autre, que dans les institutions, dans les médias, etc ... La principale victime de cette séparation curieuse entre le métier et le discours, entre pratique et théorie, était l'architecture elle-même. Si par conséquent la SFA avait un rôle à jouer, ce ne pouvait être que celui de réunir le séparé, de favoriser l'enrichissement mutuel du savoir et du travail, donc de promouvoir la culture du métier et le savoir constructif. Entre les institutions professionnelles (Ordre, syndicats, ...), occupées à défendre la position des architectes dans le jeu social, et les organismes culturels publics (IFA, CCI, ...) chargés de communiquer la culture de l'œuvre architecturale au grand public, la SFA, elle, allait pouvoir s'intéresser au statut de la discipline architecturale et aux conditions d'exercice du métier d'architecte, s'adressant en priorité aux professionnels eux-mêmes, aux étudiants et aux différents acteurs ou responsables de l'architecture.

- Sous la présidence de Michel Marot, particulièrement attentif à la question de l'enseignement, s'affina une réflexion corrélative sur la relation de la SFA aux écoles. À l'époque, l'héritière de la SADG ne pouvait pas ne pas penser son rapport, alors pratiquement nul, aux établissements d'enseignement dont elle prétendait réunir les diplômés, il en allait de sa cohérence comme de sa survie. D'autant que par sa situation indépendante elle devait pouvoir offrir, là encore, un lieu de carrefour où les tendances diverses et les soucis incarnés par chaque école se donneraient rendez-vous au lieu de s'ignorer et de prêcher dans la dispersion. Il appartenait donc à la SFA de devenir un creuset où se réfléchissent les entreprises aujourd'hui éparses de formation d'architectes.

- Enfin, c'est également à ce moment là, que fut mise en avant l'idée que la SFA devait accueillir les architectes dans leur pluralité. La profession s'était éparpillée et, à côté du mode traditionnel libéral d'exercice, bien d'autres voies s'étaient ouvertes aux diplômés (architectes des Bâtiments de France, des Monuments Historiques, architectes sans frontières, assistants à la maîtrise d'ouvrage, urbanistes, etc ...) présentant davantage une mosaïque de soucis centripètes qu'une corporation cohérente et structurée. Restait que les préoccupations afférentes à plusieurs de ces formes spécifiques d'exercice de la compétence architecturale, plus ou moins nouvelles, étaient partagées et défendues dans des petites associations qui pouvaient gagner à se côtoyer dans une SFA conçue, entre autres, comme un carrefour des métiers de l'architecture.

71
Claude Ducoux membre du bureau, trésorier et vice-président avant de devenir président en 1987, avait pris part à toute la réorganisation de la SFA et à la mise en place des activités depuis le début des années 1980.

En résumé, comme le rappela Claude Ducoux lors d'un entretien accordé le lendemain de son élection à la revue *Le Moniteur* parue le 13 mars 1987, l'ambition avouée de la SFA était de redevenir un « ... lieu de rencontres entre architectes et, au-delà, une interface avec tous ceux qui ont à se soucier d'architecture : professionnellement, comme les intervenants dans la construction, mais aussi les archéologues, les historiens de l'art et même les amateurs de l'architecture. [...] » **71**. La mise en route de la politique établie au milieu des années 1980, devait s'accompagner d'une réduction des cotisations - deux cents francs pour les diplômés et cent francs pour les étudiants - jusqu'à ce que la Société ait retrouvé une identité à travers des actions.

Dès lors, les activités de la SFA furent définies selon plusieurs directions complémentaires - la formation et l'information - et se réalisèrent à travers des tribunes, des tables rondes, des séminaires, mais aussi des visites de chantiers, des voyages d'études en France ou à l'étranger, etc ...

À la croisée des trois axes politiques mentionnés plus haut et profitant des différentes leçons qui pouvaient être tirées des autres activités alors développées ou abandonnées par la SFA, le projet des Tribunes, élaboré alors par Sébastien Marot et Benoît Peaucelle et qui consistait en un programme annuel de conférences, devint rapidement le fer de lance des activités de la SFA. Sa réalisation allait constituer un excellent moyen pour replacer la SFA sur la scène du débat architectural.

ENRICHISSEMENT ET DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS

Après avoir été mûrement réfléchi pendant un an, c'est en 1987, sous la présidence de Claude Ducoux, que le projet des Tribunes se réalisa. Derrière les principales étapes de la Tribune se dessinent celles du renouveau de la SFA suivant les objectifs qu'elle s'était fixés.

En 1987/88, le premier cycle de la Tribune d'Histoire, « La tradition Vitruvienne et les français », fut consacré explicitement au rapport théorie/pratique mettant en correspondance les grands textes de l'histoire de l'architecture, les traités, avec quelques bâtiments significatifs. Ce cycle, intentionnellement tourné vers le monde de l'Université, des historiens d'art, des professeurs d'histoire de l'architecture, et qui se trouvait à la fois au cœur du débat architectural et en recul par rapport aux effets de modes, permit d'installer le sérieux du projet. Le succès que remporta cette première série de conférences constitua une base solide et une référence sur laquelle les cycles suivants purent s'appuyer.

Le deuxième, intitulé « L'Architecture et le Politique » et conçu par un comité d'orientation rassemblant architectes et historiens **72**, fut plus engagé dans le débat des écoles et des institutions de l'architecture. Il attira grand nombre d'étudiants et de jeunes architectes, à tel point qu'un système de vidéo fut installé afin de pouvoir accueillir plus de monde et de constituer un fonds de consultation. Parallèlement, un petit cycle d'Actualité (Propos-Programme-Projet) fut mis sur pied qui permit de croiser le discours de quelques architectes avec celui de maîtres d'ouvrages, de programmeurs, de sociologues et d'urbanistes. Dès ce moment, la SFA lui donna quelques prolongements directs ou indirects tels que des sorties de presse organisées en son siège par des éditeurs (Archives d'Architecture Moderne, IFA, Hazan, Picard, ...) ainsi que quelques résultats annexes notables comme l'édition de l'Histoire de la SADG dont la rédaction du premier volume fut confiée à l'architecte-historienne Marie-Jeanne Dumont, ou comme encore, en liaison avec le CNRS et l'Inventaire, la réalisation d'un fichier des archives de la Société qui fut subventionné par le Ministère de la Culture.

72
Arnoldo Rivkin, Pierre Caye, Jean-Marie-Dancy, Antoine Picon, Jacques Sautereau, Jean-Louis Cohen, Marie-Jeanne Dumont, etc ...

**TRIBUNE D'ACTUALITÉ
DE L'ARCHITECTURE**

CYCLE 1989-1990



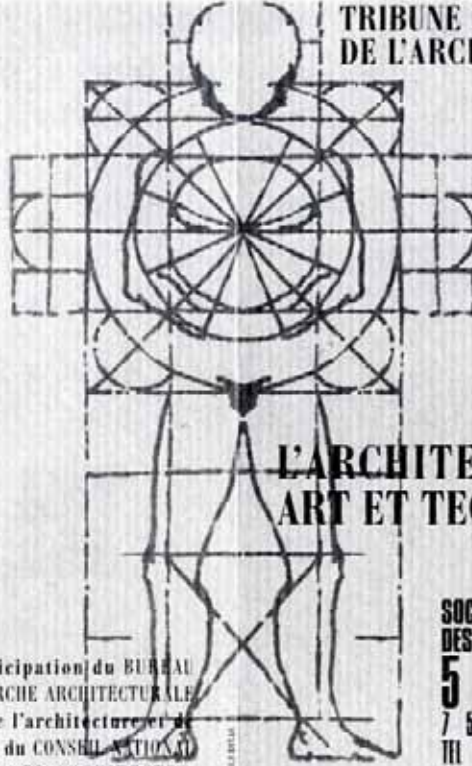
**L'ARCHITECTURE
ET SES MÉTIERS**

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DES ARCHITECTES
55 RUE DU
CHERCHE-MIDI
75 006 PARIS
TEL 45 48 53 10

LE MERCREDI À 18H30

**TRIBUNE D'HISTOIRE
DE L'ARCHITECTURE**

CYCLE 1989-1990



**L'ARCHITECTURE :
ART ET TECHNIQUE**

Avec la participation du BUREAU
DE LA RECHERCHE ARCHITECTURALE
(direction de l'architecture et de
l'urbanisme), du CONSEIL NATIONAL
DE L'ORDRE DES ARCHITECTES,
de CONTRÔLE ET PRÉVENTION
et de SAUNIER DUVAL

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DES ARCHITECTES
55 RUE DU
CHERCHE-MIDI
75 006 PARIS
TEL 45 48 53 10

LE MARDI À 18H30

1989/90 - Tribune d'actualité de l'architecture : L'architecture et ses métiers ; Tribune d'histoire de l'architecture : L'architecture : art et technique.

La Tribune suivante 1989-1990 fut composée de deux cycles parallèles sur, d'une part « L'architecture : Art et Technique », et d'autre part « L'architecture et ses Métiers ». Analysant et promouvant la culture du métier et de l'opération, ils furent l'occasion de recevoir, sur ces questions réelles du projet, des matériaux, du chantier, des historiens, chercheurs et professeurs reconnus, de grands architectes ainsi que des représentants de la plupart des autres métiers connexes à l'architecture (urbanistes, maîtres d'ouvrage, programmeurs, économistes, ingénieurs, entrepreneurs, ...).

Alors que, grâce notamment au succès de ses Tribunes, la SFA bénéficie à nouveau d'une reconnaissance tant institutionnelle que professionnelle, elle tend à devenir un lieu privilégié du débat architectural contemporain ; en témoigne l'actualité des thèmes des deux derniers cycles : l'un consacré au jugement en architecture et à la critique architecturale et l'autre intitulé « La fiction urbaine ».

Si la SFA, depuis cinq ans, s'est principalement investie, intellectuellement et financièrement, dans les Tribunes elle a développé bien d'autres activités nécessaires à toute vie associative. Activités de formation d'une part, en plus des stages de programmation, avec la création d'un cours d'anglais et d'un cours de photographie et de vidéo adaptés à l'architecture, dirigés par Jean-Michel Guillaume. Des activités dans la pure tradition amicale de la Société revirent le jour :

- Luc-Régis Gilbert fut chargé de l'organisation des voyages. À chacun d'entre eux, une trentaine de membres et de non membres se rendirent en Turquie, d'Istanbul à la Cappadoce, à Berlin le lendemain de la chute du mur, aux Pays-Bas (Amsterdam, Rotterdam et La Haye), à Barcelone en pleine édifica-



Tribune d'histoire et d'actualité de
l'architecture, 1990/91.



En 1991/92 la Tribune fut consacrée
à la ville et à sa constitution.



Jean Dorian, l'un des doyens de la société, présentant le précieux livre d'or de la SFA où déjà de nombreuses personnalités ont apposé leur signature ... où leur coup de crayon.

tion des installations olympiques de 1992. Ces voyages permirent de nouer des contacts fructueux avec les architectes locaux.

- « La journée des anciens » permet chaque année, à environ quatre-vingts membres anciens ou honoraires, de se retrouver lors d'une réception très amicale organisée par Jean Dorian et Françoise Papillard-Charpy et de participer, à nouveau avec enthousiasme, à la vie de leur association. Ces mêmes anciens se retrouvent avec de plus jeunes le 11 novembre lors de la dépose d'une gerbe au Monument aux morts de l'École des Beaux-Arts.

- C'est en 1990 que fut organisée la première « journée de la SFA ». Commencée par les visites de la gare du TGV de Montparnasse, de Dutilleul et du nouveau Ministère des Finances, de Chemetov et Huidobro, elle s'acheva par une grande soirée dans les salons du Sénat. Elle rassembla un très grand nombre de membres venus de tous les horizons ainsi que les amis de la Société. L'année suivante la journée fut consacrée aux visites du conservatoire de la musique de Portzamparc et de l'Hôtel de Croisilles rénové et aménagé par Christiane Schmuckle Mollard. La soirée se déroula à l'Automobile Club de France place de la Concorde.

- Par ailleurs, des activités en association avec d'autres organismes ont été développées. Ainsi, la SFA accueillit un séminaire sur Robert Mallet-Stevens et Le Corbusier, organisa des soirées avec les architectes des Bâtiments de France, reçut des délégations étrangères d'architectes.

Grâce à des mesures sévères et délicates et à l'aide précieuse de Gilbert Picquenard son président, l'ETPB fut dépoussiérée, sa gestion déficiente remise à flot, son enseignement modernisé et adapté aux technologies nouvelles des agences d'architectes.

- Un bulletin bimestriel fut mis au point et sa mise en œuvre confiée à Christine Alexandre et Caroline Ribadeau-Dumas. Il est devenu le reflet



Des visites de chantiers sont organisées à l'occasion de la journée de la SFA ; ici il s'agit de la visite de la cité de la musique de La Villette conçue par Portzamparc.

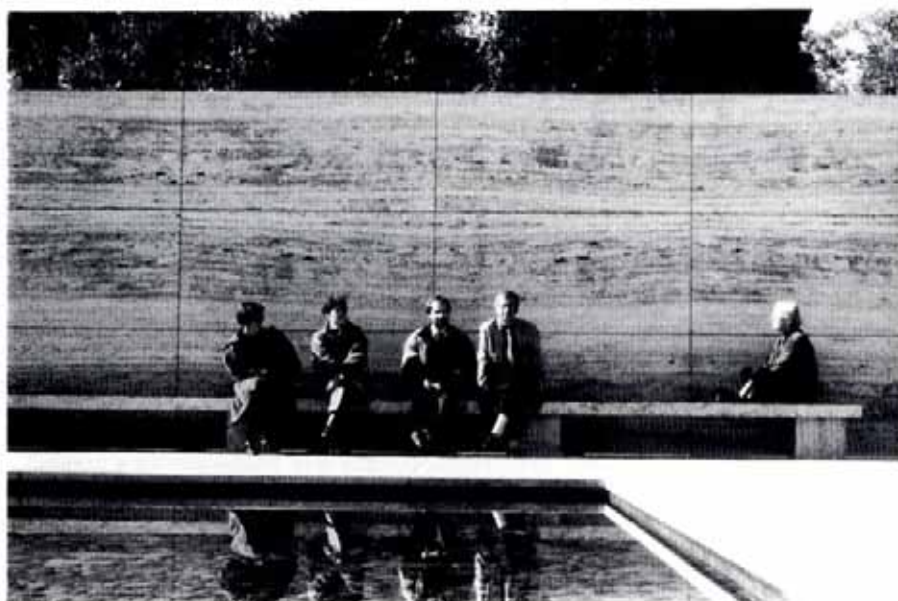
de la vie de la Société et l'outil de communication et d'information précieux où chacun peut s'exprimer librement.

La Société fut dotée de moyens informatiques et de communication indispensables au bon fonctionnement de toute association nationale, moderne et vivante. Malgré des moyens financiers modestes, mais grâce à une gestion très rigoureuse et à l'aide de quelques partenaires ordinaires, publics et privés, la SFA put mener à bien sa politique et des activités ambitieuses.

La SFA est omniprésente aux semaines de l'Architecture à l'Office de qualification des architectes d'intérieur, au Jury des bourses du CNAM, à l'OPQCB, à la Défense de la propriété artistique et à toutes les grandes manifestations d'architecture. Toutes ces nouvelles activités ainsi créées, associées à l'esprit d'ouverture au débat architectural entraînèrent un nombre de plus en plus important d'adhésions.

■ LA SADG ET LA SFA

Sur toute cette longue période de 1940 à nos jours, la SADG/SFA évolua, avec l'ensemble de la profession et la société en général. Jusqu'à la création de l'Ordre des Architectes en 1940, et même un peu au-delà, les architectes ressentirent la nécessité de mener conjointement des actions visant à promouvoir leurs compétences et leurs idées. Ils étaient alors d'une même École et assez peu nombreux pour se reconnaître comme étant d'une même famille. Autour du mouvement de 1968 s'exprima, de manière cruciale, un conflit de générations établissant une dichotomie entre les architectes liés à l'École des Beaux-Arts et attachés à son enseignement et les architectes pour qui l'enseignement et l'exercice de la profession devaient changer radicalement. La SADG rassembla les deux tendances et ce fut cette ouverture qui permit à des projets comme celui de la revue *Architecture-Mouvement-Continuité* d'exister et faire exister la Société dans les dé-



Lors du voyage à Barcelone, la visite du pavillon conçu par Mies Van der Rohe et son associé Lilly Reich à l'occasion de l'Exposition Internationale de Barcelone de 1929.

bats sur l'architecture et son enseignement. Autour des années 1970, la Société a, avant tout, favorisé ces débats ; elle a participé, de manière active à l'expression et à la diffusion des réflexions suscitées par l'environnement urbain.

Aujourd'hui, la SFA reste avant tout un lieu possible de débats, où la confrontation des idées, des tendances doit pouvoir continuer à s'exprimer.

En guise de conclusion, comme nous y avait invité Michel Marot dans le dernier numéro SFA d'AMC, 54/55 de juin-septembre 1981, « jouons à Nostradamus » en tentant de compléter les quelques dates qui ont été importantes dans l'évolution de la SADG et de la profession en général :

« [...] une histoire d'architectes dont la fin serait un recommencement

1894.

Chacun sait que le Code Guadet, à la fin du XIX^e siècle, a séparé définitivement l'Architecte et l'Entrepreneur en interdisant le cumul de la profession de l'Architecte et de l'Entrepreneur.

Afin de sauvegarder les intérêts du client, l'Architecte devenait le contrôleur de l'Entreprise. Mais par là même s'enlevait la pratique journalière des réalités techniques. Il pouvait être plus enclin à se réduire au rôle de dessinateur en conception arbitraire et petit à petit s'ôter un des moyens de se renouveler.

1930.

La France a fini d'éponger les plaies de son front Nord-Est et ne fait plus assez de petits français. Nombre d'Architectes devront affronter la crise en changeant de métier. Blocage des loyers, etc. Les prémices d'une guerre s'insinuent. Pendant ce temps, l'ingénieur voit son champ d'application s'amplifier.

1940.

En instituant l'Ordre des Architectes en 1940, le législateur interdit à ces derniers toute publicité et à partir de cette époque, plus aucun nom d'Architecte ne fut gravé sur la façade des édifices.

L'Architecture deviendra anonyme. Elle cherchera dans les revues l'identité qui lui est refusée dans la rue. Sortes de tribunes artificielles de l'Architecture, ces revues constitueront aux yeux de certains des proies pour groupes de doctrine ou de pression.

1945.

La paix retrouvée, un grand chantier s'annonce. Les étudiants préfèrent les enseignants praticiens aux enseignants académiques.

1950.

Dans le secteur public, la diminution des honoraires de mission complète de l'Architecte fit obstacle à la bonne exécution de leur mission hormis les opérations répétitives. Puis, pour permettre d'assumer cette mission de Maître d'Œuvre, on leur adjoignit les Bureaux d'Etudes qui permirent de retrouver les honoraires nécessaires à la mission complète, mais ces nouveaux partenaires poussèrent, comme leur formation les y conduisait, à la répétitivité d'autant plus que la conjoncture d'après-guerre de rattrapage et d'expansion les y invitait.

1968.

L'Architecte paraissant être un démiurge aux contestataires de 1968, il parut nécessaire de l'empêcher de dessiner, de proposer. Combien d'Unités Pédagogiques se cantonnèrent dans une débauche d'analyses interminables développant un esprit critique tel que le malheureux étudiant n'osait plus proposer une solution de peur de se tromper, ou éventuellement par satisfaction d'impuissance. Son goût des propositions nostalgiques est sans doute aujourd'hui un retour timide à son besoin de création. Un grand perdant : le mouvement moderne. Un académisme retrouvé : le post-modernisme.

1974.

Le découpage des missions par l'Ingénierie tend à multiplier les spécialistes dans une équipe de maîtrise d'œuvre. Chacun sait que plus l'équipe est importante, plus les tâches d'information entre partenaires, nécessairement dispersés, alourdissent l'efficacité.

L'Architecte peut y perdre de son influence et tendre à devenir « concepteur » limité à l'établissement du Permis de Construire, voire des façades seulement. Encore aujourd'hui, à l'occasion des entretiens de la mission Tricot, on se demande si l'émiettement de la mission de l'Architecte ne conduit pas à sa sclérose à long terme et à un abaissement de la qualité architecturale.

1976.

Après 10 ans de promesses, l'enseignement de l'Architecture est maintenu toujours à un niveau dérisoire, loin derrière nos écoles d'Ingénieurs et des écoles d'Architecture européennes.

Avant, comme après 1968, il pêche par manque de moyens. Mêmes causes, mêmes effets. De plus, en réaction contre l'avant-1968, des propositions de statuts d'enseignants tendent à annihiler le rôle des Architectes praticiens par rapport aux enseignants théoriciens ... éternelles valse des excès.

1977.

Espoir.

Les Architectes s'unissent, se font entendre et obtiennent Une loi sur l'Architecture. Un président de la République parle d'Architecture. Un mouvement écologique s'installe. On parle de plus en plus de qualité de vie ; l'architecture est d'utilité publique.

1978.

A force de faire de l'histoire et des regroupements de tendances, l'Architecte finit par se demander si le trait qu'il tire est post-moderniste, si sa modénature est spontanéiste, sa modernerie événementielle et sa modernité urba-

nitaire, et d'autre part, dans un tel contexte, s'il est doué pour le débat sur l'architecture parlée et écrite ?

1979.

Les concours alibis ruinent les Architectes. Ils se répandent pourtant de plus en plus. Les étudiants de certaines Unités pédagogiques peuvent se permettre de se présenter comme figurants à ces concours puisque des Unités de Valeur peuvent être acquises sur ces concours faits dans le cadre de leurs études. Pour eux l'échec au concours est compensé par l'UV dans l'UP.

Le nombre impressionnant d'étudiants candidats aux concours non rémunérés conforte les pouvoirs publics et les collectivités locales à persévérer dans cette politique.

1980.

Notre Ordre ne doit pas se vanter d'un décret redéfinissant d'une manière tatillonne le Code des Devoirs Professionnels. Tout à coup, les liens familiaux sont suspects. Comme le Juif sous le nazisme, il faut aller déclarer à l'Ordre ses attaches estimées honteuses.

Pourquoi ne pas suspecter les camarades de partis, de syndicats, d'écoles, de régiments, de clubs sportifs ou tout simplement de rapports de voisinage, d'estime ou d'amitié ... C'est bel et bien l'inquisition qui est de retour. A ce point de méfiance, ne pourrait-on pas préciser s'il s'agit de liens d'amitié, d'amour ou de haine ? Pourtant les liens familiaux sont les plus connus de tous, moins cachés que les maffias nées dans les tourments et l'adversité.

Pourquoi notre Inscription à l'Ordre ne deviendrait-elle pas elle aussi des liens ordinaires suspectés ?

1981.

Espoir : le mot changement énoncé en 1974 est repris de plus belle. On tient la rose bien ferme dans le poing sans penser aux épines qui blessent et quelquefois enveniment.

La tâche est si importante que la multitude des réformes de base va sans doute reléguer la réforme de l'Architecture aux calendes grecques car l'architecture est encore une préoccupation de luxe aux yeux de beaucoup. Pourtant un Institut Français d'Architecture est fondé, mais il y a divergence sur son rôle.

1987.

Les derniers Architectes constructeurs sont fichés et assistés. Tout ce qu'ils font est suspect. Chaque trait est normalisé et soumis cependant à des commissions innombrables. Un seul système constructif décrété économique règne. Aux Architectes de lui faire faire des sourires, sinon des grimaces. Les Unités Pédagogiques sont devenues Musée Grévin, faute de débouchés architecturaux.

1993.

Les Musées deviennent porteurs de nostalgie, attirent du monde, suscitent des révisions. Des souterrains délicieux se creusent et se décorent ; des apprentis se montent et s'accrochent aux arbres. Une foule se presse dans ces catacombes de rêves et ces nids de bonheur. C'est reparti. Un monde marginal s'aime et fait beaucoup d'enfants qui ressemblent étrangement à ce qui manque : des Architectes. Un "enseignement amical" se dispense dans des ateliers sauvages et ressemble à celui que M. Guadet aimait tant et qui existait avant lui.

1994.

Retournons à la case départ.

1894.

Chacun sait que le Code Guadet ...on connaît l'Histoire. »

Présidents de la SADG et de la SFA depuis 1939



Le bureau du président de la Société où règne la copie d'une koré du Parthénon offerte en octobre 1966, sous la présidence d'Otello Zavaroni, par des architectes grecs.

1939 à 1960 :	Jacques Duvaux
	Stéphane Claude vice-président de 1954 à 1960.
1961 à 1965 :	Stéphane Claude.
1966 à 1968 :	Otello Zavaroni.
1969 à 1972 :	Louis G. Noviant.
1973 à 1976 :	Henri Clément.
1977 à 1981 :	Gérard Benoit.
1982 à 1985 :	Pierre Alexandre.
1986 :	Michel Marot.
1987 à 1991 :	Claude Ducoux.
1992 à 1999 :	Laurent Salomon.

Publications de la Société depuis 1939

Gazette de guerre de novembre 1939 à avril 1940.

Communiqué mensuel de mars-avril 1941 à juin-juillet 1951.

Bulletin mensuel de la SADG repris à partir de novembre 1951 et jusqu'en 1968.

Annuaire des architectes de la SADG : 1953 et 1962.

Série Centrale des Prix.

Série Nationale des Prix.

Architecture-Mouvement-Continuité, revue d'architecture créée par la SADG, 54 numéros publiés de 1967 à 1981.

AMC, *L'AUTRE journal d'architecture*, févr. 1975 : n°1 « à propos du concours de la petite roquette » et n°2-3 « Dans le cadre de ces publications spéciales d'AMC, voilà un numéro italien ».

Transformations, revue publiée par la SADG, 1986/1987.

Théorie et histoire de l'architecture - Manfredo Tafuri, éd. SADG 1976.

Henri Sauvage, 1873-1932, éd. franco-belge, SADG et Archives d'Architecture Moderne, 1976.

Trois architectes révolutionnaires : Boullée, Ledoux, Lequeu - Emil Kaufmann, éd. SADG 1978.

Enseignement et Architecture - colloque international édité à la suite du centenaire de la SADG 1978.

Apprendre l'espace : le temps ; la matière ; volumes, surfaces, formes ; l'espace familial ; l'espace scolaire ; se situer dans l'espace ; l'organisation du quartier ; transformer la ville - L'architecture à l'école primaire, éd. SADG 1979.

La SADG, histoire d'une société d'architectes. Première partie : 1877-1939 - Marie-Jeanne Dumont, éd. SFA 1989.